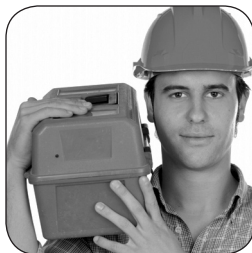


Rapport

sur l'évolution
de la situation linguistique
au Québec



2002-2007

Le contenu de cette publication a été rédigé
par l'Office québécois de la langue française.

Cette édition a été produite par
l'Office québécois de la langue française
125, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X4
Téléphone : 514 873-6565
(Sans frais) : 1 888 873-6202
Télécopieur : 514 864-0933
Site Web : www.oqlf.gouv.qc.ca
Courriel : info@oqlf.gouv.qc.ca

Dépot légal — 2008
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-52218-8

© Gouvernement du Québec

Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine
225, Grande-Allée Est, Bloc 1A
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 160 de la Charte de la langue française, nous avons l'honneur de vous transmettre le Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec pour la période de 2002 à 2007.

Nous tenons à souligner plus particulièrement la contribution des membres du Comité de suivi de la situation linguistique dans l'examen des fascicules et études ayant servi à la rédaction de ce document. Nous remercions également les ministères et organismes qui ont généreusement participé à son enrichissement en nous donnant accès à leurs données et en nous assurant le précieux concours de leurs spécialistes.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre considération.

Les membres de l'Office québécois de la langue française

Montréal, mars 2008

Table des matières

Précisions méthodologiques	15
----------------------------------	----

CHAPITRE I - La langue et la population

<i>Quelques concepts clés</i>	21
-------------------------------------	----

1.1 Le portrait général de la population

21

1.1.1 La langue maternelle

22

- Ensemble du Québec
- Région métropolitaine de Montréal et reste du Québec
- Île de Montréal.
- Régions administratives.

1.1.2 La langue d'usage

26

- Ensemble du Québec
- Région métropolitaine de Montréal
- Île de Montréal.

1.1.3 La connaissance du français ou de l'anglais

28

- La connaissance du français
- La connaissance de l'anglais
- La connaissance du français et de l'anglais.

1.2 Les enjeux démographiques

30

1.2.1 La fécondité

30

1.2.2 Le vieillissement

34

1.2.3 Les migrations inter et intraprovinciales

40

1.2.4 Les substitutions linguistiques

42

Conclusion

47

Table des matières

CHAPITRE II – La langue et l’immigration

<i>Quelques concepts clés</i>	51
2.1 Le portrait général de la population immigrée	52
2.1.1 La langue maternelle.	55
2.1.2 La langue d’usage	57
2.1.3 La connaissance du français ou de l’anglais	59
• La connaissance du français	59
• La connaissance de l’anglais	60
• La connaissance du français et de l’anglais	60
2.2 Quelques éléments d’interprétation	61
2.2.1 La structure par âge	61
2.2.2 La période d’immigration	62
• Et la langue maternelle	62
• Et la langue d’usage	63
• Et la connaissance du français ou de l’anglais	64
• Et la connaissance du français et de l’anglais	65
2.3 Les choix linguistiques	67
Conclusion	73

Table des matières

CHAPITRE III – La langue de l’enseignement

3.1 L’éducation préscolaire, l’enseignement primaire et secondaire	77
3.1.1 Les effectifs selon les secteurs d’enseignement	77
• Ensemble du Québec	77
• Île de Montréal et reste du Québec	77
3.1.2 Les effectifs selon la langue maternelle	78
• Ensemble du Québec	78
• Île de Montréal	79
3.1.3 Les effectifs selon la langue d’enseignement par langue maternelle	79
• Ensemble du Québec	79
• Île de Montréal	80
• Reste du Québec	81
3.1.4 L’admissibilité à l’école anglaise	82
3.2 L’enseignement collégial	84
3.3 L’université	88
Conclusion	93

Table des matières

CHAPITRE IV – L’utilisation du français au travail

4.1 La francisation des entreprises et des organismes de l’Administration	97
4.1.1 La francisation des entreprises	97
• Le processus de francisation	97
• Le certificat de francisation et sa signification	98
• L’état d’avancement du processus de francisation	100
• La généralisation du français après la certification	101
• L’utilisation du français dans les entreprises certifiées	101
4.1.2 La francisation des organismes de l’Administration	103
4.1.2.1 Les ministères et les organismes gouvernementaux	103
• Le processus de certification	103
• La Politique gouvernementale relative à l’emploi et à la qualité de la langue française dans l’Administration	103
• La Politique sur les marchés publics	104
• La Politique d’utilisation du français dans les technologies de l’information	104
• Les politiques linguistiques des ministères et des organismes	104
4.1.2.2 Les réseaux (services de santé et services sociaux, organismes municipaux et organismes scolaires)	105
4.2 La langue du travail	107
4.2.1 Le marché du travail	107
<i>Quelques concepts clés</i>	107
<i>Quelques données générales</i>	108

Table des matières

4.2.1.1 L'évolution de la population active	110
• La participation au marché du travail	110
• La répartition des emplois	110
• Le taux de chômage	111
4.2.1.2 Les compétences de la population active	113
• La connaissance du français et de l'anglais	113
• Le taux de diplomation	114
4.2.1.3 La professionnalisation de la population active	114
4.2.1.4 L'évolution des revenus de la population active masculine	116
4.2.2 L'utilisation du français au travail	118
4.2.2.1 La langue de travail de l'ensemble des travailleurs	118
<i>Précisions méthodologiques</i>	118
• La principale langue de travail	120
• L'intensité d'utilisation des langues au travail	120
- selon la langue maternelle des travailleurs	122
4.2.2.2 La langue de travail des travailleurs immigrés	125
<i>Précisions méthodologiques</i>	126
• La principale langue de travail	126
- selon la langue maternelle	127
- selon la période d'immigration	128
• L'intensité d'utilisation des langues au travail	131
4.2.3 Les pratiques linguistiques en entreprise	133
Conclusion	137

Table des matières

CHAPITRE V – Les attitudes et les comportements des groupes linguistiques

5.1 La langue de consommation des produits culturels	141
5.1.1 Les spectacles	141
5.1.2 La chanson	142
5.1.3 Le cinéma	144
5.2 La langue de consommation des médias	146
5.2.1 La lecture des quotidiens	146
5.2.2 La lecture des hebdomadaires	149
5.2.3 La lecture des revues et des magazines	149
5.2.4 L'écoute de la radio	150
5.2.5 L'écoute de la télévision	151
Conclusion	155

Table des matières

6.2 La qualité de la langue française	171
6.2.1 La norme	171
6.2.2 La norme et les pratiques linguistiques	173
6.2.2.1 <i>Le vocabulaire des Québécois</i>	173
6.2.2.2 <i>L'utilisation de la terminologie française dans le secteur de l'automobile</i>	174
6.2.2.3 <i>La langue orale des futurs enseignants</i>	174
6.2.2.4 <i>La langue des bulletins d'information à la radio</i>	174
6.2.2.5 <i>La prononciation du français à la télévision</i>	175
Conclusion	177

Annexes

Annexe I

Liste des fascicules et des études 181

Annexe II

Pourcentage de la population selon la langue maternelle, par région administrative 183

Annexe III

Composantes de la typologie de la fréquence d'utilisation des langues au travail. 189

En vertu des modifications apportées à la Charte de la langue française, en 2002, l'Office québécois de la langue française doit, conformément à l'article 160, surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et en faire rapport au moins tous les cinq ans au ministre, notamment en ce qui a trait à l'usage et au statut de la langue française ainsi qu'aux comportements et attitudes des différents groupes linguistiques.

Dans l'accomplissement de ce mandat, l'Office et quelques partenaires^{1.1} ont réalisé différents travaux de collecte et d'analyse de données dont les résultats, après examen par des experts du domaine ou par le Comité de suivi de la situation linguistique^{1.2}, ont été intégrés dans la collection « Suivi de la situation linguistique » sous la forme de fascicules ou d'études dont la liste est jointe à l'annexe I. Les fascicules se composent d'un ensemble d'indicateurs et d'une conclusion récapitulative qui ont pour but de fournir au lecteur des paramètres utiles pour poser un diagnostic sur la situation linguistique au Québec. Les études, quant à elles, complètent les données contenues dans les fascicules, quand elles ne s'y retrouvent pas, du moins en partie.

Ce premier compte rendu sur la situation linguistique du Québec prend appui sur les fascicules et les études réalisés au cours des cinq dernières années et rend compte des résultats des travaux effectués sur les six axes suivants : la langue et la population, la langue et l'immigration, la langue de l'enseignement, la langue du travail, les attitudes et les comportements des groupes linguistiques, la maîtrise du français et la qualité de la langue française.

Précisions méthodologiques

Il importe de dire quelques mots sur les choix méthodologiques retenus au cours de ces travaux. Pour réaliser son mandat, l'Office a eu recours à plusieurs sources de données. Ainsi, celles provenant de Statistique Canada^{1.3}, qu'il s'agisse de données publiées ou obtenues à la suite d'une commande spéciale, ont alimenté les recherches relatives aux caractéristiques démographiques de la population, à la langue de l'immigration et à la langue du travail. Elles proviennent principalement de trois recensements^{1.4}, soit ceux de 1991, 1996 et 2001.

^{1.1} Il s'agit du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), y compris l'Observatoire de la culture et des communications.

^{1.2} L'existence du Comité de suivi de la situation linguistique est prévue à l'article 165.11 de la Charte de la langue française.

^{1.3} Ces données ont été utilisées avec la permission de Statistique Canada (numéro de référence : 2003324). Elles proviennent, à moins d'avis contraire, de l'échantillon de 20 % de la population. Il est important de mentionner qu'en général, les estimations réalisées ne tiennent pas compte du sous-dénombrement net observé à chacun des recensements. Le sous-dénombrement représente une estimation du nombre de personnes qui n'ont pas été énumérées au moment du recensement moins une estimation du nombre de personnes qui ont été recensées plus d'une fois.

^{1.4} Les données relatives à la langue du travail ont été recueillies pour la première fois en 2001 et, de ce fait, ne proviennent que du recensement de 2001.

Sauf dans le cas de rares exceptions, aucune comparaison n'a été faite avec la situation démographique antérieure à 1991, car des changements importants apportés par Statistique Canada, en 1991, dans les questions relatives à la langue « rendent délicates les comparaisons dans le temps », l'organisme invitant même « à la prudence dans l'analyse des tendances historiques »^{1.5}. Par ailleurs, afin de tracer un portrait qui soit le plus près possible de la réalité, la situation démographique observée en 2006 est évoquée dans la mesure où la disponibilité des données le permet^{1.6}.

Les travaux sur la langue de l'enseignement, sur les pratiques culturelles et sur la maîtrise du français ont été réalisés grâce à des données administratives obtenues de ministères (MCCCF, MELS, MICC) et d'organismes québécois (ISQ et Observatoire de la culture et des communications).

Aussi, différents corpus ont complété l'information utilisée, principalement en ce qui a trait aux travaux sur la qualité de la langue française.

À moins d'avis contraire^{1.7}, les données de ce rapport ont été étudiées selon le découpage territorial suivant : l'ensemble du Québec, la région métropolitaine de Montréal^{1.8} et l'île de Montréal. Les analyses diachroniques ont été faites en fonction de l'étendue définie par Statistique Canada pour chacun de ces territoires dans le dernier recensement mentionné. Par exemple, les données relatives à la région métropolitaine de Montréal ont été ajustées en fonction du territoire du recensement de 2001 ou de celui de 2006, selon le cas.

Enfin, quelques répondants ont déclaré avoir appris ou utiliser plus d'une langue. Pour simplifier les tableaux, leur description et leur examen, les données linguistiques faisant état des déclarations doubles et multiples ont généralement été réparties également entre les langues mentionnées pour ne former que trois catégories^{1.9} : le français, l'anglais et une classe résiduelle formée de toutes les autres langues.

^{1.5} STATISTIQUE CANADA, *Langue maternelle (produit électronique), Documentation de données (pour 93-313D)*, Le pays, p. 5.

^{1.6} Le 4 décembre 2007, Statistique Canada rendait publiques les données démographiques du recensement de 2006. Afin de compléter le portrait général de la situation démographique dressé par ce bilan, il a été décidé d'y inclure ces données dans la mesure de leur disponibilité immédiate sur Internet.

^{1.7} C'est entre autres le cas dans le fascicule 5, *Les caractéristiques linguistiques de la population des régions administratives du Québec, 1991-2001*, où ce sont plutôt les 17 régions administratives qui sont prises en compte. Les régions administratives sont des territoires déterminés par le gouvernement du Québec pour la gestion des interventions de ses différents ministères, à l'exception de celui du Tourisme.

^{1.8} La région métropolitaine de Montréal pourra être dénommée de différentes façons tout au long de ce texte. Ainsi, il sera question de la « région métropolitaine de recensement de Montréal », de la « RMR de Montréal », du « Montréal métropolitain », du « grand Montréal » et de la « région de Montréal » pour parler de ce territoire qui est formé « [...] de plusieurs municipalités adjacentes situées autour [...] [d'] un noyau urbain [...] [comptant] au moins 100 000 habitants [...] Pour être incluses dans une RMR [...], les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail. » (Catalogue du recensement de 2001).

^{1.9} Par exemple, les personnes qui ont déclaré avoir appris ou utiliser à la fois le français et l'anglais ont été réparties moitié-moitié entre le groupe français et le groupe anglais. Nous avons choisi de répartir ainsi les réponses multiples, notamment dans le fascicule 1 *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*. Toutefois nous aurions pu utiliser d'autres méthodes de répartition ou encore choisir de n'en utiliser aucune.

La langue et la population



La langue et la population



Avant de présenter les caractéristiques démolinguistiques de la population du Québec, il est important de définir un certain nombre de concepts auxquels nous nous reporterons fréquemment.

Quelques concepts clés

Ainsi, la *langue maternelle* signifie la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment de la collecte des données.

La *langue d'usage* se définit comme étant la langue parlée le plus souvent à la maison.

Par convention, dans ce texte, les termes *francophone*, *anglophone* ou *allophone* désignent les personnes dont la langue parlée le plus souvent à la maison, soit la langue d'usage, est le français, l'anglais ou une langue tierce. Cela étant, les mots *francophone*, *anglophone* ou *allophone* ne renvoient donc qu'à leur dimension linguistique. De ce fait, lorsque nous utilisons le mot *francophone*, nous désignons la personne qui parle le plus souvent le français à la maison et non celle qui s'identifie comme appartenant au groupe de langue française.

Par ailleurs, pour faire référence à la langue maternelle, on a retenu les expressions *personnes de langue maternelle française*, *personnes de langue maternelle anglaise* ou *personnes de langues maternelles tierces*.

Enfin, les données sur la connaissance des langues, en l'occurrence celle du français ou de l'anglais, indiquent si le recensé s'estime en mesure de soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, en français et en anglais, ou dans aucune de ces deux langues.

Outre ces notions qui renvoient directement aux questions linguistiques du recensement canadien, d'autres concepts dérivés seront aussi utilisés dans les pages qui suivent. Ainsi, il sera question de *transfert* ou de *substitution linguistique*, phénomène social qui consiste en l'adoption, par une personne, d'une langue d'usage autre que sa langue maternelle, de l'*indice synthétique de fécondité (ISF)*, soit le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (de 15 à 49 ans).

1.1 Le portrait général de la population

La population du Québec a augmenté de quelque 625 000 personnes au cours de la période allant de 1991 à 2006. De 6,8 millions qu'elle était en 1991, elle s'élevait à 7,4 millions en 2006, soit une augmentation procentuelle de plus de 9 %. Pour la même période, cette croissance de la population du Québec a cependant été inférieure à celle observée pour l'ensemble du Canada (15,7 %). Aussi, son poids relatif au sein du Canada (qui comptait, en 2006, 31 241 000 habitants) n'a cessé de diminuer, passant de 25,2 % en 1991 à 23,8 % en 2006. De même, le poids relatif de la population de langue maternelle française au sein de l'ensemble du Canada a également fléchi de 2,2 points en 15 ans, passant de 24,3 % en 1991 à 22,1 % en 2006. Enfin, il faut souligner que cette population se concentre de plus en plus au Québec (85,1 % en 1991 et 85,8 % en 2006).

Majoritairement de langue française, la population québécoise se forme aussi d'une portion non négligeable de personnes d'autres langues, langue anglaise ou langues tierces, qui fluctue au fil des recensements. C'est ce dont il sera maintenant question.

La langue et la population

1.1.1 La langue maternelle

- Ensemble du Québec

En 2006, près de quatre Québécois sur cinq avaient le français comme langue maternelle. Cette proportion a diminué entre 1991 et 2006 : légèrement entre 1991 et 2001 (de 82,0 % à 81,4 %) ^{1.10}, mais de façon plus marquée entre 2001 et 2006 (de 81,4 % à 79,6 %) accusant ainsi un recul significatif de près de deux points ^{1.11}.

Un peu moins d'un Québécois sur dix avait l'anglais comme langue maternelle, cette proportion ayant aussi décliné au cours de la décennie 1990 (de 9,2 % en 1991 à 8,3 % en 2001), pour demeurer stable à quelque 8,2 % entre 2001 et 2006.

Cependant, le pourcentage des personnes de langues maternelles tierces ^{1.12} a constamment augmenté de 1991 (8,8 %) à 2001 (10,3 %) pour atteindre 12,2 % en 2006 (tableau 1.1 ^{1.13}). Depuis 1996, la population de langues maternelles tierces dépasse, en nombre et en pourcentage, celle de langue maternelle anglaise.

En ce qui concerne les effectifs, l'évolution des trois groupes linguistiques est quelque peu différente.

En effet, les effectifs de la population de langue maternelle française ont constamment augmenté de 1991 à 2006, mais à un rythme variable, soit de 2,8 % pour la période de 1991 à 1996, de 1,1 % pour le lustre de 1996 à 2001, et de 2,0 % entre 2001 et 2006.

Quant à ceux de la population de langue maternelle anglaise, ils ont globalement diminué de 3,0 % entre 1991 et 2006, et ce, malgré une reprise non négligeable de 2,7 % entre 2001 et 2006.

Par ailleurs, le nombre de personnes de langues maternelles tierces s'est beaucoup accru, passant de 598 449 à 911 898 entre 1991 et 2006, l'augmentation quinquennale la plus importante étant survenue entre 2001 et 2006 (24,5 %).

Le graphique 1.1 rend compte, selon la langue maternelle, de cette évolution qui a varié au fil des périodes de cinq ans.

^{1.10} OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, Montréal, (Suivi de la situation linguistique; fascicule 1).

^{1.11} Selon Robert Bourbeau, « une diminution de plus de 1 %, durant une période de cinq ans, du poids démographique d'un effectif de six millions de personnes, c'est très significatif ». (*La Presse*, 13 décembre 2007)

^{1.12} Le groupe de langues maternelles tierces est constitué des autochtones et des personnes issues de l'immigration.

^{1.13} Une étude spéciale [Charles CASTONGUAY, *Incidence du sous-dénombrement et des changements apportés aux questions de recensement sur l'évolution de la composition linguistique de la population du Québec entre 1991 et 2001*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 3)] évalue de façon plus précise (en utilisant les estimations du sous-dénombrement produites par Statistique Canada) le poids des différents groupes linguistiques. Il ressort de cette étude que « le poids de la population de langue maternelle autre aussi bien que le poids de celle de langue d'usage autre poursuivent, entre 1996 et 2001, la tendance à la hausse enregistrée entre 1991 et 1996 ». Il y aurait aussi « une tendance continue à la baisse du poids de la population de langue maternelle française et de la population de langue d'usage française » (p. 24), contrairement à ce que montrent les données officielles non ajustées. Par exemple, selon les données officielles de Statistique Canada, 82,0 % des Québécois avaient le français comme langue maternelle en 1991, 81,5 % en 1996 et 81,4 % en 2001. En tenant compte de l'effet du sous-dénombrement net qui varie d'un recensement à l'autre, on devrait plutôt avoir 81,8 % (pour 1991), 81,4 % (pour 1996) et 81,0 % (pour 2001). Ces données ajustées sont reproduites à l'annexe B du fascicule 1 intitulé *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*. Faut de disposer des données nécessaires, il était impossible d'ajuster toutes les données démologiques officielles présentées dans ce rapport, celles-ci ne tiennent donc pas compte de ce sous-dénombrement.

La langue et la population

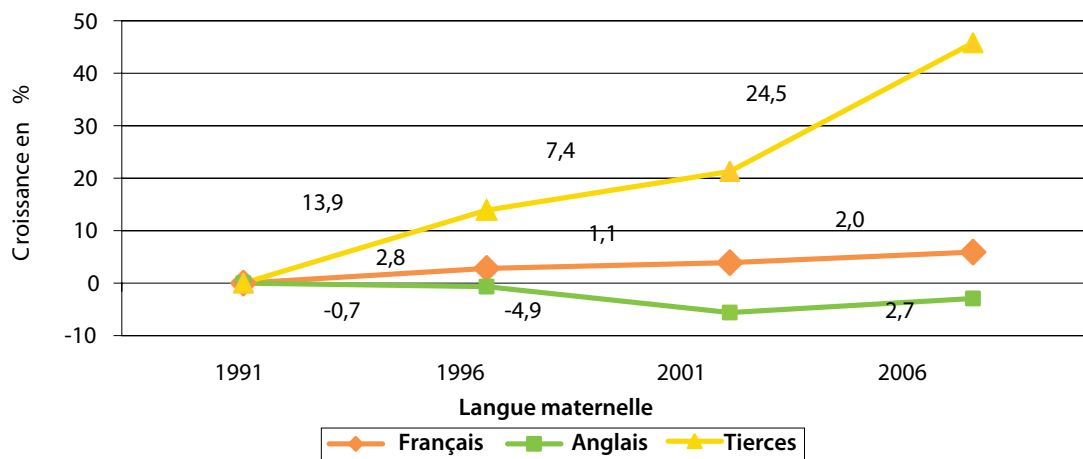
Tableau 1.1
Répartition de la population québécoise selon la langue maternelle
Ensemble du Québec, 1991, 1996, 2001 et 2006

	1991		1996		2001		2006	
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}
Français	82,0	5 585 649	81,5	5 741 432	81,4	5 802 027	79,6	5 916 842
Anglais	9,2	626 202	8,8	621 863	8,3	591 379	8,2	607 165
Tierces	8,8	598 449	9,7	681 785	10,3	732 174	12,2	911 898
Total	100,0	6 810 300	100,0	7 045 080	100,0	7 125 580	100,0	7 435 905

Sources : Pour 1991-2001 : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.1.

Pour 2006 : STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 2006, numéro 97-555-XCB2006015 au catalogue.

Graphique 1.1
Évolution procentuelle des effectifs de la population québécoise selon la langue maternelle
Ensemble du Québec, 1991-1996, 1996-2001 et 2001-2006



La langue et la population

- Région métropolitaine de Montréal et reste du Québec

Les caractéristiques linguistiques de la population de la région métropolitaine de Montréal^{1.14} diffèrent sensiblement de celles du reste du Québec. La population québécoise de langue maternelle anglaise est, en très grande partie, concentrée dans cette région (74 %) et la plupart des personnes de langues maternelles tierces s'y sont également établies de manière permanente (86 %), au point d'ailleurs que ce groupe y constituait, en 2006, un ensemble plus important que celui de langue maternelle anglaise et s'accroît à tous les recensements.

De fait, en 2006, la répartition de la population de la RMR selon la langue maternelle s'établissait ainsi : 65,7 % de langue maternelle française, soit un écart de 2,6 % par rapport à 2001; 12,5 % de langue maternelle anglaise, soit une proportion qui est demeurée à peu près inchangée (variation de - 0,2 %) au cours de la dernière période quinquennale; et 21,8 % de langues maternelles tierces pour une différence conséquente de 2,8 %.

Le poids relatif de la population de langue maternelle française de la RMR de Montréal accuse, depuis le recensement de 1996, une tendance à la baisse qui s'est accentuée au cours de la dernière période quinquennale, et ce, malgré un certain accroissement de ses effectifs. En effet, les effectifs des groupes de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise ont légèrement augmenté entre 2001 et 2006 : quelque 30 000 personnes pour le premier groupe et environ 16 000 pour le second. Par ailleurs, les effectifs du groupe de langues maternelles tierces ont augmenté de plus de 21 %, soit de quelque 138 000 personnes (tableau 1.2^{1.15}).

Tableau 1.2
Répartition de la population selon la langue maternelle
Région métropolitaine de Montréal, 1996, 2001 et 2006

	1996		2001		2006	
	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
Français	68,1	2 255 610	68,3	2 327 055	65,7	2 356 980
Anglais	13,7	451 855	12,7	432 365	12,5	448 325
Tierces	18,2	603 145	19,0	645 580	21,8	783 210
Total	100,0	3 310 610	100,0	3 405 000	100,0	3 588 515

Source : STATISTIQUE CANADA, *Le portrait linguistique en évolution*, Recensement de 2006, numéro 97-555-X1F au catalogue.

Dans le reste du Québec, en 2006, on comptait 92,5 % de personnes de langue maternelle française (3 559 862), 4,1 % de langue anglaise (158 840) et 3,4 % de langues tierces (128 688). Par rapport à 2001, on observe une variation négative d'environ 1 point du groupe de langue maternelle française au profit du groupe de langues maternelles tierces, même si sur le plan des effectifs, le premier groupe s'est accru de façon plus importante que le second (85 000 personnes par rapport à 42 000). En fait, cette évolution du poids relatif de la population de langues maternelles tierces à l'extérieur du grand Montréal (2,1 % en 1996, 2,3 % en 2001 et 3,3 % en 2006) pourrait être révélatrice d'une tendance qui s'amorce, à savoir une plus grande insertion de ces personnes au sein de la population habitant à l'extérieur de la région de Montréal.

^{1.14} Près de la moitié de la population du Québec (48,3 %) réside dans la région métropolitaine de Montréal, qui occupe un territoire allant de Saint-Zotique à l'ouest, à Richelieu au sud, à l'Assomption à l'est, à Gore et à Bellefeuille au nord.

^{1.15} Contrairement au tableau précédent, les données de 1991 compilées selon le territoire de la RMR de 2006 ne sont pas incluses dans le tableau 1.2, du fait qu'elles n'étaient pas disponibles sur Internet au moment de la rédaction de cette section du rapport.

La langue et la population

- Île de Montréal

L'évolution des caractéristiques démologiques de la population de l'île de Montréal révèle sensiblement les mêmes tendances que celles de la région métropolitaine, mais avec des écarts généralement plus importants.

Ainsi, en 2006, la proportion de la population de langue maternelle française de l'île passait sous la barre des 50 % (49,8 %), soit un écart de 3,4 % par rapport à 2001. Le poids relatif du groupe de langue maternelle anglaise est demeuré, quant à lui, à peu près inchangé au cours de la dernière période quinquennale, alors que le groupe de langues maternelles tierces représentait, en 2006, presque le tiers de la population montréalaise (32,6 %), résultat d'une variation positive de 3,5 points par rapport à 2001.

Par ailleurs, pour la même période, les effectifs du groupe de langue maternelle française diminuaient d'un peu moins de 40 000 personnes, soit une baisse non négligeable de 4,2 %.

Tableau 1.3
Répartition de la population selon la langue maternelle

Île de Montréal, 1991, 1996, 2001 et 2006

	1991		1996		2001		2006	
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}
Français	55,9	977 765	53,4	933 780	53,2	948 260	49,8	908 295
Anglais	19,4	339 625	18,9	330 760	17,7	316 410	17,6	321 085
Tierces	24,7	431 940	27,7	484 970	29,1	518 160	32,6	594 525
Total	100,0	1 749 330	100,0	1 749 510	100,0	1 782 830	100,0	1 823 905

Sources : Pour 1991-2001 : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.1.

Pour 2006 : STATISTIQUE CANADA, *Le portrait linguistique en évolution*, Recensement de 2006, numéro 97-555-X1F au catalogue.

- Régions administratives

Le portrait géolinguistique du Québec peut être précisé davantage en examinant la répartition relative des groupes linguistiques dans les régions administratives^{1.16}. À cette fin, les graphiques présentés à l'annexe II montrent bien l'importance relative de chacune des langues maternelles dans les différentes régions administratives du Québec. En effet, dans 13 des 17 régions administratives, la proportion, en ordre décroissant, des personnes de langue maternelle française dépasse les 90 % (Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre-du-Québec, Mauricie, Capitale-Nationale, Lanaudière, Abitibi-Témiscamingue, Laurentides) ou avoisine les 90 % (Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Montérégie, Côte-Nord). Les régions administratives où la proportion des personnes de langue maternelle française est inférieure à la moyenne du Québec (81,4 %, en 2001) étaient les suivantes : l'Outaouais (79,8 %), Laval (74,2 %), Montréal (53,2 %) et le Nord-du-Québec (44,0 %). Dans ce dernier cas, les personnes de langues maternelles tierces constituent le groupe majoritaire et parlent principalement l'inuktitut ou le cri. Les habitants de ce territoire sont peu nombreux (population de 38 575 personnes en 2001).

^{1.16} Les données présentées dans cette sous-section sont tirées du fascicule 5 *Les caractéristiques linguistiques de la population des régions administratives du Québec, 1991-2001*. Il importe de noter que ce fascicule a été réalisé avant la parution des données démologiques du recensement de 2006 et que sa mise à jour ne peut être faite sans passer de commandes spéciales à Statistique Canada.

La langue et la population

1.1.2 La langue d'usage

- Ensemble du Québec

Les données sur la langue parlée le plus souvent à la maison précisent encore ce portrait^{1.17}, en ce qu'elles témoignent d'une certaine perméabilité entre les groupes linguistiques et reflètent leur évolution à long terme, et ce, sans renvoyer à une quelconque réalité identitaire.

Au cours de la période de 1991 à 2006, les effectifs francophones et anglophones ont augmenté dans l'ensemble du Québec, en grande partie grâce aux personnes de langues maternelles tierces qui ont fait du français ou de l'anglais leur langue d'usage au foyer. Le groupe allophone s'est tout de même accru de quelque 100 000 individus au cours de la dernière période quinquennale. En conséquence, la proportion de francophones a diminué. De 83,1 % en 2001, elle s'établissait à 81,8 % en 2006 (tableau 1.4).

Tableau 1.4
Répartition de la population selon la langue d'usage
Ensemble du Québec, 1991, 1996, 2001 et 2006

	1991		1996		2001		2006	
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}
Français	83,0	5 651 790	82,8	5 830 080	83,1	5 918 390	81,8	6 085 156
Anglais	11,2	761 810	10,8	762 455	10,5	746 895	10,6	787 891
Tierces	5,8	396 700	6,4	452 545	6,4	460 295	7,6	562 858
Total	100,0	6 810 300	100,0	7 045 080	100,0	7 125 580	100,0	7 435 905

Sources : Pour 1991-2001 : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.2.

Pour 2006 : STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 2006, numéro 97-555-XWF2006002 au catalogue.

Par ailleurs, si on retient le fait que certaines personnes utilisent **plus d'une langue au foyer**, sans égard à leur importance relative^{1.18}, il y avait au Québec, en 2006, 86,7 % des Québécois qui parlaient le français à la maison (87,5 % en 2001), 17,0 %, l'anglais (16,7 % en 2001) et 11,3 %, une langue tierce (9,2 % en 2001)^{1.19}.

Ainsi, le pourcentage de locuteurs du français a légèrement fléchi au cours de la dernière période quinquennale en faveur de celui des locuteurs d'une langue tierce. Cependant, malgré cet écart relatif, le nombre de locuteurs du français a tout de même augmenté entre 2001 et 2006, mais dans une proportion moindre que chez les autres groupes :

- de 6 234 900 à 6 449 700, soit une augmentation de 214 800 personnes ou 3,4 % pour ce groupe;
- de 1 190 000 à 1 260 900, soit un accroissement de 70 900 personnes ou 6,0 % pour les locuteurs de l'anglais;
- de 655 600 à 836 700, soit une hausse de 181 100 personnes ou 28,0 % pour les locuteurs d'une langue tierce

^{1.17} Les langues parlées à la maison constituent un indicateur classique recueilli par Statistique Canada depuis 35 ans afin de caractériser les comportements linguistiques de la population. De plus, elles représentent un élément important du suivi de l'évolution de la situation linguistique au Québec, du fait qu'elles jouent un rôle important dans l'évolution à long terme des groupes linguistiques, surtout quand on examine l'attrait du français et de l'anglais chez les immigrants.

^{1.18} Ces langues peuvent être utilisées le plus souvent ou régulièrement.

^{1.19} Ces pourcentages n'étant pas mutuellement exclusifs, leur somme dépasse 100 %. Par exemple, les bilingues français-anglais sont comptés à la fois dans le groupe des locuteurs du français et dans celui de l'anglais.

La langue et la population

- Région métropolitaine de Montréal

Dans la région métropolitaine de Montréal, le nombre de francophones a continué d'augmenter entre 2001 et 2006, soit de 2,8 % ou 67 545 personnes par rapport à 6,4 % ou 37 555 personnes pour les anglophones et à 19,4 % ou 78 415 personnes pour les allophones.

Il n'est donc pas surprenant de constater qu'on y trouvait, en 2006 :

- 69,1 % de francophones, par rapport à 70,9 % en 2001;
- 17,5 % d'anglophones; et
- 13,4 % d'allophones, comparativement à 11,8 % en 2001 (tableau 1.5).

Tableau 1.5
Répartition de la population selon la langue d'usage
Région métropolitaine de Montréal, 1996, 2001 et 2006

	1996		2001		2006	
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}
Français	70,0	2 317 035	70,9	2 413 080	69,1	2 480 625
Anglais	18,0	594 910	17,3	588 385	17,5	625 940
Tierces	12,0	398 665	11,8	403 535	13,4	481 950
Total	100,0	3 310 610	100,0	3 405 000	100,0	3 588 515

Source : STATISTIQUE CANADA, *Le portrait linguistique en évolution*, Recensement de 2006, numéro 97-555-X1F au catalogue.

En tenant compte du fait que certaines personnes utilisent **plus d'une langue au foyer**, indépendamment de leur importance relative^{1.20}, il y avait, en 2006, dans la région métropolitaine de Montréal, 77,6 % des résidents qui parlaient le français à la maison, 26,1 %, l'anglais et 19,6 %, une langue tierce^{1.21}.

- Île de Montréal

Entre 2001 et 2006, on constate dans l'île de Montréal une baisse des effectifs francophones (16 894 personnes, soit 1,7 %), d'où un abaissement du poids relatif de ce groupe le ramenant à 54,2 % et une variation négative de plus de 2 points (tableau 1.6). Par contre, malgré un léger accroissement de leurs effectifs (14 383 personnes), le poids relatif des anglophones n'a pas notablement augmenté, tandis que celui des allophones dépasse maintenant les 20 %, à la suite d'un accroissement de leurs effectifs de 43 591 personnes (13,1 %).

^{1.20} Voir note 1.18

^{1.21} Voir note 1.19. Nous ne pouvons comparer la situation avec celle de 2001, les données appropriées n'étant pas disponibles sur Internet au moment de la rédaction de cette sous-section.

La langue et la population

Tableau 1.6
Répartition de la population selon la langue d'usage
Île de Montréal, 1991, 1996, 2001 et 2006

	1991		1996		2001		2006	
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}
Français	57,4	1 004 520	55,6	972 882	56,4	1 005 654	54,2	988 760
Anglais	26,0	454 017	25,6	448 057	25,0	444 767	25,2	459 150
Tierces	16,6	290 797	18,8	328 570	18,6	332 404	20,6	375 995
Total	100,0	1 749 335	100,0	1 749 510	100,0	1 782 825	100,0	1 823 905

Sources : Pour 1991-2001 : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.2.

Pour 2006 : STATISTIQUE CANADA, *Le portrait linguistique en évolution*, Recensement de 2006, numéro 97-555-X1F au catalogue.

1.1.3 La connaissance du français ou de l'anglais

- La connaissance du français

Entre 1991 et 2006, la connaissance du français a légèrement progressé au Québec (de 93,6 % en 1991 à 94,3 % en 2006). Ainsi, par rapport à 2001, quelque 658 000 Québécois additionnels affirmaient, en 2006, connaître le français.

Les personnes de langue maternelle anglaise et celles de langues maternelles tierces sont de plus en plus nombreuses à affirmer pouvoir soutenir une conversation en français. En effet, le taux de connaissance du français a progressé passant de 60,7 % en 1991 à 70,4 % en 2006 chez les Québécois de langue maternelle anglaise et de 68,6 % en 1991 à 75,3 % en 2006 chez ceux de langues maternelles tierces (tableau 1.7).

Ces variations se sont traduites par des accroissements nets de 47 408 personnes de langue maternelle anglaise et de 276 558 personnes de langues maternelles tierces déclarant connaître le français, qui sont survenus, pour plus de la moitié, au cours de la dernière période quinquennale.

La langue et la population

Tableau 1.7
Effectifs et pourcentage de la population connaissant le français ou l'anglais selon la langue maternelle
Ensemble du Québec, 1991, 2001 et 2006

	Connaissance					
	Français		Anglais		Ni le français, ni l'anglais	
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}
1991						
Français	99,9	5 580 063	31,6	1 765 065	—	0
Anglais	60,7	380 105	98,6	617 435	0,1	626
Tierces	68,6	410 536	67,5	403 953	10,5	62 837
Total	93,6	6 370 704	40,9	2 786 453	0,9	63 463
2001						
Français	99,9	5 796 225	36,9	2 140 948	—	0
Anglais	68,0	402 138	99,1	586 057	0,1	591
Tierces	73,5	538 148	69,1	505 932	7,9	57 842
Total	94,6	6 736 511	45,4	3 232 937	0,8	58 433
2006						
Français	100,0	5 914 138	36,1	2 136 474	0,0	1 101
Anglais	70,4	427 513	99,3	602 847	0,1	506
Tierces	75,3	687 094	67,5	615 319	7,5	68 763
Total	94,3	7 028 745	45,1	3 354 640	0,9	70 370

Sources : Pour 1991-2001 : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.6.

Pour 2006 : STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 2006, numéro 97-555-XCB2006016 au catalogue.

- La connaissance de l'anglais

De plus en plus de Québécois affirment connaître l'anglais. En 1991, 40,9 % des Québécois déclaraient pouvoir soutenir une conversation en anglais, cette proportion atteignant 45,1 % en 2006. Ainsi, en comparaison avec 1991, il y avait en 2006 près de 570 000 Québécois supplémentaires ayant mentionné connaître l'anglais, dont un peu plus de 65 % étaient de langue maternelle française.

- La connaissance du français et de l'anglais

Au cours de la période de 1991 à 2006, le bilinguisme français-anglais s'est répandu au Québec. De 35,4 % qu'il était en 1991, le taux de bilinguisme atteignait 40,6 % en 2006 (tableau 1.8). Ce changement a été surtout le fait de la population de langue maternelle française qui comptait, en 2006, quelque 375 000 nouveaux bilingues sur un total de près de 608 000.

La langue et la population

En 2006, relativement plus de personnes se déclaraient bilingues au sein de la population québécoise de langue maternelle anglaise (69,8 %) qu'au sein de la population de langues maternelles tierces (50,4 %) et du groupe de langue maternelle française (36,1 %) ^{1.22}. Par ailleurs, au cours de la période de 1991 à 2006, les effectifs bilingues français-anglais ont augmenté plus vite parmi la population de langue maternelle française (375 396 personnes ou 21,3 %) et celle de langues maternelles tierces (180 406 personnes ou 64,7 %) que parmi le groupe de langue maternelle anglaise (51 748 personnes ou 13,9 %).

Tableau 1.8
Effectifs et pourcentage de la population ayant une connaissance du français et de l'anglais selon la langue maternelle

Ensemble du Québec, 1991 et 2006

	1991		2006	
	% de bilingues français-anglais	N ^{bre}	% de bilingues français-anglais	N ^{bre}
Français	31,5	1 759 479	36,1	2 134 875
Anglais	59,4	371 964	69,8	423 712
Tierces	46,6	278 877	50,4	459 283
Total	35,4	2 410 321	40,6	3 017 870

Sources : Pour 1991 : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.5.

Pour 2006 : STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 2006, numéro 97-555-XCB2006016 au catalogue.

1.2 Les enjeux démographiques

1.2.1 La fécondité ^{1.23}

Il existe plusieurs façons de rendre compte de la fécondité de la population sur un territoire donné. Dans ce rapport, nous avons retenu le nombre absolu de naissances, élément incontournable pour calculer les divers taux et indice pertinents, dont le taux brut de natalité ^{1.24} et l'indice synthétique de fécondité (ISF) ^{1.25}, ce dernier se rapportant aux femmes en âge d'avoir des enfants, soit celles de 15 à 49 ans.

Sous le seuil de remplacement des générations depuis 30 ans, la fécondité québécoise a continué de décliner au cours des années 1990. Le nombre des naissances a diminué de quelque 24 %, passant d'un peu plus de 97 000 en 1991 à quelque 73 700 en 2001. Cette baisse importante s'est reflétée dans le taux brut de natalité, qui était de 13,8 enfants pour mille personnes en 1991 et de 10,0 pour mille en 2001. Cependant, les récentes statistiques diffusées par l'Institut de la statistique du Québec

^{1.22} Toutefois, il y a numériquement beaucoup plus de personnes de langue maternelle française bilingues que de personnes de langue maternelle anglaise sachant parler le français. À l'échelle du Québec en 2001, par exemple, le rapport était de 54 (2 140 948 personnes de langue maternelle française) contre 10 (397 407 personnes de langue maternelle anglaise). Même dans l'île de Montréal, ce rapport était de 26 (544 306 personnes de langue maternelle française) contre 10 (208 229 personnes de langue maternelle anglaise) en faveur des francophones.

^{1.23} Les données présentées dans cette sous-section sont principalement tirées de Michel PAILLÉ, *La fécondité des groupes linguistiques au Québec, 1991, 1996, 2001. Analyse comparée de l'indice synthétique de fécondité calculé selon deux méthodes*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 5).

^{1.24} Le taux brut de natalité est le nombre total de naissances pour 1 000 personnes.

^{1.25} L'indice synthétique de fécondité (ISF) est le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (15-49 ans).

La langue et la population

révèlent une certaine reprise à ce chapitre, plus particulièrement depuis 2002. En effet, alors que le nombre absolu des naissances était à son plus bas, en 2002, avec 72 478 naissances, il dépassait les 81 000, en 2006. En conséquence, le taux brut de natalité a progressé d'un point au cours de ces cinq dernières années. De 9,7 enfants pour mille personnes qu'il était en 2002, il montait à 10,7 pour mille en 2006.

Le déclin observé entre 1991 et 2001 n'a cependant pas connu la même ampleur pour chacun des groupes linguistiques. Ainsi, la part des naissances attribuées aux femmes de langue maternelle française a diminué passant de 82 % à 78 % dans l'ensemble du Québec et de 53 % à 45 % dans l'île de Montréal. Celle des femmes de langues maternelles tierces variait pour aller de 10 % à 14 % à l'échelle du Québec et de 28 % à 38 % dans l'île de Montréal. Pour ce qui est des femmes de langue maternelle anglaise, le poids démographique de leurs enfants nouveau-nés a faiblement fluctué se situant autour de 8 % pour l'ensemble du Québec et de 18 % pour l'île de Montréal, et ce, malgré une baisse du nombre d'enfants mis au monde (- 2 208 naissances pour l'ensemble du Québec et - 1 060 pour Montréal).

Outre la diminution procentuelle des naissances survenue entre 1991 et 2001 chez les femmes de langue maternelle française, il importe de souligner également l'importance de la baisse des naissances chez ce groupe (- 22 098) qui représente plus de 90 % de la différence observée pour l'ensemble des trois groupes linguistiques (- 23 649).

Le tableau 1.9 permet au lecteur intéressé de compléter avantageusement l'information sommaire que nous venons de présenter.

Tableau 1.9
Nombre et pourcentage des naissances selon la langue maternelle de la mère
Ensemble du Québec, île de Montréal, 1991, 1996 et 2001

	Langue maternelle						Total
	Français		Anglais		Tierces		
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	
Ensemble du Québec							
1991	81,6	79 436	8,4	8 177	10,0	9 735	97 348
1996	78,6	66 912	8,3	7 066	13,1	11 152	85 130
2001	77,8	57 338	8,1	5 969	14,1	10 392	73 699
Différence entre 1991 et 2001		- 22 098		- 2 208		+ 657	- 23 649
Île de Montréal							
1991	53,4	12 764	19,0	4 541	27,6	6 597	23 902
1996	45,8	10 394	18,0	4 085	36,2	8 216	22 695
2001	44,8	9 121	17,1	3 481	38,1	7 757	20 359
Différence entre 1991 et 2001		- 3 643		- 1 060		+ 1 160	- 3543

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.19.

Par ailleurs, la répartition des naissances selon la langue d'usage de la mère montre une image quelque peu différente de celle dépeinte selon la langue maternelle. En effet, on observe des pourcentages légèrement plus élevés pour les mères francophones et les mères anglophones. Le tableau 1.10 présente cette répartition pour les trois groupes linguistiques et facilitera les comparaisons avec celle du tableau 1.9.

La langue et la population

Tableau 1.10
Nombre et pourcentage des naissances selon la langue d'usage de la mère

Ensemble du Québec, île de Montréal, 1991, 1996 et 2001

	Langue d'usage de la mère						Total
	Français		Anglais		Tierces		
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	
Ensemble du Québec							
1991	82,9	80 701	10,3	10 027	6,8	6 620	97 348
1996	80,6	68 615	10,4	8 854	9,0	7 661	85 130
2001	80,6	59 401	11,6	8 549	7,8	5 749	73 699
Différence entre 1991 et 2001		- 21 300		- 1 478		- 871	- 23 649
Île de Montréal							
1991	55,9	13 361	25,6	6 119	18,5	4 422	23 902
1996	50,1	11 370	24,7	5 606	25,2	5 719	22 695
2001	52,4	10 668	27,4	5 578	20,2	4 113	20 359
Différence entre 1991 et 2001		- 2 693		- 541		- 309	- 3 543

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.20.

Entre 1991 et 2001, l'ISF a généralement fluctué à la baisse à l'échelle du Québec, dans l'île de Montréal et dans le reste du Québec, et ce, pour tous les groupes linguistiques.

Toutes langues confondues, la fécondité des Québécoises est demeurée inférieure au nombre moyen de 2,1 enfants par femme, nécessaire selon les démographes au renouvellement naturel de la population, et n'a cessé de diminuer au cours de cette période, au point qu'elle était, en 2001, de 1,49 enfant pour l'ensemble du Québec et de 1,43 enfant dans l'île de Montréal^{1.26}. L'on constate toutefois une augmentation du nombre de naissances depuis 2001, d'où un relèvement significatif de l'indice synthétique de fécondité qui atteignait, en 2006, 1,62 enfant pour l'ensemble du Québec et 1,50 dans l'île de Montréal. Selon les démographes, un tel accroissement demeure cependant insuffisant pour assurer le renouvellement naturel de la population.

Les Québécoises de langue maternelle française et celles de langue maternelle anglaise avaient, en 2001, des indices de fécondité comparables (1,46 et 1,42 enfant), alors que celles de langues maternelles tierces conservaient l'indice le plus élevé (1,73 enfant).

^{1.26} La faible fécondité observée au Québec ne diffère pas vraiment de celle notée pour l'ensemble du Canada et des provinces canadiennes, sauf l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan. En effet, selon Statistique Canada, les ISF observés en 2001 étaient les suivants par ordre croissant : Terre-Neuve-et-Labrador, 1,30 enfant par femme; Colombie-Britannique et Nouvelle-Écosse, 1,40 enfant; Nouveau-Brunswick, 1,41 enfant; Québec, 1,49 enfant; Ontario, 1,53 enfant; Île-du-Prince-Édouard, 1,54 enfant; Alberta, 1,67 enfant; Manitoba, 1,82 enfant; Saskatchewan, 1,89 enfant. Enfin, mentionnons que l'indice synthétique de fécondité observé au Québec est comparable à celui du Canada (1,53 en 2001) et de l'Union Européenne qui s'élevait, en 2000, à 1,43 enfant par femme.

La langue et la population

De 1991 à 2001, on a constaté, dans l'île de Montréal, les plus bas indices de fécondité chez les femmes de langue maternelle française (entre 1,44 et 1,20 enfant par femme) qui étaient suivies en cela par celles de langue anglaise (entre 1,55 et 1,47 enfant par femme). L'ISF des femmes de ce groupe a cependant moins varié (-0,08) que celui des femmes de langue maternelle française (-0,24). Les femmes de langues maternelles tierces ont conservé pour leur part les indices les plus élevés, démontrant même une certaine stabilité (1,72 enfant en 1991 et 1,76, en 2001)^{1.27}.

Tableau 1.11
Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle de la mère
Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1991, 1996 et 2001

	Langue maternelle de la mère			Population totale
	Français	Anglais	Tierces	
Ensemble du Québec				
1991	1,66	1,54	1,84	1,65
1996	1,56	1,48	1,89	1,61
2001	1,46	1,42	1,73	1,49
Différence entre 1991 et 2001	- 0,20	- 0,12	- 0,11	- 0,16
Île de Montréal				
1991	1,44	1,55	1,72	1,50
1996	1,34	1,53	1,88	1,57
2001	1,20	1,47	1,76	1,43
Différence entre 1991 et 2001	- 0,24	- 0,08	+ 0,04	- 0,07
Reste du Québec				
1991	1,73	1,56	2,18	1,73
1996	1,62	1,46	1,90	1,62
2001	1,54	1,42	1,66	1,54
Différence entre 1991 et 2001	- 0,19	- 0,14	- 0,52	- 0,19

Source : Michel PAILLÉ, *La fécondité des groupes linguistiques au Québec, 1991, 1996, 2001*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 5, tableau 7).

L'ISF, mesuré selon la langue d'usage de la mère, fournit des renseignements légèrement différents des précédents.

Ainsi, dans l'ensemble du Québec, la fécondité des mères francophones est à peu près semblable à celle des mères de langue maternelle française et a rejoint, en 2001, celle des mères anglophones (1,47 enfant par rapport à 1,46). L'indice synthétique de fécondité des mères anglophones a peu varié au cours des années 1990 (entre 1,50 et 1,45 enfant par femme). Chez les allophones, l'ISF dépassait, en 1991 et en 1996, 2 enfants mais glissait, en 2001, à 1,80 enfant.

^{1.27} Par contre, on a observé une variation très importante de l'ISF des femmes de langues maternelles tierces qui résidaient à l'extérieur de l'île de Montréal. De 2,18 enfants par femme en âge de procréer qu'il était en 1991, il est passé à 1,66 en 2001. Il importe cependant de traiter cette information avec prudence, étant donné le petit nombre de femmes visées.

La langue et la population

Dans l'île de Montréal, on peut observer l'inverse de ce qui s'est produit dans tout le Québec au cours de la décennie 1990. En effet, à égalité au début de la période (1,47 enfant), l'ISF des anglophones s'est maintenu à ce niveau tandis que celui des francophones a fléchi jusqu'à 1,29 enfant. L'ISF des allophones a pour sa part glissé à 1,70 enfant en 2001, demeurant cependant le plus élevé des trois groupes linguistiques.

Tableau 1.12
Indice synthétique de fécondité selon la langue d'usage de la mère
Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1991, 1996 et 2001

	Langue d'usage de la mère			Population totale
	Français	Anglais	Tierces	
Ensemble du Québec				
1991	1,67	1,50	2,04	1,65
1996	1,57	1,45	2,03	1,61
2001	1,47	1,46	1,80	1,49
Différence entre 1991 et 2001	- 0,20	- 0,04	- 0,24	- 0,16
Île de Montréal				
1991	1,47	1,47	1,87	1,50
1996	1,42	1,47	1,98	1,57
2001	1,29	1,48	1,70	1,43
Différence entre 1991 et 2001	- 0,18	+ 0,01	- 0,17	- 0,07
Reste du Québec				
1991	1,73	1,59	2,50	1,73
1996	1,62	1,47	2,12	1,62
2001	1,53	1,46	2,03	1,54
Différence entre 1991 et 2001	- 0,20	- 0,13	- 0,47	- 0,19

Source : Michel PAILLÉ, *La fécondité des groupes linguistiques au Québec, 1991, 1996, 2001*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 5, tableau 6).

1.2.2 Le vieillissement

De façon générale, les recensements récents montrent un vieillissement généralisé de la population. Cependant, cette tendance s'avère plus marquée chez les personnes de langue maternelle française dont l'âge médian^{1.28} a augmenté de 4,5 ans (34,1 ans en 1991 et 38,6 en 2001) et a ainsi dépassé celui des autres groupes, pour devenir le plus élevé (tableau 1.13).

^{1.28} Âge où les personnes formant une population sont réparties en deux groupes égaux.

La langue et la population

Tableau 1.13
Âge médian de la population selon la langue maternelle
Ensemble du Québec, 1991, 1996 et 2001

	1991	1996	2001
Français	34,1	36,0	38,6
Anglais	34,3	35,2	36,9
Tierces	35,7	36,2	37,8

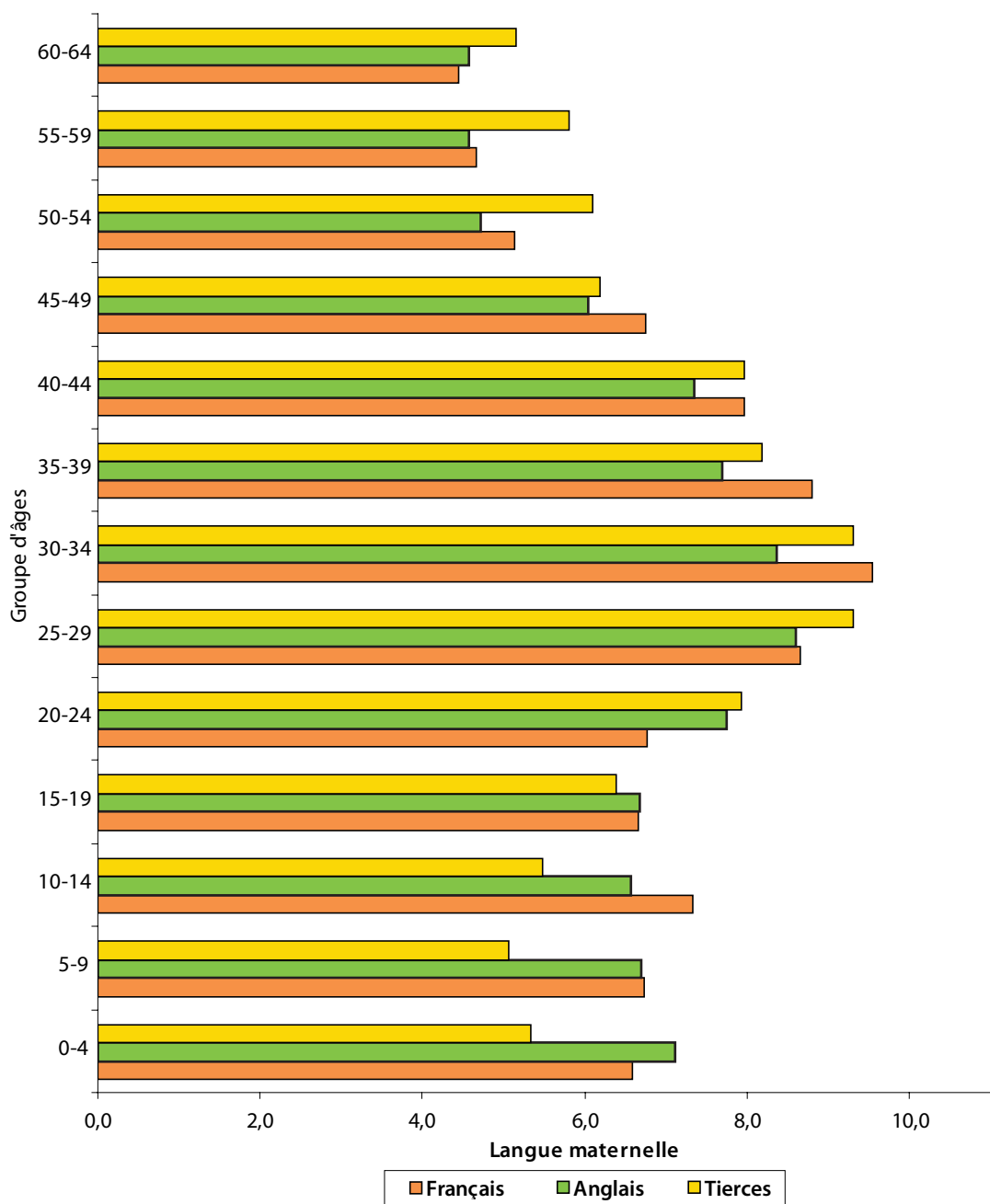
Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.22.

Cette évolution s'explique de plusieurs façons. D'abord, la population québécoise de langue maternelle française comptait, en 2001, environ 66 000 enfants âgés de 0 à 4 ans de moins qu'en 1996. Aussi, la tranche des moins de 20 ans a perdu de l'importance, passant de 27,3 % en 1991 à 24,7 % en 2001, tandis que celle de langue maternelle anglaise est demeurée à peu près stable, fluctuant entre 27,1 % et 27,4 %. On constate également chez le groupe de langue maternelle française un pourcentage substantiellement plus important de personnes âgées entre 40 et 60 ans que chez les autres groupes linguistiques. Enfin, même si elle ne présentait pas la plus forte proportion d'individus de 60 ans ou plus, la population de langue maternelle française a tout de même franchi le cap des 15 %, pour atteindre 16,6 % en 2001.

Les graphiques 1.2 montrent bien la transformation de la structure d'âges des trois groupes linguistiques au fil des recensements, en plus de permettre de comparer ces groupes entre eux. Ainsi, on note, dans le cas de la population de langue maternelle française, une base de la pyramide (0-4 ans, 5-9 ans et 10-14 ans) qui se rétrécit et un sommet (40 ans ou plus) qui s'élargit. Dans le cas de la population de langue maternelle anglaise, on observe plutôt une certaine constance à la base de la pyramide des âges, un rétrécissement de la tranche des 20-39 ans, suivi d'un élargissement de celle des 40-59 ans et d'une stabilité de la catégorie des 60 ans ou plus. Enfin, dans le cas de la population de langues maternelles tierces, les tendances observées varient peu d'un recensement à l'autre. Il s'agit toutefois d'une population qui compte un plus grand nombre de personnes âgées de 20 à 39 ans que les deux autres, et ce, quel que soit le recensement.

La langue et la population

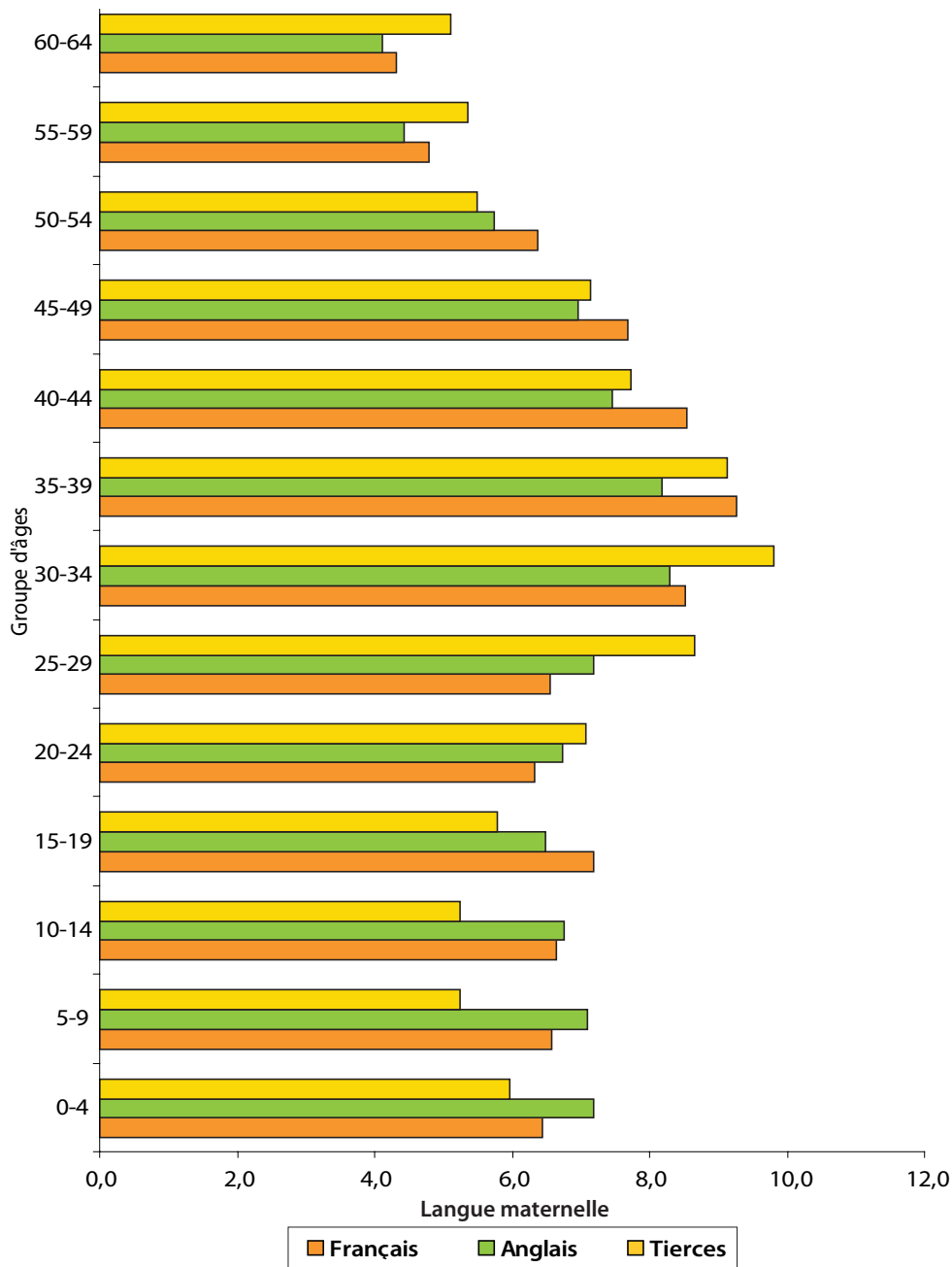
Graphique 1.2A
Pourcentage de la population selon l'âge, par langue maternelle
Ensemble du Québec, 1991



Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.11.

La langue et la population

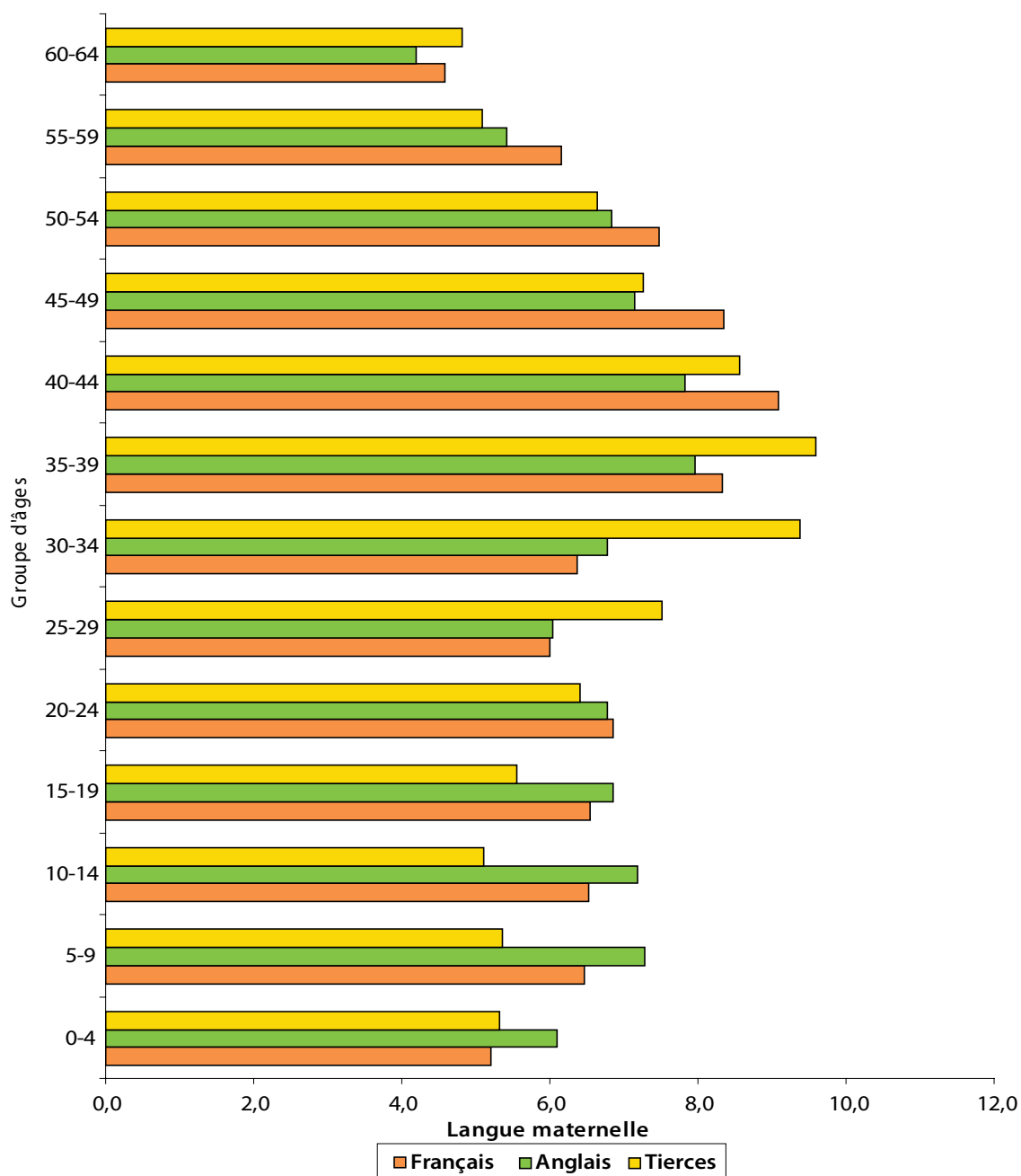
Graphique 1.2B
Pourcentage de la population selon l'âge, par langue maternelle
Ensemble du Québec, 1996



Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.11.

La langue et la population

Graphique 1.2C
Pourcentage de la population selon l'âge, par langue maternelle
Ensemble du Québec, 2001



Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.11.

La langue et la population

Tableau 1.14
Pourcentage de la population selon le groupe d'âges, par langue maternelle
Ensemble du Québec, 2001^a

	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Tierces
0-4	5,2	6,1	5,3
5-9	6,5	7,3	5,4
10-14	6,5	7,2	5,1
15-19	6,5	6,9	5,6
0-19	24,7	27,4	21,3
20-24	6,9	6,8	6,4
25-29	6,0	6,0	7,5
30-34	6,4	6,8	9,4
35-39	8,3	8,0	9,6
20-39	27,6	27,5	32,9
40-44	9,1	7,8	8,6
45-49	8,3	7,1	7,3
50-54	7,5	6,8	6,6
55-59	6,2	5,4	5,1
40-59	31,1	27,2	27,6
60-64	4,6	4,2	4,8
65 ou plus	12,1	13,6	13,4
60 ou plus	16,6	17,8	18,2
Total	5 802 027	591 379	732 174

^a Les déclarations doubles et multiples ont été réparties de manière égale entre les langues mentionnées.

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.11.

Par ailleurs, le phénomène de vieillissement est vécu de façon plus marquée dans certaines régions administratives selon la langue maternelle.

Ainsi, la population de langue maternelle française du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine montre des signes de vieillissement évidents. Dans chacune de ces régions, une proportion d'au moins 18 % de ce groupe est âgée de 60 ans ou plus, alors que les moins de 20 ans voient leur part relative s'amoinrir au fil des recensements (tableau 1.15).

Chez les personnes de langue maternelle anglaise, le vieillissement le plus prononcé s'observe dans les régions de la Capitale-Nationale, de l'Estrie et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, tout comme dans Lanaudière et les Laurentides, où la proportion de personnes de 60 ans ou plus est aussi supérieure à 18 %.

Quant aux personnes de langues maternelles tierces, les plus âgées se retrouvent, comme il fallait s'y attendre, surtout dans la région de Montréal (19,1 %) et ses régions adjacentes : Lanaudière (18,1 %), Montérégie (19,5 %) et Laurentides (23,5 %).

La langue et la population

Tableau 1.15
Pourcentage de la population de langue maternelle française selon le groupe d'âges
Régions administratives du Québec^a, 2001

		Groupe d'âges			
		0-19	20-39	40-59	60 ou plus
01	Bas-Saint-Laurent	24,2	24,5	32,6	18,8
12	Chaudière-Appalaches	25,8	26,9	31,0	16,3
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	25,7	26,0	32,0	16,4
17	Centre-du-Québec	26,2	26,4	30,5	16,9
04	Mauricie	22,5	24,3	32,7	20,5
03	Capitale-Nationale	21,9	28,0	32,0	18,2
14	Lanaudière	27,9	26,2	31,7	14,2
08	Abitibi-Témiscamingue	27,9	26,6	30,7	14,7
15	Laurentides	27,4	27,3	31,2	14,2
05	Estrie	25,4	26,9	30,7	17,0
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	23,1	23,5	33,7	19,7
16	Montérégie	26,4	27,1	31,6	14,9
09	Côte-Nord	25,3	27,3	33,0	14,3
07	Outaouais	26,6	28,7	31,0	13,7
13	Laval	25,4	26,5	30,2	17,8
06	Montréal	20,6	31,5	28,8	19,2
10	Nord-du-Québec	29,1	30,9	31,4	8,7
Ensemble du Québec		24,7	27,6	31,1	16,6

^a En ordre décroissant de la proportion de personnes de langue maternelle française dans la région (voir graphiques en annexe II).

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population des régions administratives du Québec, 1991-2001*, fascicule 5, indicateur 5.5.

1.2.3 Les migrations inter et intraprovinciales

Entre 1991 et 2006, plus de 138 000 personnes de langue maternelle anglaise ont quitté le Québec, tandis qu'un peu moins de 77 000 y sont entrées. Il en a résulté une perte nette globale de quelque 61 800 personnes, ainsi répartie : 24 500 entre 1991 et 1996, 29 300 pour la période quinquennale suivante, et moins de 8 000 entre 2001 et 2006 (tableau 1.16).

Par contre, le groupe de langue maternelle française s'est somme toute maintenu, entre 1991 et 1996 (1 200 personnes); il a encaissé un déficit de quelque 9 000 personnes dans les cinq années suivantes et a enregistré à nouveau un léger gain de près de 5 000 personnes entre 2001 et 2006.

Quant au groupe de langues maternelles tierces, il a perdu 14 100 personnes au début de la décennie, 19 100 au cours des cinq années suivantes, et un peu plus de 8 600 au cours de la dernière période quinquennale.

La langue et la population

Cela dit, les flux migratoires de la période de 1991 à 2006 ont joué en faveur du français. Les personnes de langue maternelle française ont moins quitté le Québec que celles de langue anglaise et elles y sont revenues ou entrées en plus grand nombre. Sur cette période de 15 ans, on observe dès lors un très léger déficit migratoire pour le groupe de langue maternelle française (- 2 710 personnes), mais des pertes nettes beaucoup plus importantes pour le groupe de langue maternelle anglaise (- 61 770 personnes) et celui de langues maternelles tierces (- 41 875).

Aussi, il importe de souligner que la dynamique des migrations interprovinciales a changé au cours de la dernière période quinquennale. En effet, on observe une diminution significative des départs du Québec vers les autres provinces canadiennes, notamment chez le groupe de langue maternelle anglaise^{1.29}, et une augmentation non négligeable des retours ou des entrées au Québec de la part de personnes de langue maternelle française et, dans une moindre mesure, de celles de langues maternelles tierces^{1.30}.

Tableau 1.16
Migrations entre le Québec et le reste du Canada selon la langue maternelle
Ensemble du Québec, 1991-1996, 1996-2001 et 2001-2006

	Langue maternelle	Migrants qui ont quitté le Québec	Migrants qui sont entrés au Québec	Solde migratoire du Québec
1991-1996	Français	33 600	34 800	1 200
	Anglais	51 100	26 600	-24 500
	Tierces	21 600	7 500	-14 100
Total		106 300	68 900	-37 400
1996-2001	Français	39 700	30 800	-8 900
	Anglais	53 300	24 000	-29 300
	Tierces	26 700	7 600	-19 100
Total		119 700	62 400	-57 300
2001-2006	Français	30 995	35 985	4 990
	Anglais	34 110	26 140	-7 970
	Tierces	20 100	11 425	-8 675
Total		85 205	73 550	-11 655

Source : STATISTIQUE CANADA, *Le portrait linguistique en évolution*, Recensement de 2006, numéro 97-555-X1F au catalogue, tableau 13.

^{1.29} Selon Statistique Canada, cette perte nette est la plus faible observée depuis 1966.

^{1.30} Selon Statistique Canada, cela donne à penser qu'on assiste probablement à une certaine migration de retour.

La langue et la population

La migration intraprovinciale joue également un rôle majeur dans la dynamique démographique du groupe de langue française, du moins en ce qui concerne l'île de Montréal et le reste de la RMR^{1.31}. L'étalement urbain, pour ne parler que de ce phénomène, est essentiellement le fait de personnes de langue française. Il entraîne donc un impact négatif sur l'effectif et sur le poids relatif de ce groupe dans l'île et, en conséquence, un impact positif sur le territoire de la couronne de Montréal.

1.2.4 Les substitutions linguistiques

La question des substitutions est généralement perçue comme un élément significatif de l'évaluation de la situation linguistique au Québec. Les études réalisées sur ce sujet permettent de rendre compte du nombre de transferts ou de substitutions^{1.32}, qui consistent en l'adoption par une personne d'une langue d'usage autre que sa langue maternelle, et d'évaluer en quelque sorte le pouvoir d'attraction relatif du français et de l'anglais au Québec, ainsi que de mesurer les effets indirects de l'application de la politique linguistique du Québec.

Pour bien cerner la réalité des substitutions, il importe de distinguer, d'une part, les transferts entre le français et l'anglais et, d'autre part, ceux qui concernent le français ou l'anglais et une langue tierce. Les transferts nets entre le français et l'anglais sont très peu nombreux, comme le démontre le tableau suivant et, de ce fait, n'ont que peu d'impact significatif, du moins actuellement, sur l'évolution de la situation linguistique au Québec.

Tableau 1.17

Anglicisation nette^{1.33} de la population de langue maternelle française

Ensemble du Québec, région métropolitaine de Montréal et reste du Québec, 1991, 1996 et 2001

	1991	1996	2001
Ensemble du Québec	6 100	2 588	7 811
Région de Montréal	15 186	13 792	17 706
Reste du Québec	-9 086	-11 204	-9 895

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.16.

Les substitutions nettes d'une langue tierce en faveur du français ou de l'anglais sont cependant plus nombreuses et, à long terme, elles pourraient contribuer à modifier la dynamique linguistique québécoise. Puisqu'elles sont en outre révélatrices de l'attrait relatif du français et de l'anglais, elles méritent un traitement particulier.

À l'échelle du Québec, les substitutions nettes de personnes de langues maternelles tierces se sont faites, selon les recensements de 1991, 1996 et 2001^{1.34}, plus en faveur de l'anglais que du français. Toutefois, il importe de souligner que le français

^{1.31} Marc TERMOTE, *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal, 2001-2051*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 8).

^{1.32} Il s'agit ici de transferts sur la « durée de vie », c'est-à-dire réalisés à un moment indéterminé entre la naissance des individus recensés et la date du recensement. Certains transferts peuvent même avoir été réalisés avant l'arrivée de l'immigrant au pays et être, tout de même, considérés comme tels.

^{1.33} Par anglicisation nette, on entend le nombre de locuteurs natifs du français qui ont adopté l'anglais comme langue d'usage, moins le nombre de locuteurs natifs de l'anglais qui ont adopté le français comme langue d'usage. Une valeur négative indique une francisation nette de la population de langue maternelle anglaise.

^{1.34} Il importe de rappeler que le nombre de substitutions a été obtenu après répartition des réponses multiples et vise l'ensemble de la population de langues maternelles tierces et pas seulement la population immigrée.

La langue et la population

a progressé beaucoup plus rapidement (72 %) et de façon notable d'une période quinquennale à l'autre (augmentation de 26 % entre 1991 et 1996 et de 36 % entre 1996 et 2001), pendant que l'anglais ne gagnait qu'environ 7 % pour chacune de ces périodes. En effet, selon le recensement de 2001, 147 705 personnes de langues tierces (129 515 en 1991) avaient adopté, à un moment ou l'autre de leur vie, l'anglais comme langue d'usage au foyer et 124 181, le français (72 246 en 1991).

Sans surprise, c'est dans la région métropolitaine de Montréal que les personnes de langues tierces effectuent le plus de substitutions linguistiques au foyer. En 2001, 138 390 de ces personnes habitant la RMR avaient effectué un transfert vers l'anglais et 103 559 vers le français, par rapport à 9 315 vers l'anglais et 20 622 vers le français, ailleurs au Québec.

Mentionnons enfin que l'on observe sensiblement les mêmes tendances dans la RMR et dans le reste du Québec. Ainsi, le nombre de substitutions vers le français a augmenté beaucoup plus rapidement (RMR de Montréal = 76 %; reste du Québec = 55 %) que celui vers l'anglais (RMR de Montréal = 14 %; reste du Québec = 22 %).

Tableau 1.18

Anglicisation et francisation nettes de la population de langues maternelles tierces

Ensemble du Québec, région métropolitaine de Montréal et hors de la région métropolitaine de Montréal, 1991, 1996 et 2001

	1991	1996	2001
Ensemble du Québec			
Substitutions nettes du français à la place d'une tierce langue (1)	72 246	91 224	124 181
Substitutions nettes de l'anglais à la place d'une tierce langue (2)	129 515	138 014	147 705
Force d'attraction relative du français en % $[(1)/(1)+(2)]$	35,8	39,8	45,7
Région métropolitaine de Montréal			
Substitutions nettes du français à la place d'une tierce langue (1)	58 956	74 873	103 559
Substitutions nettes de l'anglais à la place d'une tierce langue (2)	121 895	129 443	138 390
Force d'attraction relative du français en % $[(1)/(1)+(2)]$	32,6	36,6	42,8
Hors de la région métropolitaine de Montréal			
Substitutions nettes du français à la place d'une tierce langue (1)	13 290	16 351	20 622
Substitutions nettes de l'anglais à la place d'une tierce langue (2)	7 620	8 571	9 315
Force d'attraction relative du français en % $[(1)/(1)+(2)]$	63,6	65,6	68,9

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, fascicule 1, indicateur 1.17.

Au cours de la période de 1991 à 2001, l'évolution des substitutions, qui demeuraient favorables à l'anglais, révèle néanmoins, pour l'ensemble du Québec, un attrait croissant pour le français. En effet, sa force d'attraction relative est passée de 35,8 % à 45,7 %, soit une variation positive de quelque 10 points, alors que celle de l'anglais fléchissait conséquemment d'autant^{1.35}. Le graphique 1.3 fait état de ces changements et témoigne d'une dynamique propice au français.

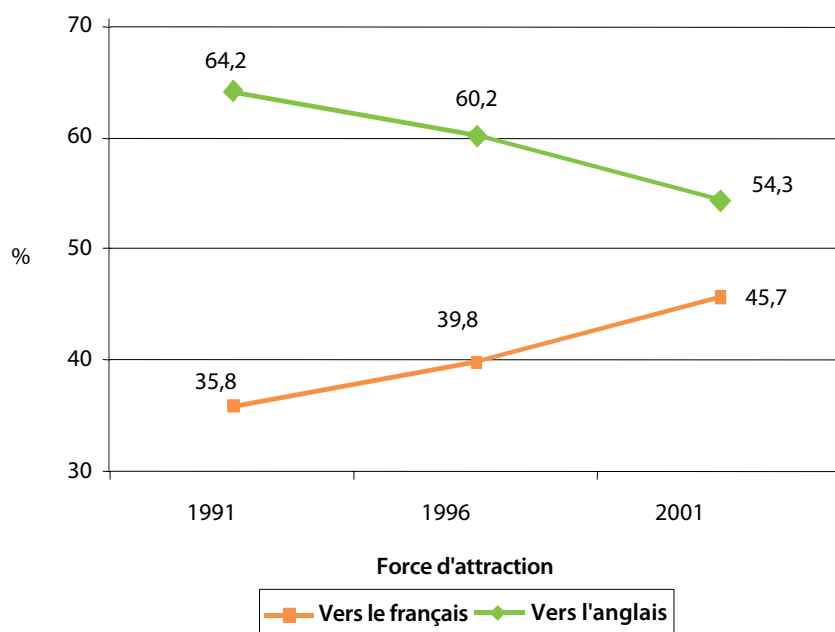
^{1.35} Selon Statistique Canada, en 2006, une majorité de personnes de langues maternelles tierces ont adopté, pour une première fois, le français comme principale langue d'usage à la maison, soit 51 % par rapport à 49 % qui ont choisi l'anglais (STATISTIQUE CANADA, *Le portrait linguistique en évolution*, Recensement de 2006, p. 23). Il importe cependant de préciser que, pour le calcul des substitutions linguistiques, l'organisme fédéral n'utilise que les réponses uniques et que, de ce fait, les comparaisons avec ce qui précède doivent être faites avec prudence.

La langue et la population

Graphique 1.3

Force d'attraction du français et de l'anglais (en %), évaluée d'après les substitutions linguistiques

Ensemble du Québec, 1991, 1996 et 2001



Source : Tableau 1.18.

Cela étant, il importe de préciser que les fluctuations observées dans le nombre de substitutions linguistiques sont attribuables à des événements survenus dans la vie de l'immigrant tant avant l'arrivée au Québec qu'après.

En effet, plusieurs substitutions en faveur du français sont réalisées ou amorcées avant l'arrivée de l'immigrant au pays, que ce soit à cause de son cheminement personnel ou de l'image francophone projetée par le Québec à l'étranger. Un certain nombre d'entre elles découlent vraisemblablement de l'application de la politique d'immigration du Québec, et particulièrement de ses critères de sélection.

Par ailleurs, le pouvoir d'attraction du français au Québec est aussi renforcé par différentes dispositions de la Charte de la langue française, notamment celles sur la langue de l'enseignement et sur la langue du travail.

Les substitutions linguistiques ne peuvent cependant pas avoir l'importance numérique escomptée dans l'évolution actuelle de la situation linguistique au Québec. En effet, selon Marc Termote^{1.36}, il y aurait eu, bon an mal an, moins de 3 000 nouvelles substitutions en faveur du français, ce qui n'en aurait laissé que quelque 3 500 en faveur de l'anglais. Cela dit, elles ont une portée symbolique indéniable puisqu'elles permettent d'évaluer l'attraction du français par rapport à celle de l'anglais et d'en suivre l'évolution.

^{1.36} Marc TERMOTE, Op. cit., p. 54

La langue et la population

Conclusion

Tant à l'échelle canadienne que nord-américaine, le français et l'anglais n'ont pas le même poids et ne sont pas soumis aux mêmes contraintes d'avenir. La pérennité de l'anglais au Canada et en Amérique du Nord est quasi certaine. Celle du français au Québec, et particulièrement dans la région de Montréal, dépend encore, dans une large mesure, de sa rencontre avec l'anglais et demeure tributaire de divers facteurs tels que la fécondité, le vieillissement de la population, les migrations inter et intraprovinciales et les substitutions linguistiques.

De 1991 à 2006, la population du Québec a augmenté, mais son poids relatif au sein du Canada a diminué. Au cours de la même période, le poids relatif de la population de langue maternelle française au Canada a également diminué. Cette population se concentre, par ailleurs, de plus en plus au Québec.

Sur le plan linguistique, la population québécoise tend à se diversifier. En 2006, près de quatre Québécois sur cinq avaient le français comme langue maternelle. Toutefois, entre 1991 et 2006, le poids relatif de ce groupe a diminué et passait, pour la première fois en 2006, sous la barre des 80 %. Au cours de la même période, celui du groupe de langue maternelle anglaise a, de façon globale, légèrement diminué, mais il s'est cependant stabilisé entre 2001 et 2006. Pour sa part, le groupe de langues maternelles tierces a vu son poids relatif croître de façon importante, plus particulièrement entre 2001 et 2006.

Pour ce qui est de la langue parlée le plus souvent à la maison, le nombre de francophones et d'anglophones s'est accru entre 1991 et 2006. Pendant que le poids relatif du premier groupe diminuait, celui du second se maintenait. Par ailleurs, le nombre et la proportion des allophones ont augmenté. Cette tendance à la diminution du poids relatif des francophones était observable partout sur le territoire québécois, spécialement sur l'île de Montréal.

Par ailleurs, la connaissance de la langue française est en hausse au Québec. De 1991 à 2006, elle s'est accrue de manière appréciable, tant chez les personnes de langue maternelle anglaise que chez celles de langues tierces, soit respectivement de quelque 10 et 7 points. Le bilinguisme français-anglais a également fait des gains dans l'ensemble de la population québécoise ainsi qu'au sein de tous les groupes linguistiques définis selon la langue maternelle, et ce, principalement parmi celui de langue anglaise.

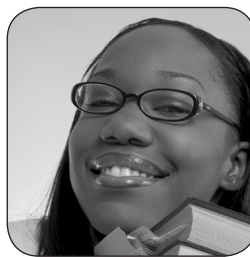
De façon générale, les recensements montrent une tendance au vieillissement de la population québécoise. Ce phénomène est toutefois plus marqué chez les personnes de langue maternelle française dont l'âge médian dépassait, en 2001, celui des autres groupes. Cela dit, la fécondité des mères francophones (1,46 enfant par femme) rejoignait, en 2001, celle des mères anglophones, tandis que celle des mères allophones glissait à 1,80 enfant.

Aussi, entre 1991 et 2006, les flux migratoires interprovinciaux ont joué en faveur du français, le groupe de langue maternelle française enregistrant une perte nette moins importante que les deux autres groupes linguistiques. Enfin, au cours de la période de 1991 à 2001, l'évolution des substitutions linguistiques, qui pour une partie d'entre elles avaient été faites avant l'arrivée au pays, demeurait favorable à l'anglais. Elle révèle néanmoins, pour l'ensemble du Québec, un attrait croissant du français, sa force d'attraction étant passée de 35,8 % à 45,7 %. Le recensement de 2006 semble indiquer, pour une première fois, que la proportion de transferts en faveur du français serait plus élevée que celle en faveur de l'anglais.

La langue et l'immigration



La langue et l'immigration



Depuis une quarantaine d'années, la question de l'immigration internationale s'inscrit au cœur du dossier linguistique au Québec. C'est, en effet, dans les années 60 que la société québécoise francophone a pris conscience de l'importance de l'immigration pour son avenir. Ce sujet demeure d'actualité en 2008.

Le présent chapitre s'intéresse donc plus particulièrement aux caractéristiques démologiques de la population immigrée recensée au Québec, à quelques éléments d'interprétation de ces descriptifs, ainsi qu'aux choix linguistiques que ces personnes ont faits ou qu'elles sont à faire.

Précisons que la population immigrée ne peut être considérée comme semblable à la population de langues maternelles tierces ou au groupe allophone. Seul le fait d'avoir immigré au Québec distingue ces personnes de toutes les autres.

Quelques concepts clés

D'entrée de jeu, il importe de définir un certain nombre de concepts auxquels nous recourons fréquemment.

La *population immigrée* se compose de personnes ayant obtenu le droit de résidence permanente au Canada, présentes au Québec et qui ont été jointes au moment du recensement. Elles peuvent être arrivées au Québec il y a fort longtemps ou, au contraire, dans les jours précédant la collecte de données.

Les *résidents non permanents* sont définis par Statistique Canada comme des personnes d'un autre pays qui, au moment du recensement, étaient titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiant ou d'un permis ministériel, ou qui revendiquaient le statut de réfugié, auxquelles s'ajoutent les membres de leur famille vivant avec elles.

Une *période d'immigration* correspond à un bloc d'années, par exemple 1996-2001, au cours duquel un immigrant a obtenu des autorités de l'immigration le droit de résider au Canada pour la première fois.

Les caractéristiques démologiques sont examinées sous l'angle des concepts de *langue maternelle*, de *langue d'usage* et de *connaissance du français et de l'anglais* définis dans le chapitre précédent^{2.1}.

Enfin, il sera aussi question de *transfert* ou de *substitution linguistique*. Cette notion est cependant traitée, ici, différemment que dans le chapitre précédent. En effet, on introduit la distinction entre les *semi-transferts* et les *transferts complets*. Les premiers renvoient aux personnes immigrées de langue maternelle tierce unique **qui parlent le plus souvent au foyer le français ou l'anglais avec leur langue d'origine**. Les seconds concernent les personnes immigrées qui **n'utilisent plus leur langue maternelle** comme langue d'usage principale au foyer.

L'*orientation linguistique* traduit la prépondérance d'une langue sur l'autre, soit le français ou l'anglais^{2.2}.

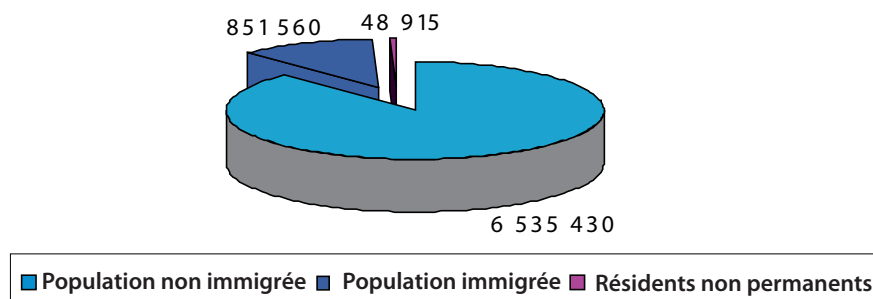
^{2.1} Toutefois, contrairement à ce qui a été fait dans le chapitre précédent, tant les réponses multiples obtenues aux questions relatives à la langue maternelle que celles ayant trait à la langue d'usage seront traitées sans répartition de ses multiples, puisque ce procédé rend moins apparentes les situations de multilinguisme que vit une partie non négligeable de la population immigrée.

^{2.2} Cette orientation linguistique (ou prépondérance d'une langue sur l'autre) est calculée en excluant les situations où le français et l'anglais sont mentionnés dans un même regroupement.

2.1 Le portrait général de la population immigrée

La population immigrée ^{2.3} a crû de quelque 145 000 personnes entre 2001 et 2006^{2.4}. De 706 965 qu'elle était en 2001, elle s'élevait à 851 560 en 2006 (graphique 2.1), soit une augmentation procentage de plus de 20 %. Mentionnons que cet accroissement relatif a été, pour la même période, supérieur à celui observé pour l'ensemble du Canada (13,6 %). Par contre, le poids relatif de la population immigrée du Québec n'était, en 2006, que de 11,5 %, comparativement à 19,8 % pour le Canada.

Graphique 2.1
Population québécoise selon le statut migratoire
Ensemble du Québec, 2006



Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de la population de 2006, numéro 97-557-XCB2006006 au catalogue.

Un peu plus de la moitié de la population immigrée (51 %) s'est établie au Québec avant 1991, puis quelque 13 % au cours de chacune des deux périodes quinquennales subséquentes et, enfin, 23 % entre 2001 et 2006.

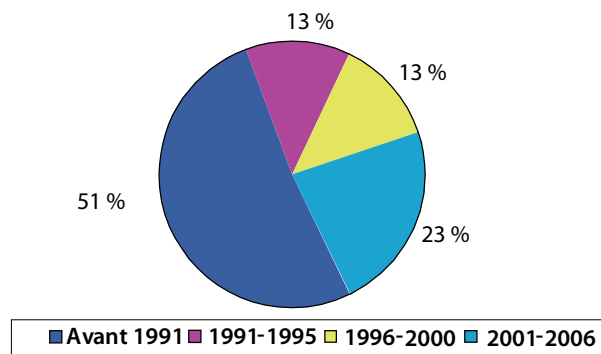
^{2.3} Les résidents non permanents recensés au Québec en 2006 (48 915 personnes) ont été exclus de l'analyse.

^{2.4} Le 4 décembre 2007, Statistique Canada rendait publiques les données du recensement de 2006 ayant trait à l'immigration et à la citoyenneté. Aussi, il a été décidé d'inclure ces données dans ce rapport, dans la mesure de leur disponibilité sur Internet. Cependant, étant donné les changements apportés en 2006 par Statistique Canada en ce qui a trait à l'étendue de la région métropolitaine de Montréal et la non-disponibilité sur Internet de données comparables pour ce qui est des recensements précédents, l'analyse des données relatives à ce territoire ne portera que sur la situation observée lors du dernier recensement.

La langue et l'immigration

Graphique 2.2

Population québécoise immigrée selon la période d'immigration Ensemble du Québec, 2006



Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de la population de 2006, numéro 97-557-XCB2006007 au catalogue.

Une analyse sommaire du lieu de naissance déclaré montre que la population immigrée entre 2001 et 2006 provient, en ordre décroissant, des régions suivantes :

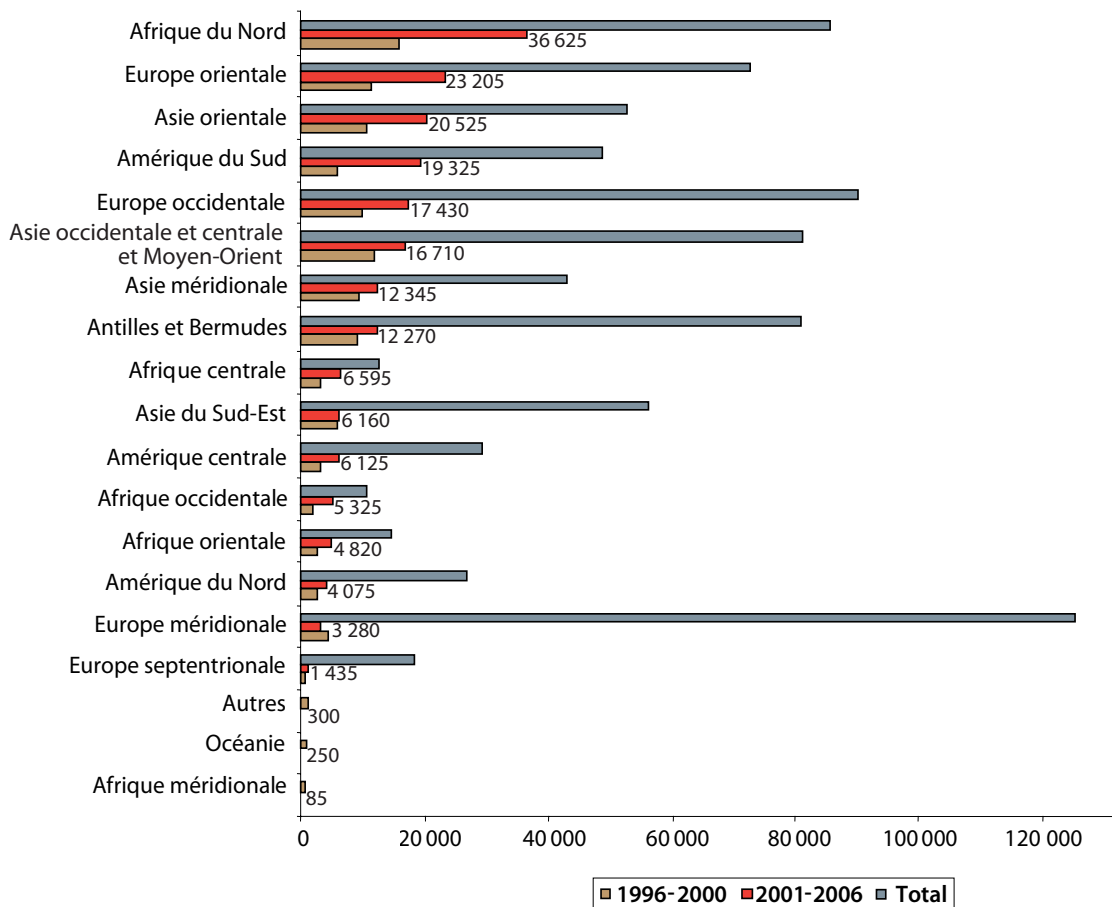
- l'Afrique du Nord,
- l'Europe orientale,
- l'Asie orientale,
- l'Amérique du Sud,
- l'Europe occidentale,
- l'Asie occidentale et orientale et le Moyen-Orient,
- l'Asie méridionale,
- les Antilles et les Bermudes^{2.5}.

^{2.5} Il s'agit des groupes de plus de 10 000 immigrants. Entre 1995 et 2000, la population immigrée provenait plutôt, en ordre décroissant, de l'Afrique du Nord, de l'Asie occidentale et centrale et du Moyen-Orient, de l'Europe orientale, de l'Asie orientale, de l'Europe occidentale, de l'Asie méridionale, ainsi que des Antilles et des Bermudes. Il y a eu des changements notables à ce chapitre, entre 2001 et 2006, qui ont entraîné des changements non négligeables dans l'ordre d'importance des lieux de provenance, mettant l'Amérique du Sud au quatrième rang.

La langue et l'immigration

Le graphique 2.3 présente le nombre total d'immigrants recensés en 2006 en provenance de chacun de ces lieux, ainsi que, par ordre décroissant, le nombre de ces personnes composant la cohorte 2001-2006. Il en illustre également la répartition pour la période de 1996 à 2000.

Graphique 2.3
Population québécoise immigrée selon le lieu de naissance^a
Ensemble du Québec, 2006



^a Pour des raisons de commodité visuelle, le graphique ne donne le nombre de personnes immigrées que pour la période 2001-2006.

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de la population de 2006, numéro 97-557-XCB2006007 au catalogue.

La langue et l'immigration

2.1.1 La langue maternelle

En 2001, la population immigrée se composait à 68 % de personnes de langues maternelles tierces, à 18 % de personnes de langue maternelle française et à 10 % de personnes de langue maternelle anglaise^{2.6}. On constatait toutefois, en 2006, une diminution procentuelle des personnes de langue maternelle française (de 18,1 % à 17,6 %) et de langue maternelle anglaise (de 9,9 % à 8,3 %), et une augmentation, en conséquence, de celles de langues maternelles tierces (de 68,1 % à 70,4 %). Par ailleurs, quelque 4 % des personnes immigrées recensées déclaraient avoir plus d'une langue maternelle. En 2006, parmi les réponses multiples les plus fréquentes, celles jumelant la langue maternelle française avec une langue tierce (2,3 %) représentaient plus de deux fois celles jumelant l'anglais avec une langue tierce (0,9 %) (tableau 2.1).

De plus, entre 2001 et 2006, alors que les effectifs de la population immigrée (réponses uniques) de langues maternelles tierces progressaient de 24,4 %, ceux de langue maternelle française augmentaient de 16,7 %, et ceux de langue maternelle anglaise, de 1,8 %. Cette tendance à la hausse s'observait aussi dans le cas des réponses multiples, notamment dans les catégories « français et autres » (24,6 %) et « anglais et autres » (8,6 %).

Tableau 2.1
Répartition de la population immigrée selon la langue maternelle
Ensemble du Québec, 2001 et 2006

	2001		2006	
	%	Nbre	%	Nbre
Français	18,1	127 945	17,6	149 300
Anglais	9,9	69 685	8,3	70 930
Tierces ^a	68,1	481 825	70,4	599 275
Français et anglais	0,4	2 795	0,3	2 775
Français et tierces	2,2	15 545	2,3	19 370
Anglais et tierces	1,0	7 180	0,9	7 800
Français, anglais et tierces	0,3	1 990	0,2	2 105
Total	100,0	706 965	100,0	851 555

^a Cette catégorie comprend aussi les personnes de langues autochtones (35 en 2001 et 75 en 2006).

Sources : Pour 2001 : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant de Statistique Canada et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

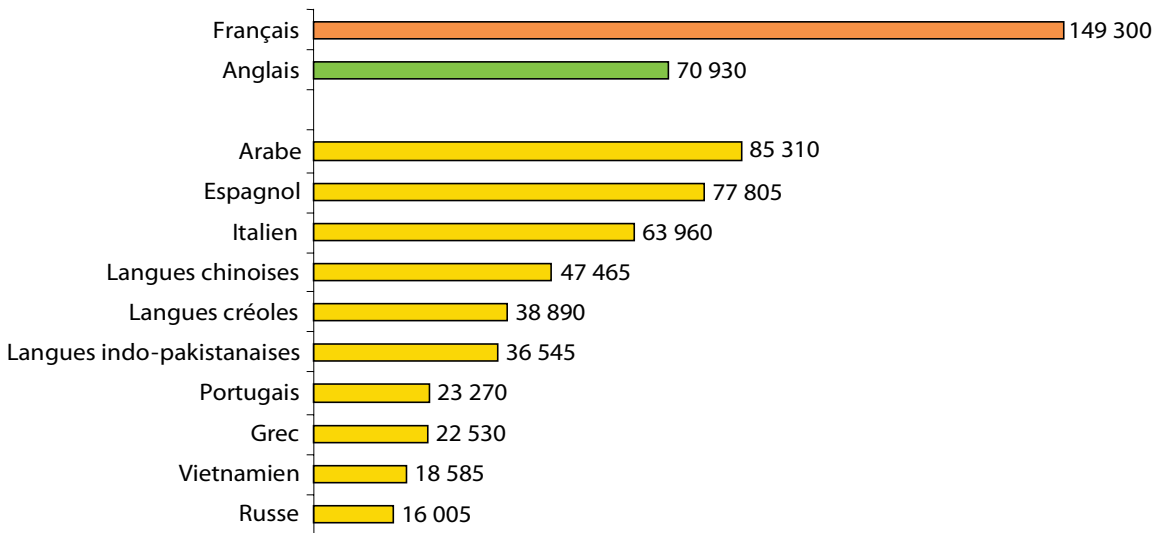
Pour 2006 : STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 2006, numéro 97-557-XCB2006021 au catalogue.

La population immigrée à l'échelle du Québec déclare plusieurs langues maternelles. Avec le français, de loin la langue la plus souvent nommée (149 300 personnes), l'arabe (85 310 personnes), l'espagnol (77 805 personnes), l'anglais (70 930 personnes) et l'italien (63 960 personnes) ont été, en 2006, parmi les cinq langues maternelles les plus mentionnées. Le graphique 2.4 permet de visualiser l'importance relative de chacune de ces langues, notamment par rapport au français et à l'anglais, lequel, il importe de le noter, est devenu, en 2006, moins important que l'arabe et l'espagnol, alors qu'il occupait le deuxième rang en 2001.

^{2.6} Les données présentées dans cette section sont principalement tirées du fascicule 7, *Caractéristiques linguistiques de la population immigrée recensée au Québec en 2001*.

La langue et l'immigration

Graphique 2.4
Principales langues maternelles de la population immigrée
Ensemble du Québec, 2006



Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 2006, numéro 97-557-XCB2006021 au catalogue.

La population immigrée réside surtout dans la région métropolitaine de Montréal (86,9 % en 2006), plus particulièrement celle ayant déclaré une langue tierce (90,5 %) comparativement à 72,9 % pour celle de langue maternelle française.

Il en résulte dès lors que 73,2 % de la population immigrée de la région de Montréal est de langues maternelles tierces, 14,7 %, de langue maternelle française et 8,2 %, de langue maternelle anglaise (tableau 2.2^{2.7}).

^{2.7} Contrairement au tableau précédent, les données de 2001, compilées selon le territoire de la RMR de 2006, ne sont pas présentées dans le tableau 2.2, du fait qu'elles n'étaient pas disponibles sur Internet au moment de la rédaction de ce chapitre.

La langue et l'immigration

Tableau 2.2
Répartition de la population immigrée selon la langue maternelle
Région métropolitaine de Montréal, 2006

	2006	
	%	N ^{bre}
Français	14,7	108 835
Anglais	8,2	60 585
Tierces	73,2	542 155
Français et anglais	0,3	2 155
Français et tierces	2,3	17 205
Anglais et tierces	1,0	7 455
Français, anglais et tierces	0,3	1 965
Total	100,0	740 355

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 2006, numéro 97-557-XCB2006021 au catalogue.

Des 111 200 personnes immigrées résidant dans le reste du Québec en 2006, 51,4 % étaient de langues maternelles tierces, 36,4 %, de langue maternelle française et 9,3 %, de langue maternelle anglaise.

2.1.2 La langue d'usage

En 2006, 43,1 % des personnes immigrées parlaient le plus souvent à la maison une langue tierce, 31,3 %, le français et 17,2 %, l'anglais. La proportion d'immigrés allophones (réponses uniques) a peu évolué entre 2001 et 2006, tandis que celle des francophones variait de 29,7 % à 31,3 % et celle des anglophones passait de 19,3 % à 17,2 %.

De plus, même si les effectifs de tous les groupes linguistiques se sont accrus au cours de cette période, les augmentations observées varient de l'un à l'autre. En effet, ce sont les immigrés francophones qui ont enregistré les gains les plus importants (27,1 %), suivis en cela par les allophones (22,4 %), ceux des anglophones se situant à 7,5 %.

Enfin, mentionnons que quelque 8,5 % des personnes immigrées parlaient le plus souvent plusieurs langues à la maison, une proportion qui est demeurée stable entre 2001 et 2006. Plus de la moitié (4,6 %) parmi elles ont déclaré utiliser le français avec une langue tierce, alors que les autres utilisaient l'anglais avec une langue tierce (2,0 %), le français avec l'anglais (1,0 %) ou le français, l'anglais et une langue tierce (0,8 %).

La langue et l'immigration

Tableau 2.3

Répartition de la population immigrée selon la langue parlée le plus souvent à la maison

Ensemble du Québec, 2001 et 2006

	2001		2006	
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}
Français	29,7	209 680	31,3	266 500
Anglais	19,3	136 310	17,2	146 560
Tierces	42,5	300 425	43,1	367 570
Français et anglais	1,1	7 995	1,0	8 220
Français et tierces	4,4	31 215	4,6	38 990
Anglais et tierces	2,1	14 875	2,0	16 985
Français, anglais et tierces	0,9	6 465	0,8	6 730
Total	100,0	706 965	100,0	851 555

Sources : Pour 2001 : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant de Statistique Canada et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour 2006 : STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 2006, numéro 97-555-X2006008 au catalogue.

La répartition de la population immigrée, selon la langue parlée le plus souvent à la maison, est sensiblement la même dans la RMR de Montréal, que dans l'ensemble du Québec.

En effet, il y avait en 2006, dans la région de Montréal, 46,0 % d'immigrés allophones, 27,5 % de francophones et 17,8 % d'anglophones (tableau 2.4).

Dans le reste du Québec, cette répartition se présentait différemment puisqu'il y avait, sur une population immigrée de 111 200 personnes, 56,6 % de francophones, 13,2 % d'anglophones, 24,5 % d'allophones et 5,7 % de locuteurs de plusieurs langues, dont quelque 90 % déclaraient utiliser au moins le français.

Tableau 2.4

Répartition de la population immigrée selon la langue parlée le plus souvent à la maison

Région métropolitaine de Montréal, 2006

	2006	
	%	N ^{bre}
Français	27,5	203 580
Anglais	17,8	131 890
Tierces	46,0	340 280
Français et anglais	1,0	7 155
Français et tierces	4,7	34 785
Anglais et tierces	2,2	16 365
Français, anglais et tierces	0,8	6 300
Total	100,0	740 355

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 2006, numéro 97-555-X2006008 au catalogue.

La langue et l'immigration

2.1.3 La connaissance du français ou de l'anglais

- La connaissance du français

Entre 2001 et 2006, la connaissance du français a progressé au Québec pour passer de 50,5 % à 53,2 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 72,2 % à 74,5 % chez celles de langues maternelles tierces (tableau 2.5), d'où des accroissements respectifs nets des effectifs de 2 535 et de 98 390 personnes affirmant connaître cette langue. Par ailleurs, on enregistrait relativement peu de changements dans le cas des personnes ayant déclaré plus d'une langue maternelle.

Au total, à l'échelle du Québec, un peu moins de 78 % des personnes immigrées mentionnaient, en 2006, pouvoir soutenir une conversation en français.

Tableau 2.5

Effectifs et pourcentage de la population immigrée connaissant le français ou l'anglais par langue maternelle

Ensemble du Québec, 2001 et 2006

	Connaissance ^a					
	Français		Anglais		Ni le français ni l'anglais	
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}
2001						
Français	99,3	127 045	56,5	72 350	0,2	315
Anglais	50,5	35 220	99,2	69 120	0,2	165
Tierces	72,2	347 895	67,5	325 400	7,7	36 970
Français et anglais	94,1	2 630	94,3	2 635	0,4	10
Français et tierces	98,5	15 320	57,4	8 920	0,9	140
Anglais et tierces	50,7	3 640	96,7	6 945	0,5	35
Français, anglais et tierces	95,5	1 900	92,5	1 840	1,5	30
Total	75,5	533 690	68,9	487 240	5,3	37 670
2006						
Français	99,6	148 725	54,8	81 890	0,3	385
Anglais	53,2	37 755	99,4	70 520	0,2	150
Tierces	74,5	446 285	66,9	401 025	7,0	41 710
Français et anglais	96,8	2 685	96,0	2 665	0,7	20
Français et tierces	98,6	19 105	57,8	11 195	0,3	55
Anglais et tierces	48,7	3 795	97,1	7 575	0,6	50
Français, anglais et tierces	97,1	2 045	94,8	1 995	1,4	20
Total	77,6	660 395	67,7	576 865	5,0	42 400

^a Certains chiffres font état du nombre de personnes qui ne connaîtraient pas leur langue maternelle, pourtant définie par Statistique Canada comme la première langue apprise et encore comprise. Ces inconséquences sont difficilement explicables autrement que par des erreurs commises par les recensés lorsqu'ils ont rempli le questionnaire.

Sources : Pour 2001 : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant de Statistique Canada et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour 2006 : STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 2006, numéro 97-557-XCB2006021 au catalogue.

La langue et l'immigration

- La connaissance de l'anglais

Entre 2001 et 2006, la connaissance de l'anglais a légèrement fléchi au sein de la population immigrée, passant de 68,9 % à 67,7 %, et ce, tant chez le groupe de langue maternelle française (de 56,5 % à 54,8 %) que chez celui de langues maternelles tierces (de 67,5 % à 66,9 %).

Néanmoins, 89 625 personnes de plus ont affirmé connaître l'anglais (tableau 2.5).

- La connaissance du français **et** de l'anglais

Le taux de bilinguisme français-anglais a très légèrement augmenté parmi la population immigrée du Québec. De 49,7 % qu'il était en 2001, il atteignait 50,3 % en 2006. Par ailleurs, alors qu'il montait de 50,0 % à 52,9 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 47,4 % à 48,3 % chez celles de langues maternelles tierces, il enregistrait une perte qui le faisait passer de 56,1 % à 54,8 % chez les personnes de langue maternelle française (tableau 2.6). Ces variations se sont traduites par une augmentation nette de quelque 76 500 nouveaux bilingues français-anglais au sein de la population immigrée.

Tableau 2.6

Effectifs et pourcentage de la population immigrée ayant une connaissance du français et de l'anglais par langue maternelle

Ensemble du Québec, 2001 et 2006

	2001		2006	
	% de bilingues français-anglais	N ^{bre}	% de bilingues français-anglais	N ^{bre}
Français	56,1	71 775	54,8	81 700
Anglais	50,0	34 825	52,9	37 495
Tierces	47,4	228 505	48,3	289 745
Français et anglais	88,9	2 485	93,5	2 595
Français et tierces	56,8	8 830	56,7	10 985
Anglais et tierces	47,8	3 435	46,4	3 620
Français, anglais et tierces	89,4	1 780	93,3	1 965
Total	49,7	351 635	50,3	428 105

Sources : Pour 2001 : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant de Statistique Canada et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour 2006 : STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 2006, numéro 97-557-XCB2006021 au catalogue.

Enfin, en 2006, le taux de bilinguisme français-anglais de la population immigrée de la région métropolitaine de Montréal était plus élevé (50,8 %) que celui de la population immigrée du reste du Québec (46,6 %).

2.2 Quelques éléments d'interprétation

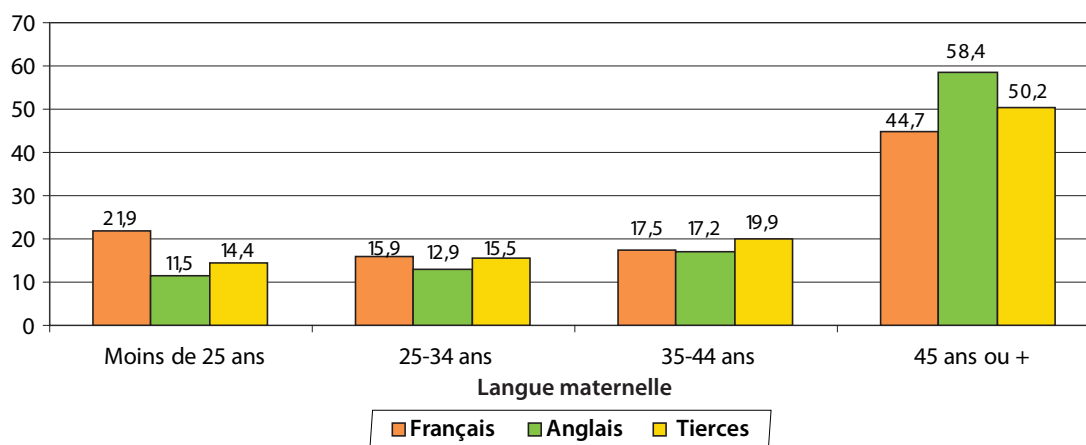
Les précédentes caractéristiques démolinguistiques pourraient être analysées à la lumière de plusieurs éléments explicatifs tout aussi importants les uns que les autres (lieu de naissance, âge à l'immigration, structure par âge, période d'immigration, etc.). Nous n'aurons ici recours qu'à la structure par âge et à la période d'immigration, deux paramètres qui permettent de déceler des tendances lourdes dans l'évolution de la population immigrée.

2.2.1 La structure par âge

En s'en tenant aux personnes ayant déclaré une seule langue maternelle, on constate que les personnes immigrées de langue maternelle française présentaient, en 2001, une structure par âge plus jeune que celles des autres groupes. En effet, 21,9 % des personnes immigrées de langue maternelle française avaient moins de 25 ans, comparativement à 11,5 % en ce qui concerne les personnes de langue maternelle anglaise et à 14,4 % pour celles de langues maternelles tierces. La représentation des 25-34 ans était également plus élevée chez les personnes de langue maternelle française (15,9 %) que de langue anglaise (12,9 %). Par contre, il y avait proportionnellement moins de personnes âgées de 45 ans ou plus parmi celles de langue maternelle française que parmi celles de langue maternelle anglaise ou de langues maternelles tierces (graphique 2.5).

Graphique 2.5

Pourcentage de la population immigrée selon l'âge, par langue maternelle unique
Ensemble du Québec, 2001



Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

La langue et l'immigration

2.2.2 La période d'immigration

- Et la langue maternelle

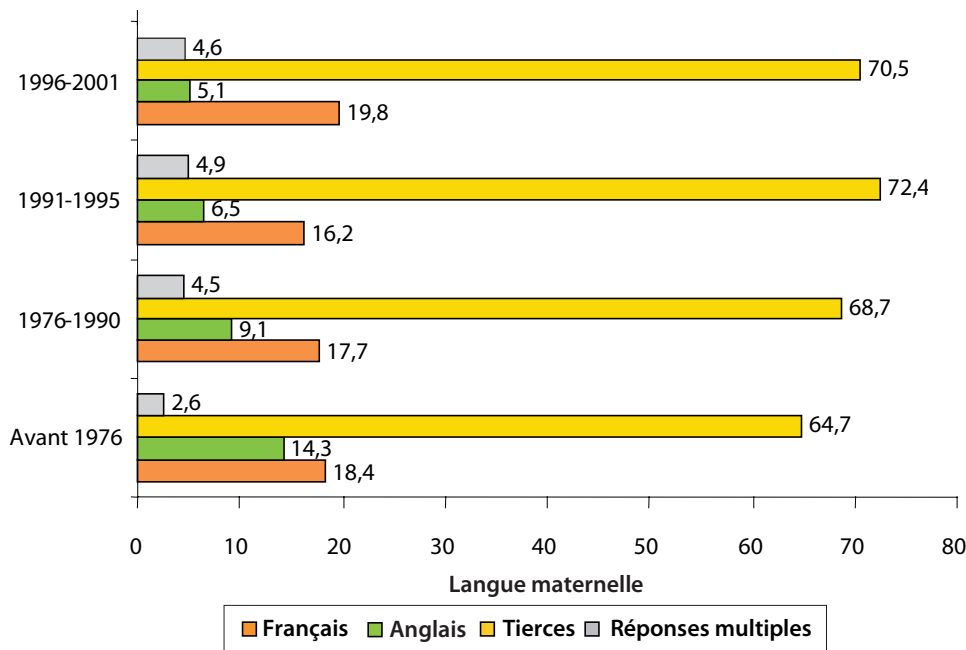
L'analyse de la période d'immigration permet, sans contredit, de mieux décrire la population immigrée québécoise.

En effet, au fil des cohortes, la part relative des personnes de langue maternelle française demeure à peu près stable entre 16 % et 20 %. Cela dit, la représentation des immigrants de langue maternelle anglaise est plus faible au sein des cohortes récentes (1996-2001 et 1991-1995) que dans les anciennes (1976-1990, avant 1976), et ce, à l'avantage des personnes de langues maternelles tierces.

Graphique 2.6

Pourcentage de la population immigrée selon la langue maternelle, par période d'immigration

Ensemble du Québec, 2001



Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

En d'autres termes, la population immigrée de langue maternelle anglaise provient principalement d'une immigration de longue date (71 % avant 1991). Celle de langue maternelle française s'est davantage répartie dans le temps (51 % avant 1991), mais enregistre, depuis 2001, une fluctuation notable à la hausse (tableau 2.7).

La langue et l'immigration

Tableau 2.7

Effectifs et pourcentage de la population immigrée de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise (réponses uniques) par période d'immigration

Ensemble du Québec, 2006

	De langue maternelle française		De langue maternelle anglaise	
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}
Avant 1991	51,3	76 550	71,0	50 360
1991-1995	11,4	16 970	10,1	7 145
1996-2000	13,8	20 620	7,6	5 400
2001-2006	23,5	35 160	11,3	8 025
Total	100,0	149 300	100,0	70 930

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 2006, numéro 97-557-XCB2006021 au catalogue.

Par ailleurs, on constate qu'au fil du temps, l'apport migratoire du groupe de langues maternelles tierces a considérablement varié selon la langue maternelle. En effet, cette contribution a été très peu significative, depuis 1991, de la part des Italiens, des Grecs et des Portugais, et une certaine immigration a subsisté après 1991 du côté des langues créoles et du vietnamien. L'on remarque cependant, depuis 1996, que les effectifs de personnes immigrées ayant l'arabe, l'espagnol, ou l'une des langues chinoises ou indo-pakistanaïses^{2.8} comme langue maternelle, ont plus que doublé.

- Et la langue d'usage

Le français dépasse l'anglais comme langue parlée le plus souvent à la maison dans l'ensemble de la population immigrée (toutes langues maternelles confondues), et ce, au sein de toutes les cohortes, à l'exception de celle antérieure à 1960 (graphique 2.7).

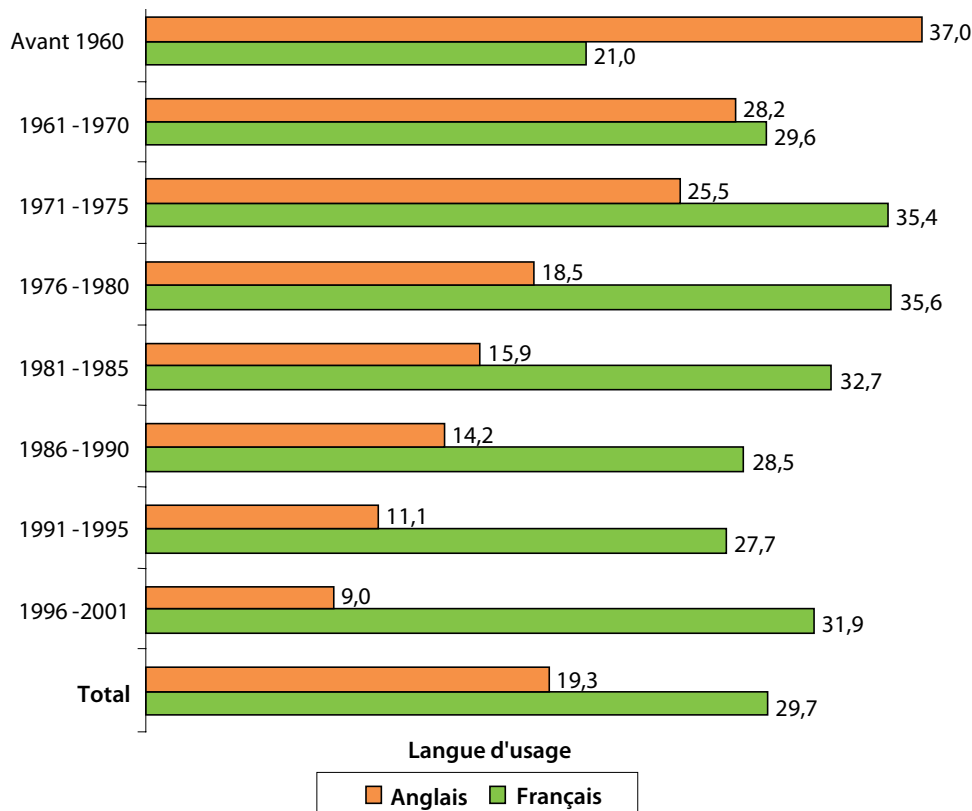
^{2.8} Cette catégorie comprend les langues suivantes : bengali, gujarati, ourdou, pendjabi, hindi et tamoul.

La langue et l'immigration

Graphique 2.7

Pourcentage de la population immigrée ayant mentionné le français ou l'anglais (réponses uniques) comme langue d'usage par période d'immigration

Ensemble du Québec, 2001



Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

- Et la connaissance du français ou de l'anglais

Si on compare la connaissance du français à celle de l'anglais^{2.9}, on note plusieurs différences selon les cohortes d'immigrants, et ce, quelle que soit la langue maternelle.

En effet, les personnes immigrées de langue maternelle française connaissent davantage l'anglais si elles sont arrivées au Québec avant 1976 plutôt qu'entre 1976 et 2001, soit 61,9 % pour le premier groupe comparativement à 53,4 % pour le second (tableau 2.8).

Les personnes de langue maternelle anglaise connaissent, quant à elles, moins le français (50,5 %) que celles de langue maternelle française, l'anglais (56,3 %), peu importe la période d'immigration.

^{2.9} Il n'est pas question ici de bilinguisme français-anglais. Par ailleurs, une personne connaissant le français peut aussi connaître l'anglais. Elle fait alors partie à la fois des personnes connaissant le français et de celles connaissant l'anglais.

La langue et l'immigration

Enfin, la connaissance du français est plus élevée que celle de l'anglais chez les personnes immigrées de langues maternelles tierces, sauf pour la cohorte d'avant 1976^{2.10}. En effet, parmi les personnes arrivées entre 1976 et 2001, 72,9 % connaissent le français contre 64,5 %, l'anglais. En s'en tenant uniquement aux nouveaux arrivants (cohorte de 1996-2001), les proportions sont respectivement de 65,4 % pour le français et de 61,3 % pour l'anglais.

Tableau 2.8
Effectifs et pourcentage de la population immigrée ayant déclaré connaître le français ou l'anglais selon la langue maternelle, par période d'immigration

Ensemble du Québec, 2001

	Connaissance			
	Français		Anglais	
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}
Langue maternelle française				
Avant 1976			61,9	29 310
1976-2001			53,4	43 040
1996-2001			46,3	12 030
Total			56,5	72 350
Langue maternelle anglaise				
Avant 1976	49,8	18 335		
1976-2001	51,4	16 885		
1996-2001	42,8	2 900		
Total	50,5	35 220		
Langues maternelles tierces				
Avant 1976	70,9	117 900	73,2	121 775
1976-2001	72,9	229 995	64,5	203 625
1996-2001	65,4	60 760	61,3	56 885
Total	72,2	347 895	67,5	325 340

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant de Statistique Canada et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

- Et la connaissance du français **et** de l'anglais

Sur ce point, plusieurs différences s'observent selon les cohortes, et davantage si on tient compte également de la structure par âge.

Comme l'illustre le tableau 2.9, la population immigrée de langue maternelle française (réponses uniques) obtient un taux de bilinguisme français-anglais plus élevé pour la cohorte d'avant 1976 (61,5 %) que pour les autres (56,4 % entre 1976 et 1995 et 45,5 % pour la période de 1996 à 2001).

^{2.10} À titre indicatif, seule la cohorte arrivée avant 1971 obtient un pourcentage plus élevé de personnes connaissant l'anglais (75,8 %) que de personnes connaissant le français (72,0 %), les personnes arrivées entre 1971 et 1975 étant plus nombreuses à connaître le français (78,7 %) que l'anglais (73,0 %).

La langue et l'immigration

Dans le cas de la population de langue maternelle anglaise, la situation est moins tranchée. En effet, à peine la moitié des personnes arrivées avant 1976 (49,4 %) et un peu plus de la moitié de celles arrivées entre 1976 et 1995 (52,9 %) sont bilingues, celles immigrées après 1995 ne l'étant que dans une proportion de 42,0 %.

Tableau 2.9
Effectifs et pourcentage de la population immigrée de langue maternelle française et de la population immigrée de langue maternelle anglaise ayant déclaré connaître le français et l'anglais par période d'immigration

Ensemble du Québec, 2001

	Langue maternelle			
	Français		Anglais	
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}
Avant 1976	61,5	29 130	49,4	18 185
1976-1995	56,4	30 795	52,9	13 795
1996-2001	45,5	11 850	42,0	2 845
Total	56,1	71 775	50,0	34 835

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant de Statistique Canada et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Cela dit, le taux de bilinguisme français-anglais varie aussi énormément d'un groupe d'âges à l'autre.

Parmi la population de langue maternelle française (réponses uniques), les plus jeunes (15-34 ans) sont généralement plus bilingues que les plus âgés, notamment ceux de 65 ans ou plus. Il en est de même pour la population immigrée de langue maternelle anglaise dont 80 % des moins de 24 ans, mais seulement 20,5 % des 65 ans ou plus, de la cohorte 1976-1995 ont déclaré avoir une telle connaissance.

Enfin, la population immigrée de langues tierces se caractérise par une certaine homogénéité, du moins si on ne considère que la période d'immigration. En effet, le taux de bilinguisme est de quelque 50 %, tant pour la cohorte d'avant 1976 que pour celle de 1976-1995. Il n'est cependant que de 36 % pour le groupe arrivé entre 1996 et 2001 (tableau 2.10).

Tableau 2.10
Effectifs et pourcentage de la population immigrée de langues maternelles tierces ayant déclaré connaître le français et l'anglais par période d'immigration

Ensemble du Québec, 2001

	%	N ^{bre}
Avant 1976	51,6	85 765
1976-1995	49,2	109 500
1996-2001	35,8	33 225

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant de Statistique Canada et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

La langue et l'immigration

Ici encore, les jeunes sont plus bilingues que leurs aînés. Parmi la cohorte d'avant 1976, par exemple, plus de 80 % des personnes âgées de 25 à 44 ans se sont déclarées bilingues français-anglais en 2001, comparativement à 33,2 % des 65 ans ou plus. Parmi la cohorte de 1976-1995, le bilinguisme français-anglais, bien que toujours plus élevé chez les jeunes, y est cependant moins bien établi (tableau 2.11).

Tableau 2.11

Effectifs et pourcentage de la population immigrée de langues maternelles tierces ayant déclaré connaître le français et l'anglais par âge et par période d'immigration

Ensemble du Québec, 2001

	Âge	%	N ^{bre}
Avant 1976	25-44 ans	84,2	14 810
	45-64 ans	59,2	49 105
	65 ans ou plus	33,2	21 845
1976-1995	25-44 ans	53,3	55 025
	45-64 ans	39,8	24 655
	65 ans ou plus	14,1	2 620
1996-2001	25-44 ans	38,2	18 920
	45-64 ans	27,4	2 810
	65 ans ou plus	7,2	160

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant de Statistique Canada et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

2.3 Les choix linguistiques

À l'échelle du Québec en 2001, parmi les 481 790 personnes immigrées de langue maternelle tierce unique^{2.11}, 59 % parlaient encore seulement leur langue maternelle au foyer. Ce taux de conservation varie toutefois selon les cohortes (graphique 2.8). En conséquence, 41 % des personnes de ce groupe avaient abandonné, en 2001, partiellement ou complètement leur langue d'origine.

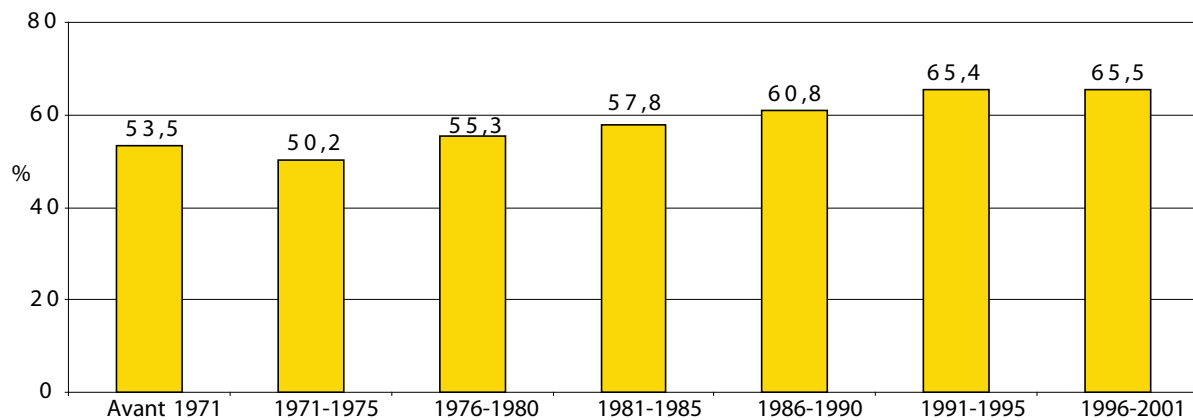
^{2.11} À l'exclusion des personnes de langue maternelle autochtone.

La langue et l'immigration

Graphique 2.8

Pourcentage de la population immigrée de langue maternelle tierce unique ayant conservé l'usage de sa langue maternelle au foyer par période d'immigration

Ensemble du Québec, 2001



Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Cela étant, 24,3 % des personnes immigrées de langue maternelle tierce avaient adopté, en 2001, le français comme langue d'usage au foyer (dont 17,7 % uniquement le français) et 18,4 % l'anglais (dont 14,2 % uniquement l'anglais).

Ainsi, 85 430 personnes parlaient le plus souvent uniquement le français à la maison comparativement à 68 190, l'anglais. Sur ces 153 620 transferts linguistiques complets, 56 % se sont donc faits en faveur du français et 44 %, en faveur de l'anglais^{2.12}. En outre, 23 370 personnes parlaient le plus souvent le français et leur langue maternelle au foyer, alors que 12 075 parlaient le plus souvent l'anglais avec leur langue maternelle. Il s'agit, dans ces deux derniers cas, de semi-transferts (graphique 2.9).

^{2.12} Pour dégager la prépondérance d'une langue sur l'autre et calculer les transferts linguistiques, les situations où le français et l'anglais sont mentionnés dans un même regroupement ont été exclues.

La langue et l'immigration

Tableau 2.12

Population immigrée de langue maternelle tierce selon la langue parlée le plus souvent à la maison

Ensemble du Québec, RMR de Montréal et île de Montréal, 2001

	Ensemble du Québec		RMR de Montréal		Île de Montréal	
	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}
Français	17,7	85 430	16,1	71 395	14,8	53 285
Anglais	14,2	68 190	14,2	63 150	14,1	50 730
Langues tierces	59,0	284 470	60,6	268 845	62,0	222 250
Français et anglais	0,7	3 550	0,7	3 205	0,7	2 385
Français et tierces	4,9	23 370	4,8	21 200	4,7	16 930
Anglais et tierces	2,5	12 075	2,6	11 525	2,7	9 810
Français, anglais et tierces	1,0	4 705	1,0	4 450	1,0	3 455
Total	100,0	481 790	100,0	443 770	100,0	358 845

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant de Statistique Canada et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

La mobilité linguistique considérée dans son ensemble (transferts linguistiques complets et semi-transferts), au sein de la population immigrée de langue maternelle tierce, est orientée vers le français dans des proportions respectives de 57,5 % à l'échelle du Québec (graphique 2.9), de 55,4 % dans la RMR de Montréal et de 53,7 % dans l'île de Montréal.

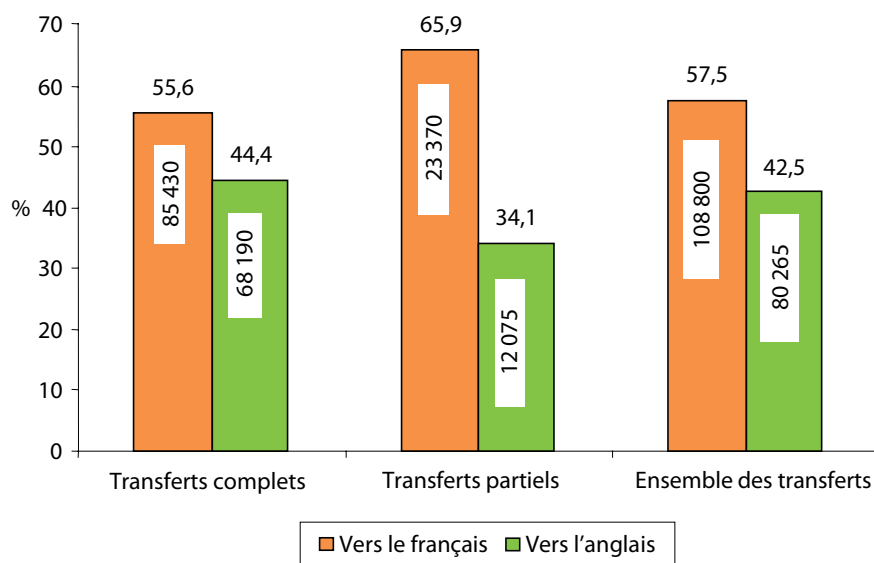
Cette tendance favorable au français, pour l'ensemble du Québec, est par ailleurs le fait de toutes les cohortes d'immigrants, exception faite des personnes arrivées avant 1971 (graphique 2.10). En effet, chez les immigrants arrivés avant 1971, l'attrait relatif du français se situe sous la barre de 32 %. Il a ensuite varié à la hausse entre 58,8 % (cohorte 1971-1975) et 73,8 % (cohorte 2001-2006).

La langue et l'immigration

Graphique 2.9

Orientation (en %) des transferts linguistiques effectués par la population immigrée de langue maternelle tierce

Ensemble du Québec, 2001



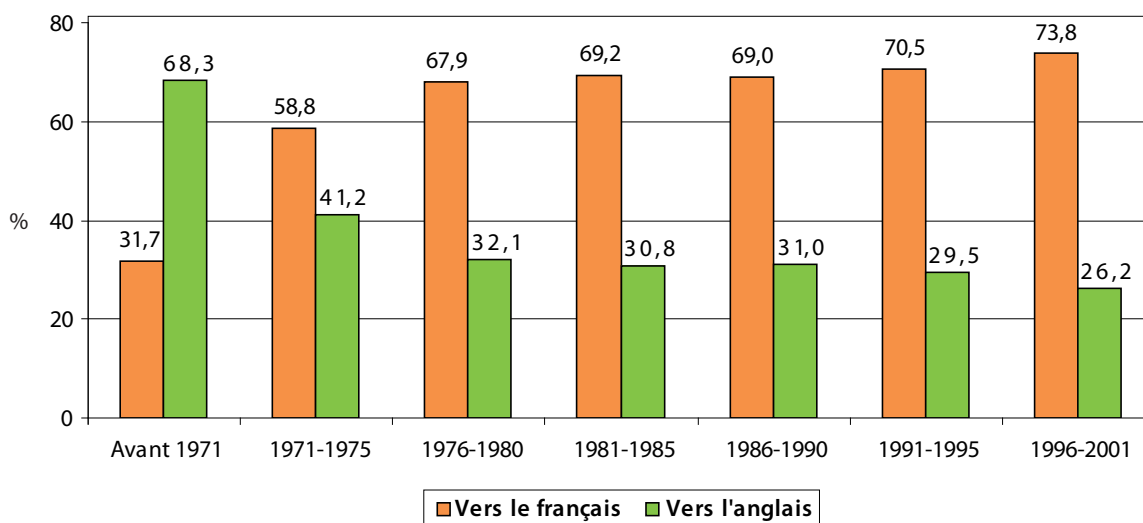
Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

La langue et l'immigration

Graphique 2.10

Orientation (en %) des transferts linguistiques (complets et partiels) effectués par la population immigrée de langue maternelle tierce selon la période d'immigration

Ensemble du Québec, 2001



Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

La langue et l'immigration

Conclusion

Entre 2001 et 2006, la population immigrée a augmenté de manière significative. En 2006, un peu plus d'un Québécois sur dix était né à l'étranger. Ces nouveaux arrivants proviennent de tous les continents et parlent une multitude de langues. Toutefois, le français est de loin la langue maternelle la plus souvent signalée par les personnes immigrées, suivie de l'arabe, de l'espagnol, de l'anglais et de l'italien. Près du tiers des personnes immigrées affirmaient parler le plus souvent le français à la maison et plus des trois quarts déclaraient pouvoir soutenir une conversation en français. En 2001, parmi la population immigrante de langues tierces, un peu plus de quatre personnes sur dix avaient effectué un transfert linguistique. La mobilité linguistique considérée dans son ensemble (transferts complets et transferts partiels), parmi ces personnes, était majoritairement orientée vers le français.

En 2006, la très grande majorité des personnes immigrées de langues tierces résidaient dans la région métropolitaine de Montréal.

Enfin, les personnes immigrées de langue française sont, en général, plus jeunes que celles des autres groupes linguistiques et, depuis quelques années, elles arrivent au Québec en plus grand nombre.

La langue de l'enseignement



La langue de l'enseignement



Ce chapitre fait le point sur l'évolution des effectifs en éducation préscolaire, en enseignement primaire et secondaire, ainsi que collégial et universitaire ^{3.1}.

3.1 L'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire

Les statistiques qui suivent distinguent, d'une part, l'ensemble du Québec, l'île de Montréal et le reste du Québec et, d'autre part, les secteurs d'enseignement français et anglais.

D'entrée de jeu, il importe de souligner la baisse graduelle, entre 1971 et 2002, de la population scolaire dans l'ensemble du Québec, de même que dans les secteurs français et anglais.

3.1.1 Les effectifs selon les secteurs d'enseignement

Tant les effectifs du secteur français que ceux du secteur anglais ont fléchi au cours des décennies 1970 et 1980. Toutefois, alors que le nombre d'élèves du secteur français continuait de diminuer durant les années 1990, celui du secteur anglais augmentait (tableau 3.1).

- Ensemble du Québec

Ainsi, de 1971 à 1991, les écoles du Québec ont vu leurs effectifs s'amoinrir de près de 490 000 inscrits (-29,9 %), soit 343 430 écoliers ou 24,9 % pour le secteur français et 144 860 écoliers ou 56,5 % pour le secteur anglais. De 1992 à 2002, l'ensemble de l'effectif scolaire a continué de décroître; mais, pendant que le secteur d'enseignement de langue française diminuait de 49 938 élèves (-4,8 %), celui de langue anglaise augmentait de 11 792 élèves (10,6 %).

- Île de Montréal et reste du Québec

Dans l'île de Montréal, le déclin constaté de 44,9 %, pour la période allant de 1971 à 1991, s'est avéré proportionnellement plus important que dans le reste du Québec (-24,6 %) (tableau 3.1). En revanche, depuis 1992, 11 170 élèves se sont ajoutés dans l'île de Montréal (4,7 %), alors que le reste du Québec en comptait 49 316 de moins (-5,4 %). L'accroissement constaté dans l'île de Montréal, au cours de cette dernière période, vaut pour les deux secteurs d'enseignement, avec un léger avantage en nombre pour le secteur français (8 228, soit 4,7 %), comparativement à 2 942 ou 4,8 % pour le secteur anglais.

La baisse enregistrée pour le reste du Québec résulte quant à elle de la diminution plus grande des effectifs du secteur français (-58 166 ou -6,7 %) que de l'augmentation observée dans le secteur anglais (8 850 ou 17,9 %).

^{3.1} Pour simplifier la présentation, des renvois seront faits au document *La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; fascicule 4).

La langue de l'enseignement

Tableau 3.1

Effectifs des élèves^a selon la langue d'enseignement

Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1971, 1991, 1992 et 2002^b

	Secteur français		Secteur anglais		Total
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Ensemble du Québec					
1971	1 378 788	84,3	256 251	15,7	1 635 039
1991	1 035 358	90,3	111 391	9,7	1 146 749
1992	1 040 985	90,4	110 735	9,6	1 151 720
2002	991 047	89,0	122 527	11,0	1 113 574
Île de Montréal					
1971	271 753	63,8	154 338	36,2	426 091
1991	172 762	73,6	61 955	26,4	234 717
1992	173 783	73,9	61 389	26,1	235 172
2002	182 011	73,9	64 331	26,1	246 342
Reste du Québec					
1971	1 107 035	91,6	101 913	8,4	1 208 948
1991	862 596	94,6	49 436	5,4	912 032
1992	867 202	94,6	49 346	5,4	916 548
2002	809 036	93,3	58 196	6,7	867 232

^a Ces données excluent les élèves qui étudient dans une langue amérindienne ou en inuktitut.

^b Il s'agit d'années scolaires et il en est de même pour tous les tableaux de ce chapitre.

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*, fascicule 4, indicateurs 4.1 et 4.2.

3.1.2 Les effectifs selon la langue maternelle

- Ensemble du Québec

De 1992 à 2002, la population d'élèves de langue maternelle française a diminué (un peu plus de 61 000 élèves), tandis que celle de langue maternelle anglaise demeurerait à peu près stable à \pm 95 000 élèves et que celle de langues maternelles tierces augmentait de plus de 23 000 élèves (tableau 3.2)^{3.2}.

^{3.2} Mentionnons également que les élèves de langue maternelle autochtone étaient de plus en plus nombreux à recevoir leur enseignement dans leur langue (de moins de six cents en 1986-1987 à 2 600 en 2002-2003). OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*, fascicule 4, indicateur 4.1.

La langue de l'enseignement

Île de Montréal

De 1992 à 2002, le nombre d'élèves de langue maternelle française a décru de 6 %. Pour la même période, les effectifs de langue maternelle anglaise et de langues maternelles tierces augmentaient respectivement de 1 % et de 27 % (tableau 3.3).

3.1.3 Les effectifs selon la langue d'enseignement par langue maternelle

- Ensemble du Québec

Dans l'ensemble du Québec, de 1992 à 2002, la quasi-totalité des écoliers de langue maternelle française fréquentaient des établissements où l'enseignement était donné en français. Quant aux élèves de langue maternelle anglaise, si une forte majorité allait à l'école anglaise, un sur cinq était instruit en français. Enfin, quatre élèves sur cinq de langues maternelles tierces étudiaient en français (tableau 3.2).

Pour la même période, au sein du secteur français, la proportion d'élèves de langue maternelle française fléchissait de 1,2 point, tandis que celles des élèves de langue anglaise et de langues tierces variaient respectivement de 1,8 et de 1,4 point.

Ainsi, le nombre des élèves de langue maternelle française décroissait de 70 683, alors qu'il croissait chez ceux de langue maternelle anglaise (1 598) et de langues tierces (19 595).

Dans le secteur anglais, la proportion des élèves de langue maternelle anglaise passait de 82,9 % à 81,1 %, celle de langues maternelles tierces de 22,5 % à 22,1 % et celle de langue maternelle française de 1,1 % à 2,3 %.

Cela s'est traduit par une diminution des effectifs de langue maternelle anglaise (- 1 873) et par une augmentation de ceux du groupe de langues maternelles tierces (3 702) et du groupe de langue française (9 591).

Tableau 3.2

Effectifs des élèves selon la langue d'enseignement, par langue maternelle

Ensemble du Québec, 1992 et 2002

	Secteur français		Secteur anglais		Total
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Élèves de langue maternelle française					
1992	953 728	98,9	10 822	1,1	964 550
2002	883 045	97,7	20 413	2,3	903 458
Élèves de langue maternelle anglaise					
1992	16 203	17,1	78 368	82,9	94 571
2002	17 801	18,9	76 495	81,1	94 296
Élèves de langues maternelles tierces					
1992	65 822	77,5	19 094	22,5	84 916
2002	85 417	78,9	22 796	21,1	108 213

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*, fascicule 4, indicateur 4.3.

La langue de l'enseignement

- Île de Montréal

De 1992 à 2002, les tendances décrites précédemment pour l'ensemble du Québec valent, règle générale, également pour l'île de Montréal (tableau 3.3).

Notons cependant qu'au sein du secteur anglais, pendant que le nombre d'élèves de langue maternelle anglaise demeurait stable, celui de la population scolaire de langues tierces s'accroissait de 2 309 personnes, soit près des deux tiers de l'augmentation constatée à l'échelle du Québec pour ce groupe. Aussi, les effectifs de langue maternelle française augmentaient de 1 181 élèves, à savoir 12 % de la croissance observée pour cette population dans l'ensemble du Québec.

Tableau 3.3
Effectifs des élèves selon la langue d'enseignement, par langue maternelle
Île de Montréal, 1992 et 2002

	Secteur français		Secteur anglais		Total
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Élèves de langue maternelle française					
1992	116 300	97,5	2 953	2,5	119 253
2002	107 693	96,3	4 134	3,7	111 827
Élèves de langue maternelle anglaise					
1992	8 093	15,9	42 834	84,1	50 927
2002	9 553	18,5	42 021	81,5	51 574
Élèves de langues maternelles tierces					
1992	49 323	76,1	15 531	23,9	64 854
2002	64 699	78,4	17 840	21,6	82 539

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*, fascicule 4, indicateur 4.4.

La langue de l'enseignement

- Reste du Québec

Cela dit, il importe de contraster la situation de l'île de Montréal et celle du reste du Québec (tableau 3.4).

En effet, de 1992 à 2002, le secteur français s'amoindrissait de quelque 62 000 élèves de langue maternelle française, soit 14 fois plus que les gains obtenus parmi la population scolaire de langue maternelle anglaise (138 élèves) et celle de langues tierces (4 219 élèves).

Pendant ce temps, le secteur anglais comptait 1 060 élèves de langue maternelle anglaise de moins, alors qu'il s'y ajoutait 1 390 écoliers de langues tierces et 8 410 de langue française.

Tableau 3.4
Effectifs des élèves selon la langue d'enseignement, par langue maternelle
Reste du Québec, 1992 et 2002

	Secteur français		Secteur anglais		Total
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Élèves de langue maternelle française					
1992	837 428	99,1	7 869	0,9	845 297
2002	775 352	97,9	16 279	2,1	791 631
Élèves de langue maternelle anglaise					
1992	8 110	18,6	35 534	81,4	43 644
2002	8 248	19,3	34 474	80,7	42 722
Élèves de langues maternelles tierces					
1992	16 499	82,2	3 563	17,8	20 062
2002	20 718	80,7	4 956	19,3	25 674

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*, fascicule 4, indicateur 4.4.

La langue de l'enseignement

3.1.4 L'admissibilité à l'école anglaise

Les règles prévues par la Charte de la langue française, relativement à l'admissibilité à l'école anglaise, se regroupent en deux catégories : celles établies par l'article 73 et celles régissant l'octroi d'autorisations particulières. On trouvera à la fin de ce chapitre un tableau donnant le nombre d'élèves admissibles à l'école anglaise selon la disposition invoquée, pour la période 1977-2002.

Exception faite des clauses qui ont permis de régulariser le cas des enfants inscrits à l'école anglaise avant le 26 août 1977, c'est essentiellement la langue des études primaires des parents (article 73 (1^o)), ou encore celle des études primaires ou secondaires effectuées au Canada par l'enfant, son frère ou sa sœur (article 73 (2^o)) qui déterminent l'admissibilité à l'enseignement en anglais. En effet, 86 % des élèves admissibles à l'enseignement en anglais, pour la période de 1990 à 2002, pouvaient se prévaloir de l'une ou l'autre de ces dispositions. Quant aux autorisations accordées pour séjour temporaire au Québec, elles n'ont été le lot que de 5 % des élèves comptabilisés au cours de la période.

Dans l'ensemble du Québec, la proportion d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais a augmenté de 10,0 % (11 587) de 1992 à 2005 (tableau 3.5).

Tableau 3.5
Nombre d'élèves admissibles^a à l'enseignement en anglais
Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1992-2005

	Territoire					
	Ensemble du Québec		Île de Montréal		Reste du Québec	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
1992	115 987	100	63 770	55,0	52 217	45,0
1993	116 607	100	63 547	54,5	53 060	45,5
1994	117 238	100	63 344	54,0	53 894	46,0
1995	118 832	100	63 506	53,4	55 326	46,6
1996	119 668	100	63 101	52,7	56 567	47,3
1997	121 100	100	63 778	52,7	57 322	47,3
1998	122 524	100	64 267	52,5	58 257	47,5
1999	123 895	100	64 893	52,4	59 002	47,6
2000	126 191	100	65 961	52,3	60 230	47,7
2001	128 087	100	66 705	52,1	61 382	47,9
2002	129 007	100	66 897	51,9	62 110	48,1
2003	129 332	100	66 590	51,5	62 742	48,5
2004	128 822	100	65 700	51,0	63 122	49,0
2005	127 574	100	64 733	50,7	62 841	49,3

^a À l'exception des élèves admis en vertu de l'article 85 de la Charte de la langue française (séjour temporaire au Québec).

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La langue de l'enseignement

De façon détaillée, le nombre d'élèves de langue maternelle anglaise admissibles fluctuait à la baisse de 6,0 % (- 4 817) pour un effectif total de 77 479 en 2005, tandis que celui de langue française augmentait de 87 % (13 089) pour un effectif total de 28 102. Par ailleurs, le nombre d'écoliers de langues tierces passait de 18 678 à 21 993 (3 315, soit une hausse de 18 %).

Pour la même période, le nombre d'élèves de langue maternelle anglaise admissibles diminuait tant dans l'île de Montréal que dans le reste du Québec (tableau 3.6), alors que celui de langue française augmentait de 1 608 (40 %) dans l'île de Montréal et de 11 481 (105 %) dans le reste du Québec. Quant à lui, le groupe de langues tierces s'accroissait tant dans l'île (1,5 %) que dans le reste du Québec (46 %).

Tableau 3.6
Variation dans le nombre des élèves admissibles à l'école anglaise

Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1992 -2005

Élèves admissibles	Ensemble du Québec	Île de Montréal	Reste du Québec
de langue maternelle française	13 089	1 608	11 481
de langue maternelle anglaise	- 4 817	- 2 363	- 2 454
de langues maternelles tierces	3 315	1 718	1 597

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Cela dit, de plus en plus d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais sont *inscrits* à l'école française.

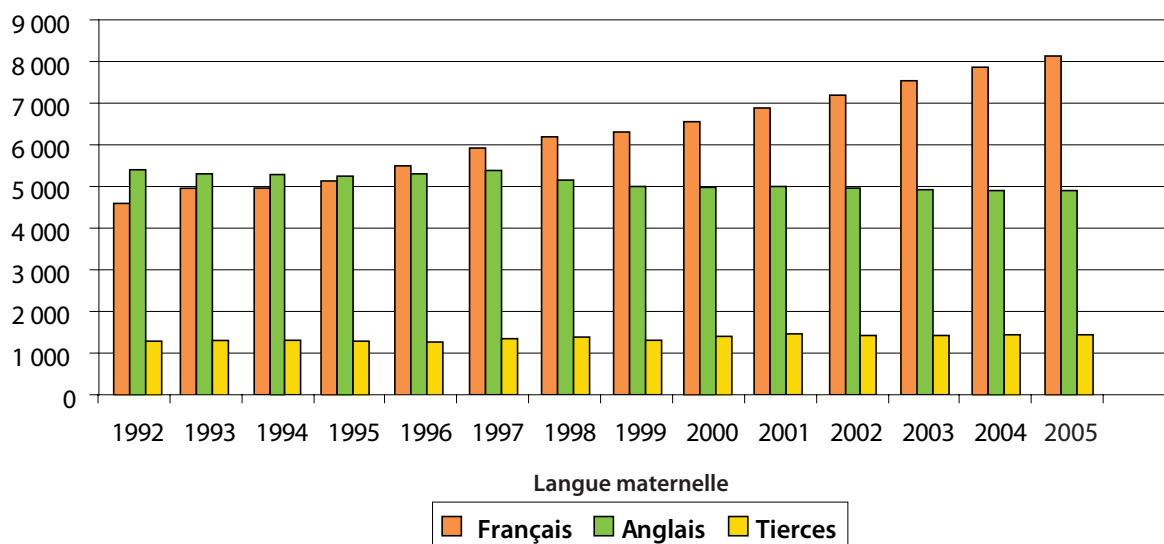
En effet, dans l'ensemble du Québec, de 1992 à 2005, le nombre de ces élèves a augmenté de 28 %, passant de 11 368 à 14 535. Cette hausse est essentiellement le fait d'élèves de langue maternelle française admissibles qui ont été plus nombreux à s'inscrire à l'école française (de 4 621 à 8 165, soit 77 %) (graphique 3.1).

La langue de l'enseignement

Graphique 3.1

Nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français selon leur langue maternelle

Ensemble du Québec, 1992-2005



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

3.2 L'enseignement collégial

Le tableau 3.7 donne un aperçu de l'ampleur de la population étudiante au collégial pour la période de 1995 à 2004, selon la langue d'enseignement. Il permet également d'observer une diminution générale du nombre d'étudiants, notamment chez ceux qui reçoivent leur enseignement en français. Depuis 2000, le nombre d'étudiants instruits en anglais est cependant en hausse, en partie au détriment des étudiants qui reçoivent un enseignement en français et en anglais.

La langue de l'enseignement

Tableau 3.7
Répartition des étudiants inscrits au collégial à l'enseignement ordinaire selon la langue d'enseignement
Ensemble du Québec, 1995-2004

Année	Langue d'enseignement							
	Français		Anglais		Français et anglais		Total	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
1995	149 269	83,3	26 207	14,6	3 674	2,1	179 150	100,0
1996	149 885	83,1	26 475	14,7	3 955	2,2	180 315	100,0
1997	146 183	82,8	26 542	15,0	3 861	2,2	176 586	100,0
1998	144 546	82,9	26 116	15,0	3 801	2,2	174 463	100,0
1999	142 187	82,8	25 922	15,1	3 544	2,1	171 653	100,0
2000	138 173	82,8	25 488	15,3	3 309	2,0	166 970	100,0
2001	136 041	82,6	25 630	15,6	3 061	1,9	164 732	100,0
2002	134 237	82,3	26 355	16,2	2 479	1,5	163 071	100,0
2003	132 242	82,2	26 489	16,5	2 244	1,4	160 975	100,0
2004	131 409	82,2	26 546	16,6	2 001	1,2	159 956	100,0

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

De 1995 à 2005, les nouvelles inscriptions aux études collégiales ont varié entre 47 191 et 55 472, pour une moyenne annuelle de 50 515. Tandis que les collèges français décroissaient de 18,1 % ou 8 439 étudiants, les établissements anglais croissaient de 1,7 % ou 147 personnes. Depuis 1999, la proportion des nouveaux inscrits est à peu près stable, autour de 82,5 % pour le secteur français, et de quelque 15,5 % pour le secteur anglais.

Quelle que soit leur langue d'enseignement au secondaire, la très grande majorité des cégépiens poursuivent leur formation dans cette langue. C'était le cas, en 2005, de 91 % des collégiens qui avaient étudié en français et de 97 % de ceux qui l'avaient fait en anglais (tableau 3.8)

La langue de l'enseignement

Tableau 3.8

Distribution des nouveaux inscrits ^a aux études collégiales selon la langue choisie à l'inscription, par langue d'enseignement au secondaire

Ensemble du Québec, 1995-2005

Langue d'enseignement au secondaire	Année d'inscription	Langue d'enseignement au collégial			Total	
		Français	Anglais	Français et anglais	Nbre	%
Français	1995	93,6	5,8	0,5	49 647	100,0
	1996	92,7	6,3	1,0	50 988	100,0
	1997	92,1	6,9	1,0	46 737	100,0
	1998	92,1	6,9	1,0	47 042	100,0
	1999	91,4	7,7	0,9	46 102	100,0
	2000	91,2	7,8	1,0	44 391	100,0
	2001	91,0	8,0	1,0	43 840	100,0
	2002	91,0	8,0	0,9	41 903	100,0
	2003	91,3	7,9	0,8	41 053	100,0
	2004	91,1	8,2	0,8	41 330	100,0
	2005	91,3	7,9	0,8	41 552	100,0
Anglais	1995	1,4	98,2	0,4	5 825	100,0
	1996	1,8	97,8	0,4	5 813	100,0
	1997	1,9	97,8	0,3	5 627	100,0
	1998	2,2	97,5	0,3	5 460	100,0
	1999	2,1	97,7	0,3	5 579	100,0
	2000	2,7	97,0	0,3	5 320	100,0
	2001	2,2	97,5	0,4	5 378	100,0
	2002	2,6	97,3	0,1	5 531	100,0
	2003	3,0	97,0	0,0	5 447	100,0
	2004	3,1	96,9	0,1	5 468	100,0
	2005	3,1	96,9	0,0	5 639	100,0

^a Il s'agit des étudiants inscrits pour la première fois à un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) à l'enseignement ordinaire.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La langue de l'enseignement

À la lecture du tableau précédent, on constate, sur une période de 11 ans, un écart positif de 2 points (de 5,8 % à 7,9 %) de la proportion des nouveaux inscrits ayant étudié en français au secondaire qui ont choisi de poursuivre leurs études collégiales en anglais, soit d'un peu moins de 2 900 en 1995 à un peu moins de 3 300 en 2005.

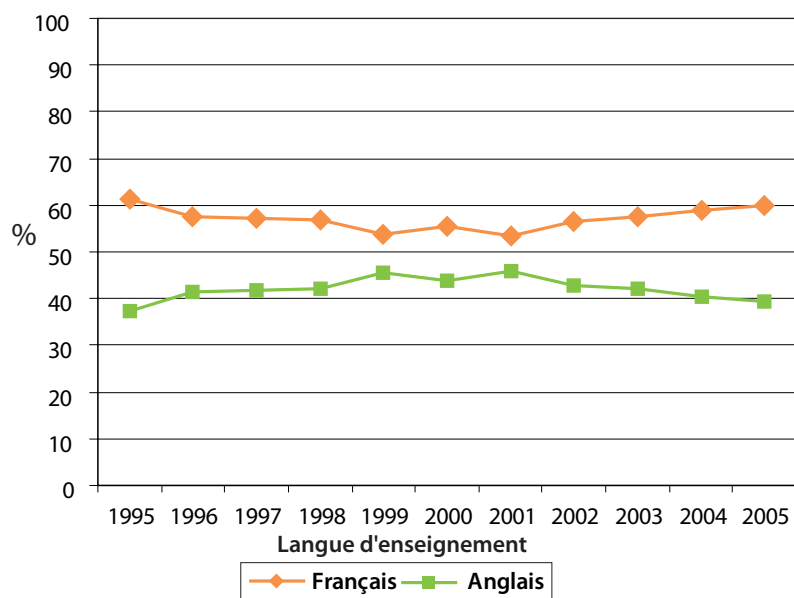
Si on analyse maintenant la situation sous l'angle de la langue maternelle, on constate qu'environ 95 % des nouveaux inscrits de langue française ayant étudié en français au secondaire continuent dans cette langue et que 99 % de ceux de langue anglaise ayant étudié en anglais au secondaire poursuivent leur formation dans la même langue.

La situation des étudiants de langues maternelles tierces, qui représentent entre 4 300 et 4 900 nouveaux inscrits chaque année, est plus particulière (tableau 3.9). En effet, la majorité de ceux formés en français au secondaire (60,0 %) ont opté, en 2005, pour la continuité tandis que 39,5 % ont choisi de poursuivre en anglais. Qui plus est, la tendance à poursuivre des études en français, après une formation en français au secondaire, s'inscrit à la hausse depuis 2001 (de 53,3 % à 60 %). Par ailleurs, les collégiens de langues maternelles tierces qui ont étudié en anglais au secondaire continuent dans cette langue au collégial à plus de 99 %.

Graphique 3.2

Pourcentage des nouveaux inscrits de langues maternelles tierces selon la langue choisie à l'inscription au collégial, par langue d'enseignement au secondaire

Ensemble du Québec, 1995-2005



Source : Tableau 3.9.

La langue de l'enseignement

Tableau 3.9

Distribution des nouveaux inscrits de langues maternelles tierces selon la langue choisie à l'inscription au collégial, par langue d'enseignement au secondaire

Ensemble du Québec, 1995-2005

Langue d'enseignement au secondaire	Année d'inscription	Langue d'enseignement au collégial			Total	
		Français	Anglais	Français et anglais	Nbre	%
Français	1995	61,4	37,2	1,4	3 145	100,0
	1996	57,6	41,3	1,1	3 419	100,0
	1997	57,1	41,9	1,0	3 153	100,0
	1998	56,8	42,1	1,1	3 149	100,0
	1999	53,6	45,6	0,8	3 218	100,0
	2000	55,5	43,8	0,8	3 266	100,0
	2001	53,3	45,8	0,9	3 382	100,0
	2002	56,5	42,9	0,7	3 354	100,0
	2003	57,4	42,1	0,4	3 400	100,0
	2004	59,0	40,5	0,6	3 626	100,0
	2005	60,0	39,5	0,5	3 783	100,0
Anglais	1995	0,3	99,0	0,7	1 190	100,0
	1996	0,5	98,2	1,2	1 137	100,0
	1997	0,8	99,0	0,2	1 091	100,0
	1998	0,1	99,3	0,6	1 016	100,0
	1999	0,2	99,5	0,3	1 045	100,0
	2000	0,2	99,5	0,3	947	100,0
	2001	0,4	99,0	0,6	1 003	100,0
	2002	0,9	99,1	0,0	1 045	100,0
	2003	0,5	99,5	0,1	1 107	100,0
	2004	0,5	99,5	0,0	1 096	100,0
	2005	0,3	99,7	0,0	1 155	100,0

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

3.3 L'université

Le nombre d'inscriptions à l'université a augmenté de 1995 à 2003. La hausse globale des effectifs, de 9,4 %, s'est cependant répartie inégalement entre les universités de langue française et celles de langue anglaise. En effet, les premières ont connu un accroissement de 8,5 % et les secondes de 12,1 %^{3.3}.

Pendant cette période, les trois quarts de la population universitaire étaient inscrits dans des universités de langue française et le quart dans des établissements de langue anglaise.

^{3.3} Pour obtenir des données plus détaillées sur les inscriptions à l'université selon la langue d'enseignement, voir *La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; fascicule 4, indicateur 4.19).

La langue de l'enseignement

Les étudiants de langue maternelle française sont sous-représentés dans les universités par rapport au poids relatif de la population québécoise de langue maternelle française. En effet, leur importance relative est passée de 74,5 % à 72,2 %, de 1995 à 2003, alors que la proportion des étudiants de langue anglaise s'est maintenue, enregistrant de légères fluctuations autour de 14,5 %, et que celle des étudiants de langues tierces a crû, passant de 10,0 % à 13,3 %.

Tableau 3.10
Pourcentage des étudiants selon la langue d'enseignement dans les universités, par langue maternelle
Ensemble du Québec, 1995-2003

	LM française			LM anglaise			LM tierces		
	Universités françaises (%)	Universités anglaises (%)	N ^{bre}	Universités françaises (%)	Universités anglaises (%)	N ^{bre}	Universités françaises (%)	Universités anglaises (%)	N ^{bre}
1995	94,1	5,9	160 462	6,8	93,2	33 384	47,0	53,0	21 625
1996	94,0	6,0	156 017	6,9	93,1	32 192	46,8	53,2	22 010
1997	93,9	6,1	153 269	6,5	93,5	30 308	47,2	52,8	22 340
1998	93,7	6,3	153 401	6,2	93,8	29 385	47,4	52,6	22 437
1999	93,7	6,3	156 488	6,3	93,7	29 777	47,9	52,1	23 166
2000	93,6	6,4	158 130	5,8	94,2	29 995	47,6	52,4	23 448
2001	93,6	6,4	164 093	5,6	94,4	31 561	48,8	51,2	25 979
2002	93,7	6,3	170 082	5,5	94,5	33 173	49,9	50,1	28 667
2003	93,8	6,2	170 213	5,5	94,5	34 125	50,7	49,3	31 296

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*, fascicule 4, indicateurs 4.21 et 4.22.

Depuis 1995, la très grande majorité ($\leq 93,6$ %) des étudiants de langue française se sont inscrits dans des universités de langue française. On constate toutefois une très légère augmentation de la proportion (de 5,9 % à 6,2 %) et du nombre (1 086) de ceux qui ont choisi de faire leurs études universitaires dans un établissement anglophone.

Pour la même période, on observe plutôt l'inverse chez les étudiants de langue anglaise, soit une augmentation de 1,3 point (de 93,2 % à 94,5 %) des inscriptions dans les universités de langue anglaise et une variation conséquente entre 6,8 % et 5,5 % de celles dans les universités de langue française.

Quant aux étudiants de langues maternelles tierces, ils fréquentent un peu plus les universités de langue française (entre 47,0 % en 1995 et 50,7 % en 2003).

La langue de l'enseignement

Tableau A

Nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon la disposition invoquée

Ensemble du Québec, 1977-2002

Article	Disposition		N ^{bre}	%	% ^a
1977 - 1990					
Admissibilité (article 73)					
73 (1°)	Études de l'un des parents au Canada	y compris l'alinéa 86.1.a	90 600	22,0	64,7
73 (2°)	Études au Canada (l'élève, le frère ou la sœur)	y compris les alinéas 86.1.b et 86.1.c	9 905	2,4	7,1
73 (4°)	Études de l'enfant au Québec	études commencées avant le 26 août 1977	272 799	66,1	—
73 (5°)	Études de l'un des parents hors du Québec	résidence au Québec le 26 août 1977	23 897	5,8	17,1
Total partiel			397 201	96,2	88,9
Autorisations particulières					
81	Difficultés graves d'apprentissage	de l'élève	2 811	0,7	2,0
	Difficultés graves d'apprentissage	du frère ou de la sœur	225	0,1	0,2
85	Séjour temporaire au Québec	pour l'élève	10 181	2,5	7,3
85.1	Raisons graves familiales ou humanitaires	pour l'élève	203	0,0	0,1
97	Dérogation pour les réserves indiennes		684	0,2	0,5
Loi 58*	Amnistie	sanctionnée en avril 1986	1 433	0,3	1,0
* (1986, c.46)			Total partiel	15 537	3,8
			Total	412 738	100,0
1990 - 2002					
Admissibilité (articles 73 et 76)					
73(1°)	Études de l'un des parents au Canada	y compris l'alinéa 86.1.a	130 755	72,4	73,0
73 (2°)	Études au Canada (l'élève, le frère ou la sœur)	y compris les alinéas 86.1.b et 86.1.c	24 659	13,7	13,8
73 (3°)	Études au Québec d'un parent non citoyen	à partir de 1993	3 156	1,7	1,8
73 (4°)	Études de l'enfant au Québec	études commencées avant le 26 août 1977	1 374	0,8	—
73 (5°)	Études de l'un des parents hors du Québec	résidence au Québec le 26 août 1977	4 950	2,7	2,8
76	Clause de sauvegarde d'admissibilité	à partir de 1993	2 460	1,4	1,4
Total partiel			167 354	92,7	92,6
Autorisations particulières					
81	Difficultés graves d'apprentissage	de l'élève	2 031	1,1	1,1
	Difficultés graves d'apprentissage	du frère ou de la sœur	1 366	0,8	0,8
85	Séjour temporaire au Québec	de l'élève	8 978	5,0	5,0
85.1	Raisons graves familiales ou humanitaires	pour l'élève	286	0,2	0,2
97	Dérogation pour les réserves indiennes	dérogation élargie en 1993	507	0,3	0,3
Loi 58*	Amnistie	sanctionnée en avril 1986	0	0,0	0,0
* (1986, c.46)			Total partiel	13 168	7,3
			Total	180 522	100,0

^a Pourcentages calculés en faisant abstraction de l'alinéa 73 (4°).

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*, fascicule 4, indicateur 4.9.

La langue de l'enseignement

Conclusion

Globalement, entre 1992 et 2002, la population d'élèves de langue maternelle française a diminué, celle de langue anglaise est demeurée à peu près stable et celle de langues tierces a augmenté sensiblement. Au cours de la même période, la quasi-totalité des écoliers de langue maternelle française et de langue anglaise étaient instruits dans leur langue. Par ailleurs, quatre élèves sur cinq de langues tierces étudiaient en français.

Dans l'ensemble du Québec, le nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais a connu, de 1992 à 2005, une augmentation notable qui est surtout le fait d'élèves de langue maternelle française ou d'élèves de langues tierces. Par ailleurs, le nombre des enfants admissibles inscrits à l'école française a crû de façon importante, essentiellement chez ceux de langue française.

La population étudiante au collégial a diminué entre 1995 et 2004. Cette tendance s'est traduite par une baisse significative des effectifs dans les collèges où l'enseignement se donne en français et, depuis 2000, par une légère hausse du nombre d'étudiants inscrits dans les collèges anglais.

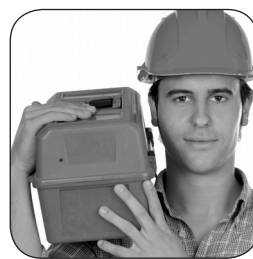
Par ailleurs, la très grande majorité des personnes de langue maternelle française ou anglaise, ayant étudié dans leur langue au secondaire, poursuivent leurs études collégiales dans cette langue. La situation des cégépiens de langues tierces est cependant plus particulière. En effet, en 2005, la majorité de ceux ayant été formés en français au secondaire avaient opté pour la continuité, tandis que quatre sur dix avaient choisi de poursuivre en anglais. Qui plus est, cette tendance s'inscrit à la hausse depuis 2001. En revanche, la quasi-totalité des personnes de langues tierces ayant étudié en anglais au secondaire ont continué dans cette langue au collégial.

De 1995 à 2003, les universités ont connu une hausse globale de leurs effectifs. Cet accroissement a surtout profité aux universités de langue anglaise qui comptent le quart de la population universitaire du Québec. Les étudiants de langue maternelle française ou anglaise étudient majoritairement dans leur langue. On constate cependant que les étudiants du premier groupe sont sous-représentés dans les universités par rapport au poids relatif de la population québécoise de langue maternelle française. Pour leur part, les étudiants de langues tierces fréquentaient un peu plus les universités de langue française en 2003 qu'ils ne le faisaient en 1995.

L'utilisation du français au travail



L'utilisation du français au travail



La langue du travail constitue un domaine majeur d'application de la Charte de la langue française. Dans le but de faire respecter le droit fondamental de tout Québécois de travailler en français (article 4), le législateur a édicté un certain nombre de mesures relatives à la langue du travail (articles 41 à 50) et à la francisation des entreprises (articles 135 à 154).

Aussi, plusieurs moyens ont été mis en place pour assurer la généralisation de l'utilisation du français au sein des organismes de l'Administration.

Après avoir brièvement expliqué le processus de francisation des entreprises et de ces organismes et rappelé quelques données pertinentes sur leur état d'avancement respectif, nous tenterons de jeter un regard, le plus précis possible, sur la place du français au travail, au Québec.

4.1 La francisation des entreprises et des organismes de l'Administration

4.1.1 La francisation des entreprises

- Le processus de francisation

La Charte énonce toutes les étapes que doivent franchir les entreprises de 50 employés ou plus pour obtenir un certificat de francisation attestant que le français y a atteint le degré de généralisation exigé par l'article 141^{4.1}. L'Office, auquel le législateur a confié la gestion de ce processus, accompagne les entreprises dans leur démarche de francisation (graphique 4.1).

En effet, après s'être inscrites à l'Office, les entreprises doivent procéder, avec ou sans son aide et dans un délai de 6 mois, à une analyse de leur situation linguistique et la soumettre à son appréciation. Un certificat de francisation sans programme peut dès lors être délivré par l'Office si ce dernier estime que la situation linguistique de l'entreprise satisfait aux exigences de la loi.

Toutefois, si l'Office est d'avis que l'utilisation du français n'est pas généralisée à tous les niveaux de l'entreprise, il l'avise qu'elle devra élaborer, dans un délai de 6 mois, un programme de francisation dans lequel elle s'engage à apporter les correctifs jugés nécessaires, selon un échéancier raisonnable. Le programme de francisation est ensuite approuvé, le cas échéant, par l'Office qui délivrera un certificat de francisation quand les changements prévus dans le programme auront été apportés par l'entreprise. Il s'agit alors d'un certificat avec programme.

^{4.1} Les éléments pris en compte par l'Office québécois de la langue française pour la délivrance d'un certificat de francisation sont les suivants : la connaissance de la langue officielle chez les dirigeants, les membres des ordres professionnels et les autres membres du personnel; l'augmentation, s'il y a lieu, à tous les niveaux de l'entreprise, y compris au sein du conseil d'administration, du nombre de personnes ayant une bonne connaissance de la langue française de manière à en assurer l'utilisation généralisée; l'utilisation du français comme langue du travail et des communications internes; l'utilisation du français dans les documents de l'entreprise, notamment dans les manuels et les catalogues; l'utilisation du français dans les communications avec l'Administration, les fournisseurs, la clientèle, le public et les actionnaires; l'utilisation d'une terminologie française; l'utilisation du français dans l'affichage public et la publicité commerciale; une politique linguistique d'embauche, de promotion et de mutation appropriée; et l'utilisation du français dans les technologies de l'information (article 141).

L'utilisation du français au travail

- Le certificat de francisation et sa signification

Il importe maintenant de dire quelques mots du certificat de francisation et de sa signification pour l'entreprise et pour les travailleurs.

Au moyen du certificat, l'Office reconnaît officiellement que l'entreprise a atteint les objectifs de francisation de son programme qui tient compte des exigences de la loi, mais aussi du contexte socioéconomique dans lequel cette dernière évolue.

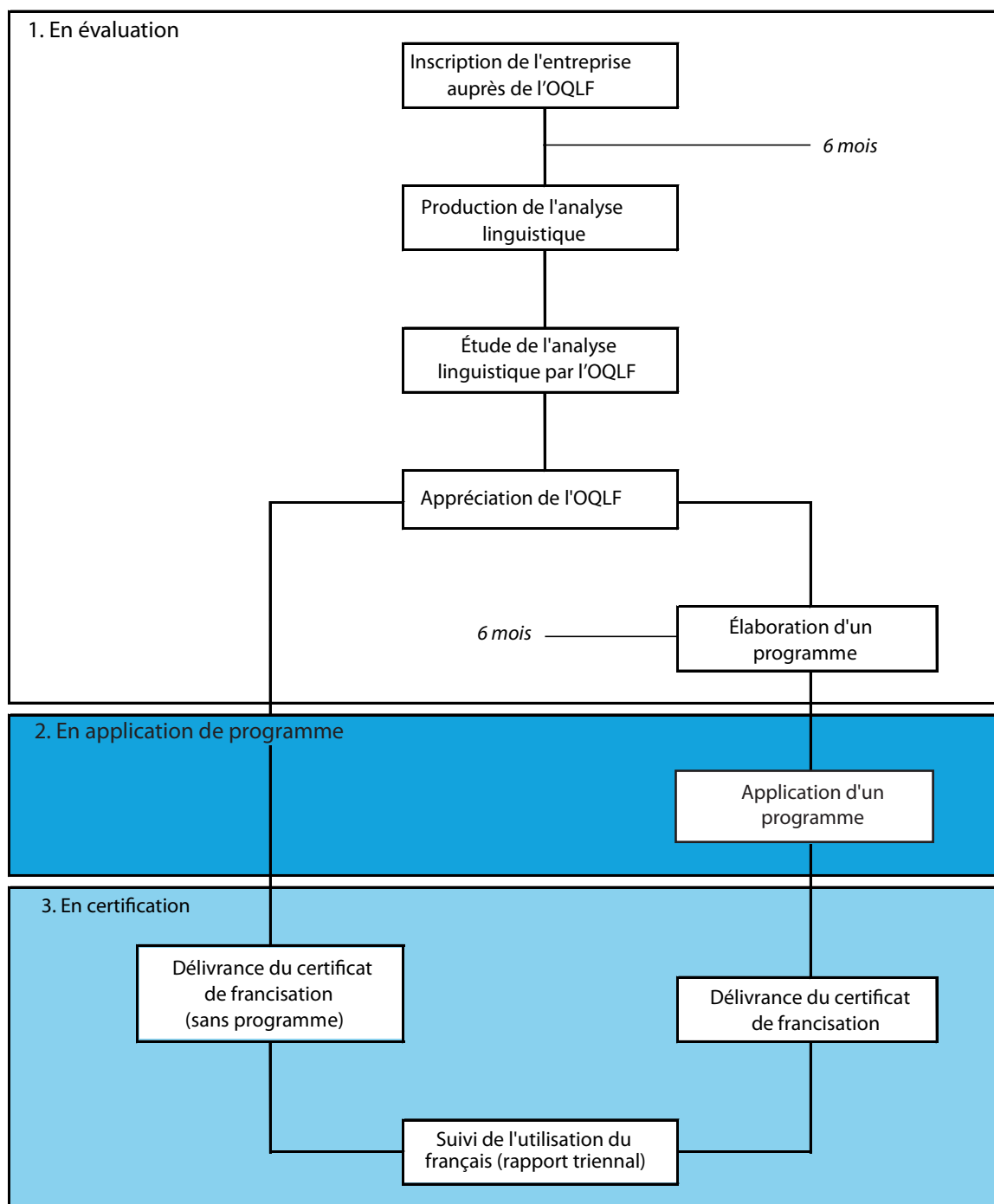
En conséquence, puisque le degré de généralisation de l'utilisation du français qu'une entreprise doit atteindre résulte d'une négociation^{4.2} entre l'Office et celle-ci; il variera d'un milieu de travail à l'autre et d'une entreprise à l'autre au moment de la délivrance du certificat. Ainsi, les travailleurs auront acquis la possibilité de travailler en français, mais certaines contraintes environnementales ou organisationnelles pourront faire en sorte que l'anglais soit également utilisé comme langue de travail.

Le certificat de francisation ne constitue pas en soi une garantie permanente de la généralisation de l'utilisation du français dans une entreprise. L'ouverture des marchés et ses conséquences, dont les fusions d'entreprises, peuvent avoir un impact sur la francisation acquise par les entreprises et sur la place jusqu'alors accordée au français. D'éventuels changements organisationnels ou technologiques peuvent aussi compromettre la priorité accordée au français et même, à l'occasion, entraîner une sérieuse régression de son usage.

^{4.2} C'est ce qui a amené le Comité interministériel sur la situation de la langue française à parler d'« une opération à géométrie variable » (COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE (1996), *Le français langue commune. Enjeu de la société québécoise*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, p. 82).

L'utilisation du français au travail

Figure 4.1
Processus de certification des entreprises de 50 personnes ou plus



L'utilisation du français au travail

- L'état d'avancement du processus de francisation

Le tableau 4.1 fait état du taux de certification des entreprises au 31 mars 2007, mais permet aussi de voir son évolution au fil des ans. Après une période où il a eu tendance à plafonner (1998 à 2002), on constate depuis que des progrès considérables ont été réalisés en matière de francisation. En effet, de 71,4 % qu'il était au 31 mars 2002, il atteignait 80,7 % le 31 mars 2007.

Dans le cadre de la gestion du processus de francisation, l'Office doit poser plusieurs gestes officiels, que ce soit l'inscription des entreprises, l'analyse de leur situation linguistique, l'approbation de leur programme de francisation, l'examen des rapports d'étape déposés et la délivrance de leur certificat de francisation. Un compte rendu détaillé de ces actions est présenté dans le rapport annuel de gestion de l'Office.

Au 31 mars 2007, quelque 10 % des entreprises étaient en évaluation et un peu moins en application de programme.

Tableau 4.1
Répartition des entreprises selon les étapes de certification

*Ensemble du Québec, 1998-2007**

	Entreprises en évaluation**		Entreprises en application de programme		Entreprises certifiées***		Total
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
1998	667	16,2	520	12,6	2941	71,2	4128
1999	735	16,9	497	11,5	3107	71,6	4339
2000	923	19,9	472	10,2	3243	69,9	4638
2001	912	19,0	421	8,8	3462	72,2	4795
2002	1011	20,6	394	8,0	3497	71,4	4902
2003	1033	20,3	351	6,9	3702	72,8	5086
2004	774	14,9	474	9,1	3957	76,0	5205
2005	510	9,7	545	10,3	4216	80,0	5271
2006	592	10,9	520	9,6	4320	79,5	5432
2007	599	10,6	490	8,7	4551	80,7	5640

* Au 31 mars de l'exercice.

** Il s'agit des entreprises nouvellement inscrites à l'Office (renseignements généraux reçus) qui sont à évaluer leur situation linguistique, dont le programme de francisation n'a pas encore été approuvé ou qui sont encore en attente d'un certificat de francisation sans programme.

*** On y trouve également les entreprises certifiées de moins de 50 personnes, soit 842 entreprises. Il s'agit d'entreprises qui ont été certifiées, alors qu'elles avaient 50 employés ou plus, et non de petites entreprises de moins de 50 employés qui avaient été mises sous gestion en vertu de l'article 151.

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française.

L'utilisation du français au travail

- La généralisation du français après la certification

Même après la certification, les entreprises conservent des obligations au regard de la francisation. Ainsi, elles sont tenues de « remettre à l'Office, à tous les trois ans, un rapport sur l'évolution de l'utilisation du français dans l'entreprise » (article 146), ce qui permet d'évaluer si la généralisation de l'utilisation du français, reconnue au moment de la certification, s'est maintenue ou s'est détériorée. Dans le cas d'une détérioration, l'Office peut exiger de l'entreprise un plan de redressement.

Au cours des six derniers exercices, soit de 2002 à 2007, l'Office a traité 1 407 rapports triennaux provenant d'autant d'entreprises certifiées. Dans la très grande majorité des cas, soit pour 1 227 d'entre elles, la situation linguistique présentée a été jugée conforme. Par contre, l'Office a demandé un plan de redressement aux 180 entreprises dont la situation n'était pas conforme, soit 12,8 %. Somme toute, après l'obtention d'un certificat de francisation, la généralisation de l'utilisation du français se maintient au sein de la très grande majorité des entreprises qui respectent ainsi leurs objectifs de francisation, alors que d'autres les dépassent.

- L'utilisation du français dans les entreprises certifiées

Qu'en est-il de l'utilisation du français dans les entreprises certifiées? Plusieurs études et documents de réflexion posent des diagnostics convergents relativement à cette question. Entre autres, une collecte de données réalisée, en 2002, auprès d'un échantillon de travailleurs de grandes^{4.3} entreprises inscrites à l'Office, a démontré que l'usage du français est généralement plus élevé dans les entreprises certifiées que dans celles qui ne le sont pas.

En effet, en évaluant la langue de la documentation produite par l'entreprise (ex. : les documents personnels expédiés aux employés, les formulaires et les documents de travail), la langue des réunions et la langue utilisée par le dirigeant de l'entreprise lorsqu'il s'adresse au personnel, on constate que les travailleurs visés utilisent plus de français (le français uniquement ou le bilinguisme français-anglais) au sein des grandes entreprises certifiées que dans celles qui ne le sont pas, soit des écarts entre 14 % et 24 % selon les éléments observés (tableau 4.2). Ce constat favorable au français, rappelons-le, est sensiblement le même que celui établi, en 1996, par le Comité interministériel sur la situation de la langue française^{4.4}.

^{4.3} Il s'agit des entreprises de 100 employés ou plus.

^{4.4} MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Le français langue commune. Enjeu de la société québécoise*, Québec, p.85-87.

L'utilisation du français au travail

Tableau 4.2

Pourcentage de travailleurs de grandes entreprises utilisant le français au travail selon que leur entreprise est en application de programme ou est certifiée

Ensemble du Québec, 2002

	Travailleurs			
	Entreprises en application de programme		Entreprises certifiées	
	%	Total des répondants	%	Total des répondants
Principale langue de travail				
<i>Français</i>	54,4	395	78,4	1757
Langue des documents personnels expédiés par la direction				
<i>Français uniquement ou bilingues français-anglais</i>	66,4	396	80,5	1764
Langue des formulaires utilisés par l'entreprise				
<i>Français uniquement ou bilingues français-anglais</i>	61,7	389	75,2	1741
Langue des documents de travail utilisés dans l'entreprise				
<i>Français uniquement ou bilingues français-anglais</i>	48,0	391	71,1	1747
Langue des réunions				
<i>Français uniquement</i>	61,2	369	81,4	1648
Langue du dirigeant quand il s'adresse à l'ensemble du personnel (ex. : réunion générale)				
<i>Français uniquement</i>	58,1	382	79,3	1717

Source : Compilation spéciale d'une collecte de données réalisée par l'Office québécois de la langue française au début de 2002 auprès de travailleurs de grandes entreprises inscrites au processus de francisation.

L'utilisation du français au travail

4.1.2 La francisation des organismes de l'Administration

4.1.2.1 Les ministères et les organismes gouvernementaux

Les ministères et les organismes gouvernementaux ont un rôle exemplaire et moteur à jouer dans l'application de la Charte. Parmi les moyens retenus pour s'en assurer, on a prévu un processus de certification particulier, mais aussi adopté plusieurs politiques gouvernementales, soit la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la Politique sur les marchés publics et la Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information et des communications. Enfin, chaque ministère ou organisme doit se doter d'une politique linguistique (point 5 de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration).

- Le processus de certification

La certification des ministères et des organismes gouvernementaux se fait passablement selon le processus suivi dans l'entreprise privée (figure 4.1). Il est toutefois souvent moins élaboré du fait que la langue de travail y est déjà, en pratique, le français. Cela étant, le 31 mars 2007, 85,3 % des 163 ministères et organismes inscrits à l'Office détenaient un certificat de conformité. Quant aux autres, ils en étaient principalement à l'étape de l'évaluation (22/24), en raison de leur inscription récente dans le processus.

- La Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration

À la suite du Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française remis en 1996, le gouvernement du Québec a adopté la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. Cette politique définit les principes qui doivent guider l'application des dispositions de la Charte de la langue française dans l'Administration, c'est-à-dire la qualité de la langue française et le statut du français comme langue officielle et langue commune.

Constituant un cadre général, elle indique aux ministères et aux organismes les orientations à privilégier dans l'élaboration et l'adoption de politiques linguistiques qui reflètent leur mission et leurs caractéristiques particulières. En plus de s'intéresser à la langue des textes, des documents et des communications de l'Administration, cette politique aborde aussi divers autres champs d'application dont l'exigence d'une autre langue que le français pour y occuper un poste, le dépôt de documents en français par les entreprises et sociétés et l'octroi de contrats aux seules entreprises qui respectent les dispositions relatives à la francisation des entreprises.

Dans le cadre de l'application de cette politique, plusieurs vérifications ont été réalisées conformément au point 30 qui se lit comme suit :

L'Office québécois de la langue française fait état de l'application de la politique linguistique gouvernementale dans l'Administration dans son rapport d'activité annuel.

Aussi trouve-t-on dans les derniers rapports annuels de gestion de l'Office mention des diagnostics posés. Il en ressort qu'en général, les ministères et organismes appliquent assez bien cette politique. On constate, entre autres, que ceux qui ont une politique linguistique en vigueur ou en cours d'élaboration, se préoccupent davantage de la qualité de la langue des textes qu'ils diffusent. (Rapport annuel de gestion 2006-2007).

L'utilisation du français au travail

Cependant, les résultats de ces examens montrent aussi que cette politique gouvernementale pourrait être encore mieux appliquée, qu'il s'agisse :

- des formulaires (imprimés et électroniques) destinés aux personnes physiques qui ne sont pas utilisés dans une version française distincte de la version anglaise et de ceux utilisés pour les entreprises, qui sont souvent traduits, contrairement à ce que la politique prévoit (Rapport annuel de gestion 2003-2004);
 - de la recherche non motivée de candidats ayant la connaissance d'une autre langue que le français pour combler un poste (Rapport annuel de gestion 2004-2005);
 - du fait que certains ministères ou organismes ont déjà traduit ou fait traduire en français des documents transmis dans une autre langue par une entreprise ou une société (point 21) ou qu'ils n'exigent pas toujours les documents requis en français (point 22) (Rapport annuel de gestion 2005-2006); et
 - de la qualité du français à l'oral (Rapport annuel de gestion 2006-2007).
- **La Politique sur les marchés publics**

Dans la Politique sur les marchés publics, le gouvernement du Québec a également inscrit une règle linguistique parmi les huit grandes orientations fondamentales qui doivent encadrer les processus d'acquisition des différentes administrations publiques. Elle s'énonce comme suit :

Toutes les étapes du processus d'acquisition doivent se dérouler en français. Les documents d'acquisition et ceux qui accompagnent les biens et services, ainsi que les inscriptions sur le produit acquis, sur son contenant et sur son emballage, sont en français. De plus, lorsque l'emploi d'un produit ou d'un appareil nécessite l'usage d'une langue, celle-ci doit être le français (orientation n° 8).

- **La Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information**

Datant de 1992, la Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information a récemment fait l'objet d'une révision. Le 6 décembre 2006, le Conseil des ministres a en effet adopté la nouvelle PUFTIC (Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information et des communications) qui donne à l'Office le mandat de la diffuser et de la promouvoir, d'en coordonner l'application et d'en effectuer chaque année le suivi. Même si des améliorations ont pu être constatées au fil des ans, grâce à l'analyse des données recueillies chaque année, la mise à jour de cette politique permettra de donner un nouvel élan à l'utilisation du français dans les technologies de l'information et des communications au sein de l'Administration.

- **Les politiques linguistiques des ministères et des organismes**

Règle générale, ces politiques portent entre autres sur la langue des communications écrites, la langue des services au public et la langue du travail. Elles prennent en compte les dispositions de la Charte en ce qui a trait à la langue de l'Administration, ainsi que celles prévues dans les différentes politiques, dont il vient d'être question.

En date du 31 mars 2007, quelque 74 ministères et organismes gouvernementaux appliquaient une politique linguistique ou en élaboraient une.

L'utilisation du français au travail

4.1.2.2 Les réseaux (services de santé et services sociaux, organismes municipaux et organismes scolaires)

Les organismes des réseaux doivent aussi faire en sorte de posséder un certificat de conformité. Au 31 mars 2007, la très grande majorité d'entre eux (90,1 %) étaient certifiés. En fait, sur les 2 155 organismes des réseaux inscrits à l'Office, 238 n'étaient pas certifiés, 202 étaient en évaluation et 36, en application de programme (Rapport annuel de gestion de 2006-2007). Cependant, il importe de préciser que ces organismes ont été soumis au fil du temps à de nombreux changements structuraux qui ont influé sur l'évolution du processus de certification. Ce fut, entre autres, le cas des organismes scolaires et des organismes municipaux. Les données présentées dans le tableau 4.3 montrent les progrès accomplis ces dernières années par ces organismes.

Tableau 4.3
Répartition des organismes des réseaux selon les étapes de certification
*Ensemble du Québec, 2005-2007**

	En évaluation (%)	En application de programme (%)	Certifiés (%)	Total (N ^{bre})
Organismes scolaires				
2005	62,9	15,7	21,4	70
2006	57,1	12,9	30,0	70
2007	38,6	24,3	37,1	70
Organismes municipaux				
2005	4,5	0,4	95,2	1 735
2006	5,4	1,0	93,7	1 780
2007	4,0	0,8	95,2	1 805
Organismes de la santé et des services sociaux				
2005	20,4	0,4	79,2	279
2006	22,3	1,1	76,6	265
2007	28,6	1,1	70,3	280

* Au 31 mars de l'exercice.

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française.

En outre, il faut mentionner la situation particulière des organismes des réseaux qui se divisent en deux groupes, soit les organismes « reconnus » et les organismes « non reconnus ». Sont « reconnus », en vertu de l'article 29.1 de la Charte, les commissions scolaires anglophones et les municipalités, dont plus de la moitié des résidents sont de langue maternelle anglaise, ainsi que les établissements de services de santé et de services sociaux qui fournissent leurs services à des personnes en majorité d'une langue autre que le français.

Cette distinction conjuguée aux changements structuraux évoqués plus haut expliquent certaines difficultés observées dans l'évolution du processus de certification des organismes des réseaux. En effet, si les organismes « non reconnus » ont très rapidement atteint un taux de certification élevé (± 90 %), il n'en a pas été ainsi pour les organismes « reconnus » dont le processus de certification s'est déroulé beaucoup plus lentement. En 2007, les organismes reconnus étaient certifiés dans une proportion de 77,2 % (tableau 4.4).

L'utilisation du français au travail

Tableau 4.4
Pourcentage de certification des organismes des réseaux selon le statut de reconnaissance
*Ensemble du Québec, 2000-2007**

	Organismes			
	Non reconnus		Reconnus	
	Certifiés (%)	Total (N ^{bre})	Certifiés (%)	Total (N ^{bre})
2000	90,7	2 531	78,2	178
2001	89,3	2 535	77,9	177
2002	88,9	2 300	72,5	153
2003	89,4	2 285	87,2	148
2004	91,9	2 393	87,8	148
2005	90,8	1 946	88,7	138
2006	90,3	1 968	77,4	146
2007	91,0	2 006	77,2	149

* Au 31 mars de l'exercice.

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française.

Les organismes « reconnus » sont tenus, en vertu de l'article 23 de la Charte, d'adopter un plan de services en français, lequel doit être approuvé par l'Office. Le tableau 4.5 présente la situation qui existait le 31 mars 2007.

Tableau 4.5
Nombre et pourcentage d'organismes « reconnus » ayant un plan de services en français approuvé
Ensemble du Québec, 31 mars 2007

	Organismes reconnus (N ^{bre})	Plans approuvés	
		N ^{bre}	%
Commissions scolaires	9	5	55,5
Organismes municipaux	95	78	82,1
Établissements de santé et de services sociaux	45	41	91,1

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française.

L'utilisation du français au travail

4.2 La langue du travail

Il importe d'abord de contextualiser le suivi de l'utilisation du français au travail. Ainsi, il n'existe pas de définition claire du « travail en français » ou du « travail en anglais », du moins si on s'en tient aux perceptions des travailleurs eux-mêmes. En effet, ils sont souvent amenés à faire des choix en fonction de leurs caractéristiques linguistiques ou en fonction de frontières linguistiques (entreprises faisant des affaires dans le monde ou entreprises locales) et de milieux géolinguistiques particuliers (entreprises situées à l'extérieur de l'île de Montréal ou entreprises situées dans l'île) qui conditionnent l'utilisation du français ou de l'anglais. Enfin, l'intensité d'utilisation d'une langue peut varier selon divers critères propres aux tâches des travailleurs (fréquence des communications, nature des tâches accomplies, contexte d'utilisation de la langue, etc.) et, d'une certaine manière, elle peut influencer sur les perceptions que ces derniers ont de travailler dans une langue ou l'autre.

Les travaux réalisés dans le cadre de ce rapport ont, dans la mesure du possible, pris en compte ces éléments. Cette partie comporte trois sections. La première dresse un portrait sommaire du marché du travail et de son évolution. Puis, à partir de données du recensement de 2001, il s'agira d'établir l'intensité de l'utilisation du français au travail. Enfin, à l'aide de données recueillies en 2002, cette estimation de l'utilisation du français au travail sera qualifiée par l'examen de certaines pratiques linguistiques en entreprise.

4.2.1 Le marché du travail

Quelques concepts clés

Les définitions relatives à l'activité de travail ont été tirées du *Dictionnaire du recensement 2001 de Statistique Canada*. Les autres notions pertinentes ont été spécialement élaborées pour les besoins de ce rapport^{4.5}.

La *population active* se compose des personnes qui étaient soit **occupées**, soit **en chômage** pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement, le 15 mai 2001.

La *population occupée* regroupe les personnes qui :

- a) avaient fait un travail quelconque dans un emploi salarié ou à leur compte ou sans rémunération;
- b) étaient temporairement absentes de leur travail ou de l'entreprise, avec ou sans rémunération, toute la semaine de référence, à cause de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail à leur lieu de travail, ou encore pour d'autres raisons.

Les *chômeurs* incluent principalement les personnes qui étaient sans emploi rémunéré, étaient prêtes à travailler (dont celles à la recherche d'un premier emploi) et avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes.

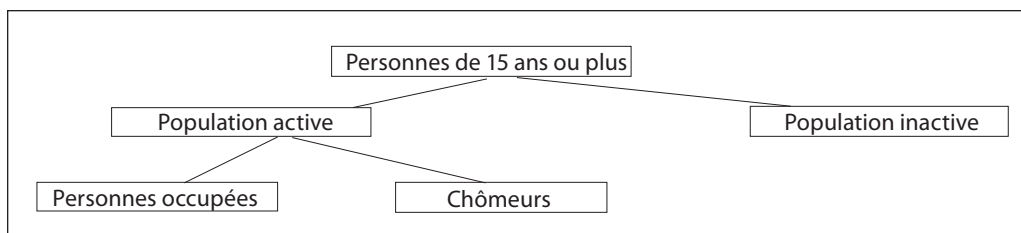
Le *taux de chômage* est donc le nombre de personnes en chômage (ou à la recherche d'un premier emploi) par rapport au nombre total de personnes actives.

La *population inactive* englobe les personnes qui n'étaient ni occupées, ni en chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

^{4.5} OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, Montréal, Office, fascicule 2, indicateurs 2.1 et 2.2.

L'utilisation du français au travail

Figure 4.2
Composantes de l'activité de travail



Il sera aussi question de la *professionnalisation*, que l'on définit comme l'accèsion à des postes de niveau plus élevé (techniciens, professionnels et administrateurs) qui requièrent habituellement une formation de niveau collégial ou universitaire et du *taux de diplomation*, soit le pourcentage des personnes actives titulaires d'un diplôme supérieur ou de niveau collégial.

Quelques données générales

De 1991 à 2001, la population active du Québec a crû de 5,8 %, passant de 3 537 640 à 3 742 485 personnes (tableau 4.6). Cette croissance a été fort inégale selon les régions^{4.6}. Alors que dans l'île de Montréal elle était presque nulle (0,03 %) et qu'elle était de 3,5 % à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal (RMR), cette croissance atteignait 19 % dans la couronne de Montréal (graphique 4.1).

^{4.6} Dans cette sous-section du rapport, les régions renvoient **au lieu de résidence** du travailleur.

L'utilisation du français au travail

Tableau 4.6

Nombre de personnes actives dans la population de 15 ans ou plus selon la langue maternelle

Ensemble du Québec, RMR de Montréal et île de Montréal, 1991, 1996 et 2001

	Personnes de 15 ans ou plus			Population active		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
Ensemble du Québec						
Français	4 409 510	4 583 560	4 716 725	2 892 400	2 892 250	3 061 370
Anglais	478 250	465 020	444 310	305 310	285 575	280 460
Tierces	491 575	551 765	599 960	306 750	316 505	357 855
Anglais et français	29 220	36 410	36 855	17 215	20 185	21 095
Autres multiples ^a	24 680	36 715	34 500	15 975	21 690	21 700
Total	5 433 245	5 673 470	5 832 350	3 537 640	3 536 210	3 742 485
RMR de Montréal						
Français	1 679 430	1 779 005	1 852 105	1 144 165	1 167 155	1 255 155
Anglais	349 630	334 975	321 540	228 065	209 745	206 140
Tierces	440 950	493 735	534 925	277 040	283 745	320 645
Anglais et français	16 895	21 575	21 265	10 180	12 310	12 370
Autres multiples ^a	22 085	32 755	31 390	14 365	19 600	19 875
Total	2 508 985	2 662 050	2 761 215	1 673 800	1 692 560	1 814 175
Île de Montréal						
Français	817 160	773 510	787 695	526 675	476 955	509 775
Anglais	261 930	248 770	237 750	170 550	155 235	152 230
Tierces	360 120	397 385	428 925	222 465	223 350	252 530
Anglais et français	10 275	12 485	12 550	5 940	6 810	7 140
Autres multiples ^a	17 735	26 155	24 990	11 370	15 380	15 550
Total	1 467 215	1 458 300	1 491 910	936 995	877 740	937 230

^a Langues maternelles française et tierces, anglaise et tierces ainsi que française, anglaise et tierces.

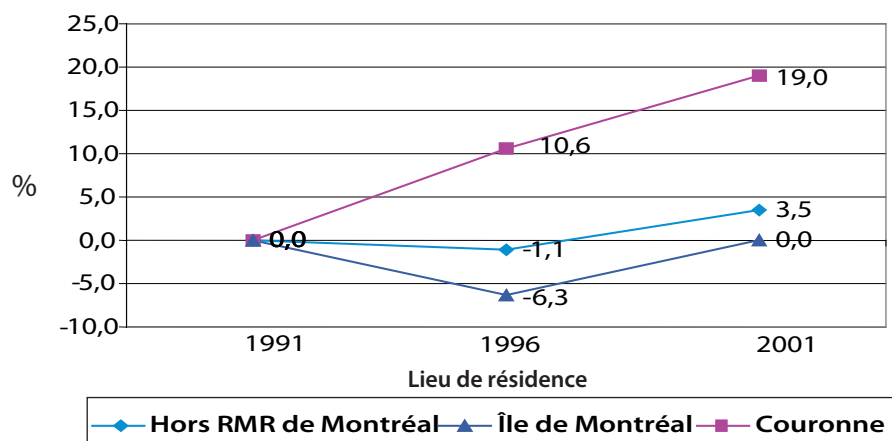
Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, fascicule 2, indicateurs 2.1 et 2.2.

L'utilisation du français au travail

Graphique 4.1

Pourcentage de croissance de la population active selon le lieu de résidence

Hors de la région métropolitaine de Montréal, île de Montréal et couronne de Montréal, 1991, 1996 et 2001



Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, fascicule 2, indicateur 2.1.

4.2.1.1 L'évolution de la population active

- La participation au marché du travail

D'après les données des recensements de 1991, de 1996 et de 2001, le marché du travail est de plus en plus favorable au groupe de langue maternelle française (tableau 4.6).

De 1991 à 2001, les personnes de langue française sont demeurées les plus actives sur le marché du travail au sein de la population québécoise en âge de travailler.

En 2001, pour l'ensemble du Québec, le plus haut taux d'activité était observé chez les personnes de langue maternelle française (64,9 %), alors qu'il était de 63,1 % chez celles de langue anglaise et de 59,6 % chez celles de langues tierces.

Toutefois, dans l'île de Montréal, alors qu'entre 1991 et 1996, la population active de langue maternelle anglaise affichait des taux d'activité plus élevés de 0,6 % (65,1 % par rapport à 64,5 % pour 1991) et de 0,7 % (62,4 % par rapport à 61,7 % pour 1996) que ceux de la population de langue française, cette situation s'est inversée en 2001 (64,0 % par rapport 64,7 %).

- La répartition des emplois^{4.7}

Au cours de ces mêmes années, la répartition des emplois selon la langue maternelle a peu évolué dans le cas de la population de langue maternelle française qui a occupé 82,2 % et 82,5 % des emplois au Québec.

^{4.7} Proportion de personnes qui occupent un emploi.

L'utilisation du français au travail

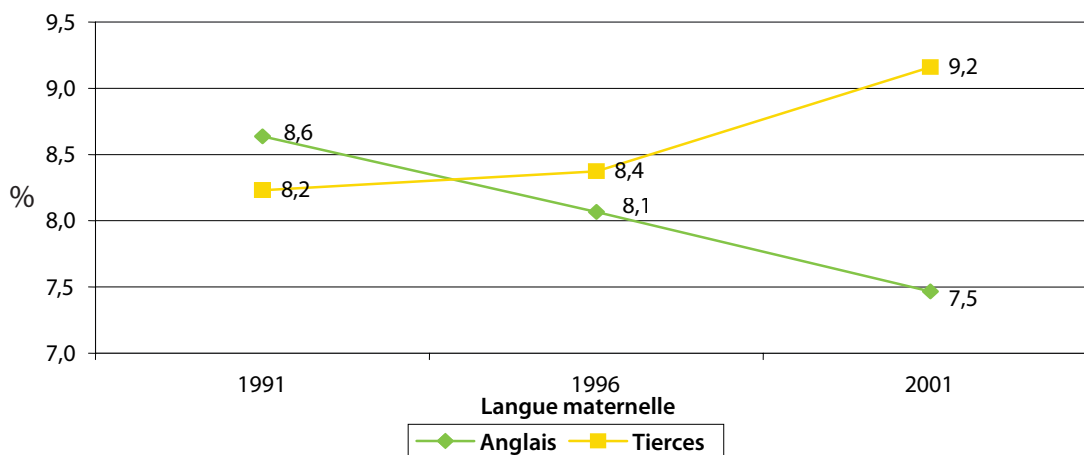
Des changements notables dans cette distribution sont toutefois survenus au sein des deux autres groupes. En 1991, la proportion d'emplois occupés par les personnes de langue maternelle anglaise était plus élevée que celle des emplois occupés par des personnes de langues tierces. Cette situation s'est cependant inversée en 1996 et a évolué dans le même sens jusqu'en 2001 (graphique 4.2).

Dans l'île de Montréal, la situation observée était quelque peu différente. La part des emplois occupés par la population de langue française était à la baisse (de 57,1 % en 1991 à 55,4 % en 2001), tandis que l'écart entre le groupe de langue maternelle anglaise et celui de langues tierces s'est agrandi, si bien qu'en 2001, 25,9 % des emplois étaient occupés par des personnes de langues tierces et 16,4 % par des travailleurs de langue anglaise.

Graphique 4.2

Pourcentage des emplois occupés selon certaines langues maternelles

Ensemble du Québec, 1991, 1996 et 2001



Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, fascicule 2, indicateur 2.2.

- Le taux de chômage

Enfin, la population active de langue maternelle française a maintenu, tout au long de la décennie, un taux de chômage plus faible que celui des personnes de langue anglaise et de langues tierces, et ce, tant dans l'ensemble du Québec (graphique 4.3) que dans l'île de Montréal.

En 2001, la population de langue maternelle française du Québec présentait toujours le taux de chômage le plus bas (7,7 %). Celui du groupe de langue anglaise était de 8,6 % et celui du groupe de langues tierces atteignait, malgré une baisse importante, un taux passablement plus élevé (12,1 %) ^{4.8}.

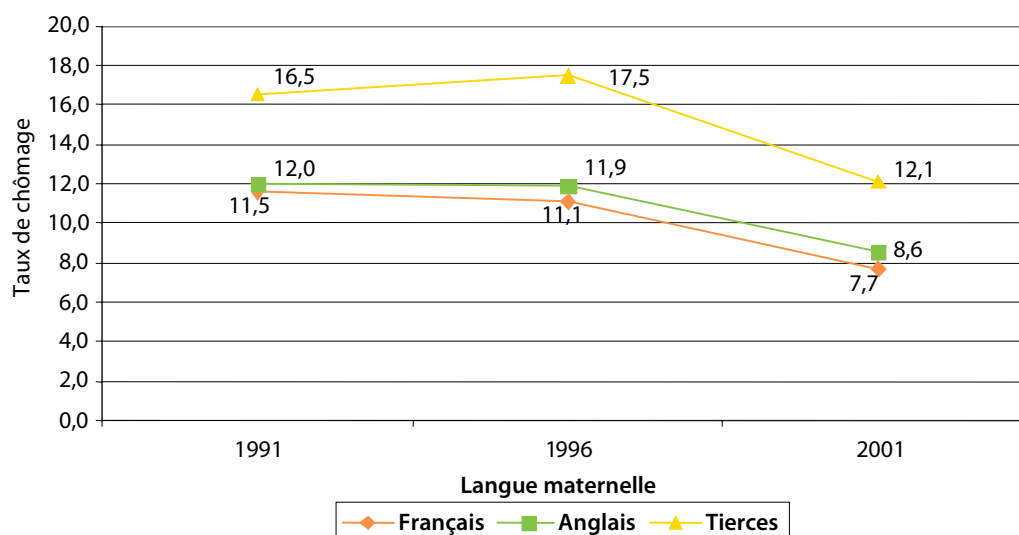
^{4.8} Cette situation n'est pas particulière au Québec et à l'île de Montréal, puisque, selon les données de Statistique Canada, la population de langues maternelles tierces, ailleurs au Canada, affiche généralement aussi un taux de chômage plus élevé que celui des autres groupes linguistiques.

L'utilisation du français au travail

Graphique 4.3

Taux de chômage selon la langue maternelle

Ensemble du Québec, 1991, 1996 et 2001



Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, fascicule 2, indicateur 2.2.

L'utilisation du français au travail

4.2.1.2 Les compétences de la population active

- La connaissance du français et de l'anglais

De plus en plus de personnes actives ont déclaré connaître à la fois le français et l'anglais au Québec, soit 47,3 % en 1991 et 52,3 % en 2001. Cette croissance du bilinguisme touche tous les groupes linguistiques, mais de façon inégale (tableau 4.7). Les personnes de langue française demeurent, malgré une croissance régulière, moins bilingues que celles des autres groupes, et ce, de façon significative. Les personnes de langue anglaise affichent le plus haut taux de bilinguisme.

Toutefois, dans l'île de Montréal, les personnes actives de langues tierces affichaient, en 2001, le plus faible taux de bilinguisme français-anglais (64,1 %). Pour leur part, celles de langue française ont vu leur taux de bilinguisme passer de 64,3 % à 72,1 % en dix ans.

Tableau 4.7

Pourcentage de la population active^a selon la connaissance du français et de l'anglais, par langue maternelle

Ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, 1991, 1996 et 2001

	Langue maternelle								
	Français			Anglais			Tierce		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001	1991	1996	2001
Ensemble du Québec									
Français seulement	56,5	53,8	51,6	0,9	0,6	0,4	17,6	16,5	17,0
Anglais seulement	0,0	0,0	0,0	29,2	25,2	22,8	19,8	18,6	16,6
Français et anglais	43,4	46,2	48,4	69,9	74,1	76,7	58,5	61,5	64,1
Total	2 820 910	2 779 045	2 991 265	296 340	272 020	273 375	292 010	289 120	339 100
RMR de Montréal									
Français seulement	40,1	37,9	35,6	0,4	0,2	0,2	16,6	15,6	15,9
Anglais seulement	0,1	0,0	0,0	28,9	24,1	21,5	19,5	17,9	16,0
Français et anglais	59,8	62,1	64,3	70,7	75,6	78,3	59,9	63,2	65,8
Total	1 117 830	1 122 250	1 230 325	221 350	199 950	200 895	263 755	258 965	303 950
Île de Montréal									
Français seulement	35,6	31,2	27,8	0,3	0,2	0,2	16,8	16,0	16,1
Anglais seulement	0,1	0,0	0,1	30,9	26,1	23,2	19,9	18,7	17,3
Français et anglais	64,3	68,8	72,1	68,8	73,7	76,6	59,0	61,9	64,1
Total	511 885	454 165	496 330	165 400	147 770	148 285	210 930	201 835	238 010

^a Personnes occupées ou en chômage (selon les définitions de Statistique Canada).

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, fascicule 2, indicateur 2.5.

L'utilisation du français au travail

- Le taux de diplomation

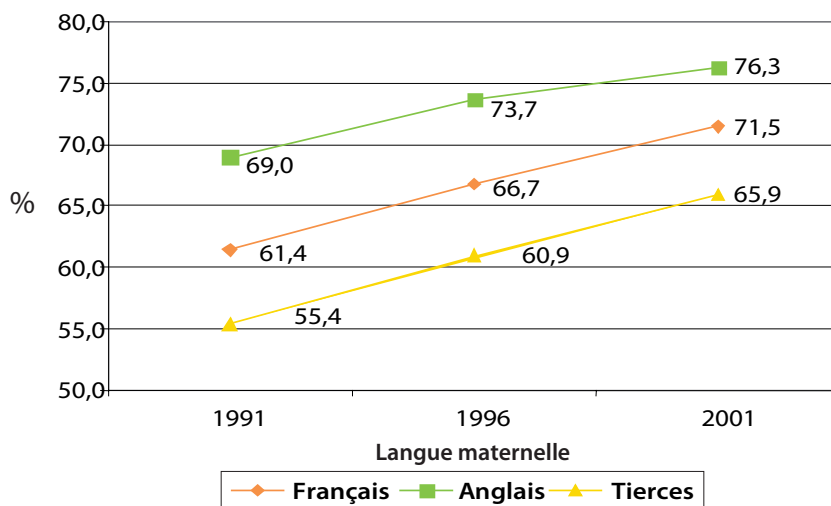
Partout au Québec, tous groupes linguistiques confondus, on note une hausse du taux de diplomation des personnes actives, de 55,8 % en 1991 à 62,8 % en 2001.

Pour l'ensemble du Québec, les personnes de langue française affichaient cependant encore, en 2001, un taux de diplomation généralement inférieur à celui des autres groupes. En effet, 61,8 % des actifs de langue française, 69,4 % de langue maternelle anglaise et 65,2 % de langues tierces étaient titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au niveau collégial.

Par contre, dans l'île de Montréal (graphique 4.4), la proportion de diplômés postsecondaires de langue française s'est rapprochée au cours de la décennie de celle des diplômés de langue anglaise (respectivement 61,4 % et 69,0 % en 1991 comparativement à 71,5 % et 76,3 % en 2001).

Graphique 4.4

Pourcentage de la population active possédant un diplôme postsecondaire selon la langue maternelle
Île de Montréal, 1991, 1996 et 2001



Source :- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, fascicule 2, indicateur 2.3.

4.2.1.3 La professionnalisation de la population active

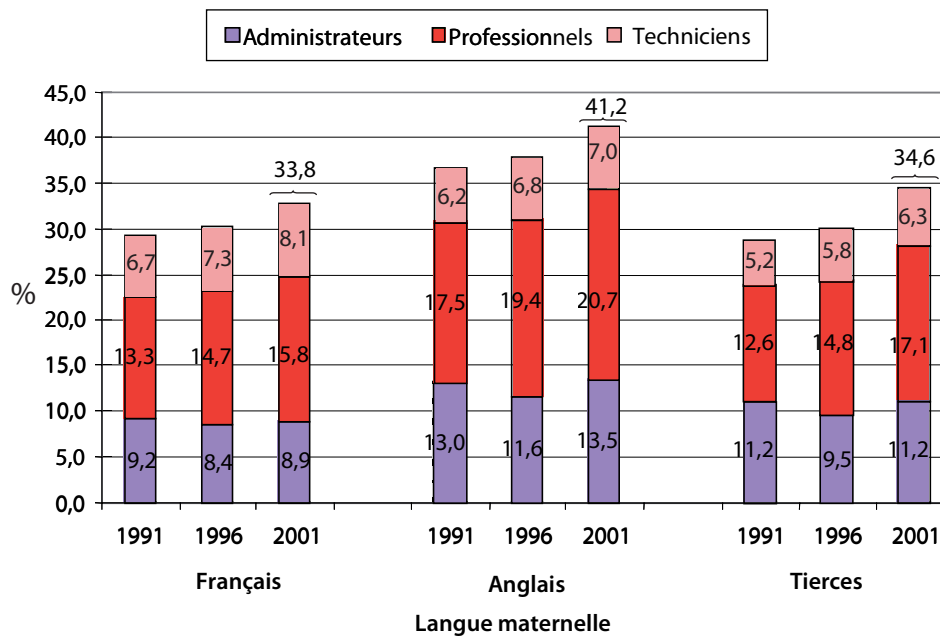
Entre 1991 et 2001, une proportion grandissante de la population québécoise a accédé à des postes de techniciens, de professionnels et de cadres, et ce, majoritairement dans le secteur des services aux entreprises. Cette tendance était perceptible chez tous les groupes linguistiques. Cependant, malgré une amélioration notable, la population de langue maternelle française affichait toujours en 2001 le taux de professionnalisation le plus faible, soit 32,8 %, ou 981 100, alors que celle de langue anglaise conservait sa position de tête (41,2 % ou 112 600), suivie par celle de langues tierces à 34,6 % ou 117 300 (graphique 4.5).

L'utilisation du français au travail

Graphique 4.5

Pourcentage de la population active selon certaines professions, par langue maternelle

Ensemble du Québec, 1991, 1996 et 2001



Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, fascicule 2, indicateur 2.6.

Pour ce qui est des parts d'emplois, la population de langue française a maintenu son emprise sur les emplois des secteurs publics ($\pm 25,5$ %). Celle de langue anglaise occupait de plus en plus d'emplois dans le secteur des services aux entreprises (14,2 % en 1991 comparativement à 20,0 % en 2001). Enfin, la population active de langues maternelles tierces tendait à se concentrer dans le secteur manufacturier ($\pm 25,5$ %) et dans celui des services personnels (± 29 %).

L'utilisation du français au travail

4.2.1.4 L'évolution des revenus de la population active masculine

L'analyse ^{4.9} qui suit a porté sur les revenus salariaux bruts. L'échantillon de la population retenue était composé d'hommes ^{4.10} résidant au Québec, nés au Canada, âgés de 25 à 54 ans, de langue maternelle française ou anglaise et travaillant dans les secteurs d'activités secondaire ou tertiaire ^{4.11}.

Il ressort de cette étude ^{4.12} qu'entre 1970 et 2000, au Québec, le salaire moyen a évolué en faveur des travailleurs bilingues ^{4.13}, plus particulièrement ceux de langue maternelle française.

En 1970, sur le marché du travail québécois, toutes choses étant égales par ailleurs (l'éducation, l'expérience, l'état matrimonial, le nombre de semaines travaillées), les hommes bilingues de langue maternelle anglaise gagnaient en apparence moins que leurs congénères unilingues, mais cette différence n'était pas statistiquement significative. Pour la plupart des Anglo-Québécois bilingues de l'échantillon, la connaissance du français ne leur rapportait donc, à cette époque, rien de plus que l'unilinguisme anglais. Par ailleurs, les hommes bilingues et unilingues de langue française avaient respectivement un salaire inférieur de 16 % et de 26 % à celui des unilingues de langue anglaise (tableau 4.8).

En 2000, il ne subsistait plus de différence significative entre le salaire moyen des hommes unilingues de langue maternelle française et celui des unilingues de langue anglaise. Par ailleurs, les bilingues de langue française, tout comme ceux de langue anglaise, avaient un salaire respectivement plus élevé de 10 % et de 6 % que celui des unilingues de langue anglaise.

^{4.9} Les chercheurs ont utilisé les données des fichiers publics de microdonnées des recensements canadiens de 1971, 1981, 1991, 1996 et 2001.

^{4.10} La présence et le comportement des femmes sur le marché du travail en 1970 ne peuvent se comparer à ce qu'ils sont devenus trois décennies plus tard. C'est pourquoi les femmes ont été exclues de l'échantillon.

^{4.11} Plus précisément, la population visée par l'étude est constituée de la façon suivante : résidents du Québec; nés au Canada; âgés de 25 à 54 ans; de langue maternelle française ou anglaise; ayant une seule langue maternelle; parlant en français ou en anglais ou en français et en anglais à la maison; ayant travaillé au moins une semaine durant l'année civile précédant le recensement; ayant travaillé surtout des semaines à temps plein durant cette année de référence; gagnant plus que le salaire minimum en vigueur durant cette année de référence; salariés et sans revenu de travail autonome durant cette année de référence; travaillant principalement contre un salaire durant la semaine précédant le recensement; en emploi durant cette semaine de référence; travaillant plus de 30 heures durant cette semaine de référence; n'ayant pas fréquenté de maison d'enseignement, même à temps partiel, durant l'année scolaire précédant le recensement; ayant fréquenté l'école au moins jusqu'en troisième secondaire; travaillant dans les secteurs d'activités secondaire ou tertiaire; et ne travaillant pas dans le secteur de la construction. Ces caractéristiques permettent de définir les hommes pleinement intégrés au marché du travail.

^{4.12} Nicolas BÉLAND, et autres, *Évolution du salaire moyen des hommes de langue maternelle française ou anglaise au Québec et au Nouveau-Brunswick; 1970-2000*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 13).

^{4.13} Tout au long de cette section sur les revenus, il faut entendre par bilingues, les bilingues français-anglais.

L'utilisation du français au travail

Tableau 4.8

Écarts^a, tous contrôles pertinents faits, entre le salaire moyen des hommes de langue maternelle française et celui des hommes de langue anglaise, par rapport au salaire moyen des hommes unilingues de langue anglaise

Ensemble du Québec, 1970, 1980, 1990, 1995 et 2000

	1970	1980	1990	1995	2000
Hommes bilingues de langue maternelle française	- 16 %	<u>1 %</u>	5 %	9 %	10 %
Hommes bilingues de langue maternelle anglaise	<u>- 5 %</u>	<u>2 %</u>	<u>2 %</u>	8 %	6 %
Hommes unilingues de langue maternelle française	- 26 %	- 5 %	- 5 %	<u>0 %</u>	<u>- 2 %</u>
Hommes unilingues de langue maternelle anglaise	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0

^a *Soulignement : écart statistiquement non significatif par rapport à la base 0 (à un niveau de confiance de 5 %).*

Source : Nicolas BÉLAND, et autres, *Op. cit.*, tableau 8.

Dans la région métropolitaine de Montréal, entre 1970 et 2000, les écarts entre les salaires des hommes unilingues de langue maternelle anglaise et ceux des bilingues de langue anglaise ont évolué en faveur du bilinguisme, ce dernier devenant alors rentable, passant de 0 % à 8 % (tableau 4.9).

De même, on a constaté un progrès dans les salaires des travailleurs de langue française. En effet, ceux-ci, s'ils étaient unilingues français, avaient le même salaire, en 2000, que les unilingues de langue anglaise, alors qu'ils gagnaient 20 % de moins en 1970. Aussi, le salaire des travailleurs bilingues de langue maternelle française dépassait, en 2000, celui des unilingues de langue anglaise (de -9 % en 1970 à 11 % en 2000). Enfin, contrairement à ce que l'on remarquait dans l'ensemble du Québec, il n'y avait pas d'écart statistiquement significatif entre les bilingues de langue maternelle française et ceux de langue anglaise.

Tableau 4.9

Écarts^a, tous contrôles pertinents faits, entre le salaire moyen des hommes de langue maternelle française et celui des hommes de langue anglaise, par rapport au salaire moyen des hommes unilingues de langue anglaise

Région métropolitaine de Montréal, 1970, 1980, 1990, 1995 et 2000

	1970	1980	1990	1995	2000
Hommes bilingues de langue maternelle française	- 9 %	<u>1 %</u>	<u>3 %</u>	8 %	11 %
Hommes bilingues de langue maternelle anglaise	<u>0 %</u>	<u>0 %</u>	<u>0 %</u>	8 %	8 %
Hommes unilingues de langue maternelle française	- 20 %	- 6 %	- 6 %	<u>- 1 %</u>	<u>- 1 %</u>
Hommes unilingues de langue maternelle anglaise	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0	Base 0

^a *Soulignement : écart statistiquement non significatif par rapport à la base 0 (à un niveau de confiance de 5 %).*

Source : Nicolas BÉLAND, et autres, *Op. cit.*, tableau 9.

L'utilisation du français au travail

4.2.2 L'utilisation du français au travail

4.2.2.1 La langue de travail de l'ensemble des travailleurs

Précisions méthodologiques

Les indicateurs de cette section ont été élaborés à partir des données du recensement sur la langue de travail recueillies, pour la première fois, en 2001. La question utilisée par Statistique Canada se lisait comme suit :

48 a) Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle **le plus souvent**?

48 b) Cette personne utilisait-elle **régulièrement** d'autres langues dans cet emploi?

Aussi, nous rendrons compte de la fréquence de l'utilisation des langues de travail en recourant à une typologie qui intègre les variables « le plus souvent » et « régulièrement ». À cette fin, nous proposons d'utiliser les expressions *langue principale de travail* et *langue complémentaire de travail*, la première renvoyant à la langue utilisée « le plus souvent » (question 48a) et la seconde à la langue utilisée « régulièrement » (question 48b) avec toute l'imprécision qu'elles comportent, puisque l'interprétation des questions du recensement est laissée à la discrétion du répondant. Cette typologie s'établit ainsi :

Typologie de la fréquence d'utilisation du français et de l'anglais au travail

Utilisation du français	Utilisation de l'anglais	Typologie	
		Fréquence d'utilisation du français	Fréquence d'utilisation de l'anglais
Le plus souvent		Uniquement le français	
Le plus souvent	Régulièrement	Surtout le français (langue principale)	L'anglais (langue complémentaire)
Le plus souvent	Le plus souvent	En français et en anglais à égalité	
Régulièrement	Le plus souvent	Le français (langue complémentaire)	Surtout l'anglais (langue principale)
	Le plus souvent		Uniquement en anglais

La population retenue se composait de personnes répondant aux critères suivants :

- Avoir travaillé durant la semaine de référence du recensement (du 6 au 12 mai 2001) ou avoir été temporairement absentes de leur travail parce qu'elles étaient en vacances, malades, en grève ou en lock-out. Les personnes qui étaient en chômage au cours de la semaine de référence ont donc été exclues.
- Avoir un lieu de travail au Québec^{4.14}. Elle fait donc abstraction des personnes ayant un lieu de travail à l'extérieur du Québec^{4.15}, mais elle inclut celles résidant à l'extérieur du Québec qui ont un lieu de travail au Québec (graphique 4.3).

Cela dit, nous soulignons que l'analyse des données a été faite selon le lieu de travail et non selon le lieu de résidence du travailleur. Ainsi, la langue de travail observée dans l'île de Montréal sera celle de la population y travaillant, laquelle se compose à près de 30 % de personnes résidant dans la couronne située au pourtour de l'île de Montréal (graphique 4.4).

^{4.14} Il s'agit d'une adresse de travail fixe au Québec. Pour ceux qui n'ont pas d'adresse de travail fixe ou qui travaillent à domicile, le lieu habituel de résidence au Québec fait office de lieu de travail.

^{4.15} Il s'agit d'une adresse de travail fixe située au Canada, mais à l'extérieur du Québec ou à l'extérieur du Canada.

L'utilisation du français au travail

Figure 4.3
Population à l'étude

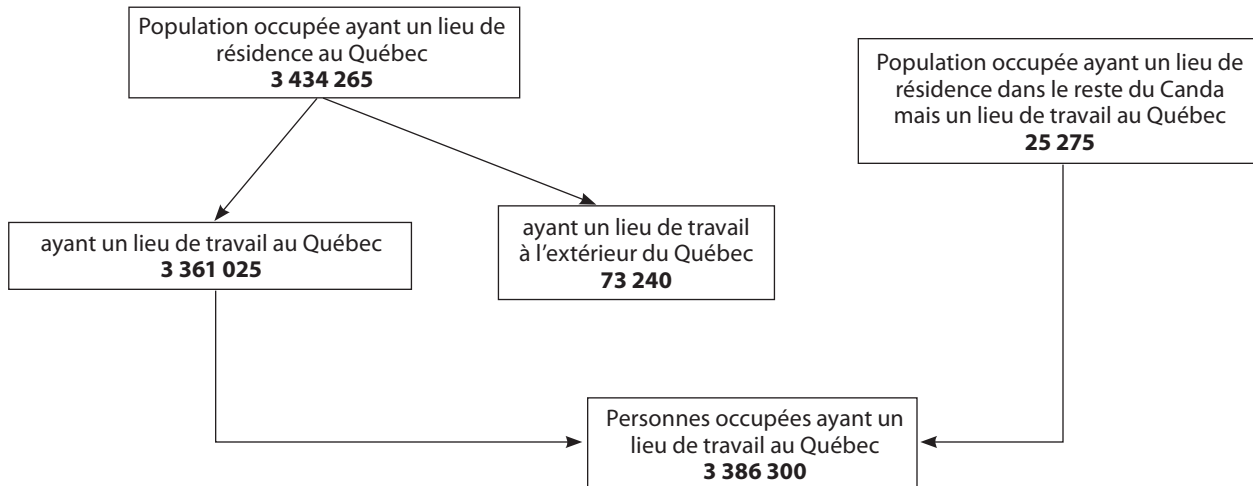
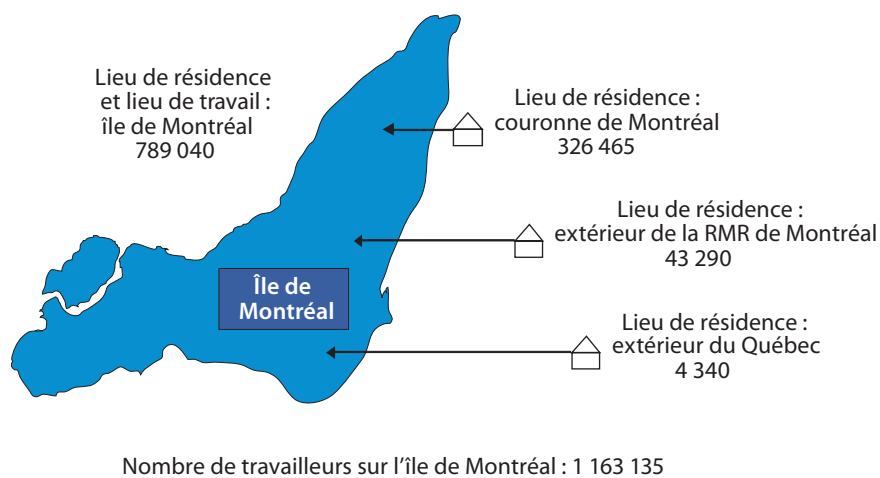


Figure 4.4
Provenance de la population occupée qui travaille sur l'île de Montréal



L'utilisation du français au travail

Aussi, l'évaluation de l'utilisation du français au travail portera sur une population ventilée de la façon suivante :

Ensemble du Québec :	3 386 300 travailleurs;
Région métropolitaine de Montréal :	1 730 455 travailleurs;
Hors de la région métropolitaine de Montréal :	1 655 845 travailleurs;
Île de Montréal :	1 163 135 travailleurs;
Couronne de Montréal :	567 320 travailleurs.

- La principale langue de travail

Le français, comme langue principale de travail, est utilisé par huit travailleurs du Québec sur dix (82,4 %) et l'anglais par un sur dix (11,6 %).

Le tableau 4.10 montre aussi que le français est davantage utilisé à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal (92,8 %) que dans la RMR (72,4 %) ou l'île de Montréal (64,8 %). Par ailleurs, 24,5 % des personnes travaillant dans l'île de Montréal emploient principalement l'anglais.

Tableau 4.10
Pourcentage de travailleurs selon la principale langue de travail

Ensemble du Québec, hors de la région métropolitaine de Montréal, RMR de Montréal, île de Montréal, couronne de Montréal^a, 2001

	Lieu de travail				
	Ensemble du Québec	Hors de la région métropolitaine de Montréal	RMR de Montréal	Île de Montréal	Couronne de Montréal
Français	82,4	92,8	72,4	64,8	88,0
Anglais	11,6	4,4	18,5	24,5	6,2
Tierces	0,6	0,4	0,7	0,9	0,4
Français et anglais	5,0	2,3	7,5	8,7	6,0
Autres multiples ^b	0,4	0,1	0,9	1,1	0,4
Total	3 386 300	1 655 845	1 730 455	1 163 135	567 320

^a Territoire compris dans la RMR de Montréal à l'exclusion de l'île de Montréal.

^b Français et tierces, anglais et tierces ainsi que français, anglais et tierces.

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, fascicule 2, indicateur 2.9.

- L'intensité d'utilisation des langues au travail

Au Québec, 82,4 % des travailleurs font uniquement ou principalement usage du français au travail (tableau 4.11). Par ailleurs, alors qu'à l'extérieur de la RMR, plus des neuf dixièmes (92,8 %) de la main-d'œuvre, toutes langues maternelles confondues, travaillent uniquement ou principalement en français, 72,4 % et 64,8 % des travailleurs dans la région métropolitaine et dans l'île sont dans cette situation.

L'utilisation du français au travail

Par ailleurs, la deuxième partie du tableau 4.11 révèle que respectivement 4,5 %, 18,5 % et 24,6 % des Québécois travaillent uniquement ou principalement en anglais à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal, dans la région métropolitaine ou dans l'île de Montréal^{4.16}.

Aussi, on remarque que les résidents de la couronne de Montréal travaillant dans l'île de Montréal emploient le français à une moins grande fréquence que s'ils occupent un emploi dans la couronne. En effet, ils utilisent exclusivement ou principalement le français dans une proportion de 75,7 % lorsqu'ils travaillent dans l'île. Cette proportion passe toutefois à 89,0 % lorsqu'ils le font dans la couronne (graphique 4.6). Pour les résidents de l'île de Montréal, la situation s'inverse. Ils utilisent uniquement ou principalement le français dans une plus grande proportion lorsqu'ils occupent un emploi dans la couronne (76,0 %) plutôt que dans l'île (59,8 %).

Tableau 4.11
Pourcentage des travailleurs selon la fréquence d'utilisation du français et selon la fréquence d'utilisation de l'anglais

Ensemble du Québec, hors de la région métropolitaine de Montréal, RMR de Montréal, île de Montréal, 2001

	Ensemble du Québec	Hors de la région métropolitaine de Montréal	RMR de Montréal	Île de Montréal
Fréquence d'utilisation du français				
Uniquement	59,6	77,3	42,6	33,7
Principalement	22,8	15,5	29,8	31,1
À égalité avec l'anglais	4,9	2,3	7,5	8,7
À égalité avec une langue tierce	0,1	0,1	0,2	0,3
À égalité avec l'anglais et une langue tierce	0,3	0,0	0,5	0,6
De façon complémentaire	7,1	2,4	11,5	15,1
Aucunement	5,2	2,4	7,9	10,5
Total	3 386 300	1 655 845	1 730 455	1 163 135
Fréquence d'utilisation de l'anglais				
Uniquement	4,4	2,0	6,8	9,1
Principalement	7,2	2,5	11,7	15,5
À égalité avec le français	4,9	2,3	7,5	8,7
À égalité avec une langue tierce	0,1	0,0	0,2	0,2
À égalité avec le français et une langue tierce	0,3	0,0	0,5	0,6
De façon complémentaire	22,7	15,5	29,5	30,7
Aucunement	60,4	77,7	43,8	35,2
Total	3 386 300	1 655 845	1 730 455	1 163 135

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, fascicule 2, indicateur 2.13.

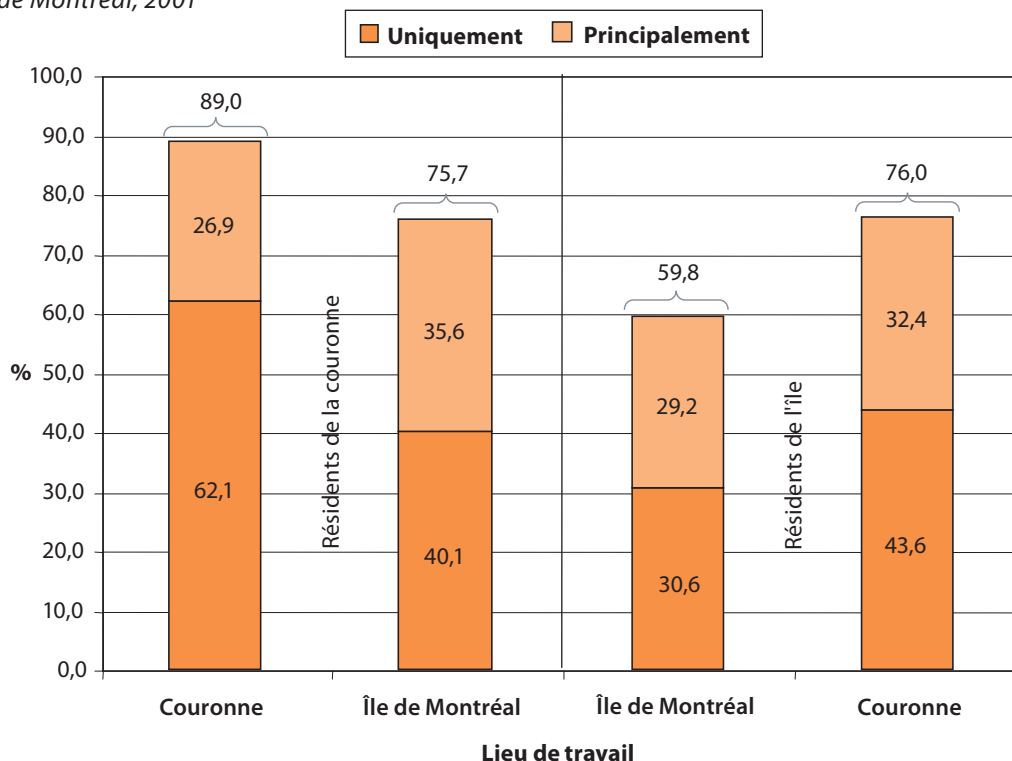
^{4.16} Il est important de préciser que, même si le tableau 4.11 et d'autres similaires présentent la fréquence d'utilisation du français et la fréquence d'utilisation de l'anglais en opposition, il demeure qu'ils tiennent compte de l'utilisation des langues tierces au travail. Ainsi, la catégorie « aucunement français » rend compte à la fois de l'utilisation de l'anglais et de l'utilisation des langues tierces et non uniquement de l'utilisation de l'anglais.

L'utilisation du français au travail

Graphique 4.6

Pourcentage de travailleurs utilisant uniquement et principalement le français selon le lieu de travail, par lieu de résidence

RMR de Montréal, 2001



— Selon la langue maternelle des travailleurs

Même si les travailleurs ont tendance à privilégier l'usage de leur langue maternelle, il demeure que sa fréquence d'utilisation varie grandement selon le lieu de travail, notamment chez ceux de langue française^{4.17}.

En effet, à l'extérieur de la RMR, plus de huit travailleurs de langue française sur dix, soit 81,1 %, ne travaillent que dans leur langue, 15,1 % l'utilisent comme langue principale (tableau 4.12).

Dans la région métropolitaine de Montréal, en revanche, un peu plus de la moitié de la main-d'œuvre de langue française, soit 54,7 %, déclarent avoir le français comme langue unique de travail, les autres utilisant l'anglais de manière complémentaire (33,4 %), quand ce n'est pas à égalité avec le français (5,6 %) ou comme langue principale (4,9 %).

Cependant, dans l'île de Montréal, moins de la moitié des travailleurs de langue française, soit 46,6 %, déclarent faire usage du français comme langue unique de travail, les autres ayant recours à l'anglais de manière complémentaire (37,7 %), quand ce n'est pas à égalité avec le français (6,8 %) ou comme langue principale (6,9 %).

^{4.17} Le comportement linguistique des travailleurs francophones (langue parlée à la maison) est comparable à celui des travailleurs de langue maternelle française.

L'utilisation du français au travail

Aussi, si on considère, en plus des travailleurs qui utilisent uniquement le français au travail, ceux qui utilisent aussi l'anglais, tout en ayant le français comme langue principale, on obtient un pourcentage beaucoup plus élevé d'utilisation du français au travail que celui relatif à son usage exclusif. Ainsi, à l'extérieur de la RMR, 96,2 % des travailleurs utilisent principalement le français, seul ou avec une autre langue (l'anglais ou une langue tierce). Dans la région métropolitaine et dans l'île de Montréal, il s'en trouve respectivement 88,1 % et 84,4 % dans cette situation.

Tableau 4.12

Pourcentage des travailleurs de langue maternelle française selon la fréquence d'utilisation du français et selon la fréquence d'utilisation de l'anglais

Ensemble du Québec, hors de la région métropolitaine de Montréal, RMR de Montréal, île de Montréal, 2001

	Ensemble du Québec	Hors de la région métropolitaine de Montréal	RMR de Montréal	île de Montréal
Fréquence d'utilisation du français				
Uniquement	69,4	81,1	54,7	46,6
Principalement	23,2	15,1	33,4	37,8
À égalité avec l'anglais	3,6	2,0	5,6	6,8
À égalité avec une langue tierce	0,0	0,0	0,1	0,1
À égalité avec l'anglais et une langue tierce	0,1	0,0	0,1	0,2
De façon complémentaire	2,9	1,3	4,9	6,9
Aucunement	0,8	0,5	1,2	1,6
Total	2 796 400	1 557 480	1 238 920	739 955
Fréquence d'utilisation de l'anglais				
Uniquement	0,7	0,4	1,2	1,5
Principalement	2,9	1,3	4,9	6,9
À égalité avec le français	3,6	2,0	5,6	6,8
À égalité avec une langue tierce	0,0	0,0	0,0	0,0
À égalité avec le français et une langue tierce	0,1	0,0	0,1	0,2
De façon complémentaire	23,2	15,1	33,4	37,7
Aucunement	69,5	81,2	54,8	46,9
Total	2 796 400	1 557 480	1 238 920	739 955

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française.

La main-d'œuvre de langue anglaise emploie aussi sa langue maternelle au travail, mais tout en accordant une place non négligeable au français. En effet, près du tiers de celle-ci ne travaille qu'en anglais dans la RMR et dans l'île de Montréal^{4.18}, respectivement 30,2 % et 31,8 %. Cette proportion augmente cependant à sept sur dix (69,0 %) et à trois sur quatre (73,6 %) si on tient également compte de celle qui travaille principalement en français.

^{4.18} Dans l'île de Montréal, les anglophones travaillent un peu moins fréquemment uniquement en anglais que les personnes de langue maternelle anglaise.

L'utilisation du français au travail

Par ailleurs, on constate également que, dans l'île de Montréal, 67,6 % des travailleurs de langue anglaise font usage du français au travail, que ce soit de façon complémentaire (40,5 %), à égalité avec l'anglais^{4.19} (10,3 %) ou comme langue principale, soit uniquement ou comme langue principale (16,8 %).

Tableau 4.13
Pourcentage des travailleurs de langue maternelle anglaise selon la fréquence d'utilisation du français et selon la fréquence d'utilisation de l'anglais

Ensemble du Québec, hors de la région métropolitaine de Montréal, RMR de Montréal, île de Montréal, 2001

	Ensemble du Québec	Hors de la région métropolitaine de Montréal	RMR de Montréal	Île de Montréal
Fréquence d'utilisation du français				
Uniquement	7,1	13,5	5,0	3,7
Principalement	16,2	19,5	15,2	13,1
À égalité avec l'anglais	9,6	7,5	10,3	10,1
À égalité avec une langue tierce	0,0	0,0	0,0	0,0
À égalité avec l'anglais et une langue tierce	0,2	0,1	0,2	0,2
De façon complémentaire	35,2	24,9	35,5	40,5
Aucunement	31,7	34,5	30,8	32,4
Total	269 340	66 310	203 030	173 820
Fréquence d'utilisation de l'anglais				
Uniquement	31,2	34,1	30,2	31,8
Principalement	35,4	25,1	38,8	41,8
À égalité avec le français	9,6	7,5	10,3	10,1
À égalité avec une langue tierce	0,1	0,1	0,2	0,1
À égalité avec le français et une langue tierce	0,2	0,1	0,2	0,2
De façon complémentaire	16,3	19,5	15,2	13,2
Aucunement	7,2	13,6	5,1	3,8
Total	269 340	66 310	203 030	173 820

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française.

Enfin, les travailleurs de langues maternelles tierces sont partagés entre le français et l'anglais^{4.20}, et ce, plus particulièrement dans la région métropolitaine de Montréal et dans l'île de Montréal. Par exemple, dans la RMR, 40,0 % travaillent uniquement ou principalement en français, tandis que 38,7 % utilisent uniquement ou principalement l'anglais (tableau 4.14).

^{4.19} Y compris ceux qui utilisent le français à égalité avec l'anglais et une langue tierce.

^{4.20} Il peut être intéressant de considérer le lien possible entre la langue de travail, la langue parlée le plus souvent à la maison et la langue maternelle. En effet, les travailleurs montréalais ayant effectué une substitution linguistique vers le français travaillent proportionnellement plus en français (75,6 %) que ceux ayant effectué une substitution vers l'anglais ne le font en anglais (65,0 %). Par ailleurs, chez ces mêmes travailleurs de langues maternelles tierces, près des deux tiers de ceux qui travaillent en français utilisent le français à la maison, tandis que près de 90 % de ceux qui travaillent en anglais parlent cette langue au foyer.

L'utilisation du français au travail

Tableau 4.14

Pourcentage des travailleurs de langues maternelles tierces selon la fréquence d'utilisation du français et selon la fréquence d'utilisation de l'anglais

Ensemble du Québec, hors de la région métropolitaine de Montréal, RMR de Montréal, île de Montréal, 2001

	Ensemble du Québec	Hors de la région métropolitaine de Montréal	RMR de Montréal	Île de Montréal
Fréquence d'utilisation du français				
Uniquement	18,5	27,3	17,5	16,5
Principalement	24,2	22,0	24,4	23,5
À égalité avec l'anglais	12,5	4,3	13,5	13,4
À égalité avec une langue tierce	1,1	1,5	1,0	1,0
À égalité avec l'anglais et une langue tierce	2,0	0,8	2,1	2,1
De façon complémentaire	20,0	13,5	20,8	21,9
Aucunement	21,7	30,6	20,7	21,6
Total	320 560	32 055	288 505	249 360
Fréquence d'utilisation de l'anglais				
Uniquement	14,1	9,5	14,6	15,5
Principalement	21,1	13,5	22,0	23,2
À égalité avec le français	12,5	4,3	13,5	13,4
À égalité avec une langue tierce	0,9	0,9	0,9	0,9
À égalité avec le français et une langue tierce	2,0	0,8	2,1	2,1
De façon complémentaire	23,4	25,6	23,1	22,3
Aucunement	26,0	45,4	23,8	22,6
Total	320 560	32 055	288 505	249 360

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française.

4.2.2.2 La langue de travail des travailleurs immigrés

D'entrée de jeu, il faut préciser que la population immigrée ne peut être assimilée à celle de langues maternelles tierces, ni au groupe allophone. Comme on l'a expliqué dans le deuxième chapitre, elle se compose de personnes de langue maternelle française, de personnes de langue anglaise et d'un très grand nombre de personnes de langues tierces. En fait, seul le fait d'avoir immigré au Québec à un moment donné de leur vie distingue la main-d'œuvre immigrée des autres travailleurs.

L'utilisation du français au travail

Précisions méthodologiques

Pour les besoins de cette section, cette population spécifique se compose de personnes répondant aux critères suivants :

- a) Avoir occupé un emploi entre le 1^{er} janvier 2000 et le 15 mai 2001^{4.21}. La période de référence retenue ici diffère de celle utilisée pour étudier la population occupée en général, soit, dans ce dernier cas, la semaine de référence du recensement. Les populations visées ne concordent donc pas parfaitement.
- b) Avoir un lieu de résidence au Québec. Contrairement à ce qui précède, l'analyse des données pertinentes a été faite, à une exception près, selon le lieu de **résidence** du travailleur et non selon son lieu de travail.

Aussi, l'évaluation de l'utilisation du français au travail des personnes immigrées portera sur une population ventilée de la façon suivante :

Ensemble du Québec :	406 695 travailleurs;
Région métropolitaine de Montréal :	359 110 travailleurs;
Île de Montréal :	280 475 travailleurs.

- La principale langue de travail

Dans l'ensemble du Québec, le français était, en 2001, relativement moins utilisé comme principale langue de travail par les travailleurs immigrés que par la main-d'œuvre québécoise en général (tableaux 4.10 et 4.15). En effet, un immigré sur deux, soit 48,5 %, déclarait alors avoir le français comme langue principale de travail et un sur trois, l'anglais (32,8 %), tandis qu'un sur dix, soit 11,3 %, mentionnait faire usage autant du français que de l'anglais.

Le tableau 4.15 illustre également les situations observées dans la région métropolitaine et dans l'île de Montréal qui, dans le contexte du phénomène de concentration caractérisant la population immigrée, suivent les tendances notées pour l'ensemble du Québec.

^{4.21} Ces personnes pouvaient être en emploi dans la semaine précédant le recensement (personnes occupées) ou ne plus l'être (personnes en chômage ou inactives dans la semaine de référence). Dans ce dernier cas, elles répondaient aux questions en se servant de l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2000. Pour celles ayant eu plus d'un emploi durant la semaine de référence, il leur fallait répondre en fonction de celui au cours duquel elles avaient travaillé le plus grand nombre d'heures. Il y avait, parmi les personnes immigrées ayant répondu à la question sur la langue de travail, 347 660 personnes actives occupées, 25 749 personnes en chômage et 33 295 personnes inactives.

L'utilisation du français au travail

Tableau 4.15
Répartition des travailleurs immigrés selon la principale langue de travail
Ensemble du Québec, RMR de Montréal, île de Montréal, 2001

	Lieu de résidence		
	Ensemble du Québec	RMR de Montréal	Île de Montréal
Français	48,5	45,9	43,6
Anglais	32,8	34,3	36,8
Tierces	4,0	4,2	4,1
Français et anglais	11,3	12,1	11,9
Français et tierces	1,0	1,0	1,0
Anglais et tierces	0,9	0,9	1,0
Français, anglais et tierces	1,5	1,6	1,6
Total	406 695	359 110	280 475

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Aussi, la situation varie quelque peu selon le secteur industriel dans lequel l'immigrant travaille. En effet, à l'échelle du Québec, les immigrés utilisaient davantage le français que l'anglais dans tous les secteurs d'activité économique, sauf dans le commerce de gros où une plus grande proportion d'entre eux a déclaré employer l'anglais (44 %) plutôt que le français (40 %). Par ailleurs, le bilinguisme français-anglais est le fait d'un travailleur sur cinq dans le secteur du transport et de l'entreposage, et de près d'un sur cinq dans les services immobiliers et de location, le commerce de détail, la finance et les assurances, l'hébergement et la restauration.

Dans la RMR et dans l'île de Montréal, les écarts favorables au français sont moins importants qu'à l'échelle du Québec. Ils deviennent même négatifs dans certains secteurs d'activité où l'usage de l'anglais prédomine. Ce sont le cas, outre le secteur du commerce de gros, de celui du transport et de l'entreposage, du domaine des services professionnels, scientifiques et techniques, et de celui de l'enseignement^{4.22}.

— Selon la langue maternelle

De façon générale, la main-d'œuvre immigrée de langue maternelle française, tout comme celle de langue anglaise, tend à privilégier l'usage de sa langue au travail. En 2001, à l'échelle du Québec, quelque 80 % des travailleurs du premier groupe (réponses uniques) déclaraient avoir recours au français comme principale langue de travail et près de 10 %, à l'anglais. Pour leur part, les immigrés de langue anglaise disaient travailler dans leur langue ou en français dans des proportions respectives de quelque 75 % et 15 % (tableau 4.16).

^{4.22} L'écart le plus important est observé dans le secteur de la gestion de sociétés et d'entreprises (23,9 % français et 58,7 % anglais), mais le nombre de travailleurs immigrés dans ce secteur n'est que de 230 personnes. Il faut dès lors traiter cette différence avec prudence.

L'utilisation du français au travail

Toutefois, dans le cas des travailleurs immigrés de langues tierces, la tendance observée est très différente puisque un peu moins de 6 % mentionnaient faire usage de leur langue d'origine comme principale langue de travail. Ils étaient cependant plus nombreux à utiliser le français que l'anglais (quelque 46 % par rapport à 33 %)^{4.23}, quelque 12 % employant ces deux langues également.

Tableau 4.16
Pourcentage des travailleurs immigrés selon la principale langue de travail, par langue maternelle (réponses uniques)^{4.24}
Ensemble du Québec, 2001

	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Tierces
Français	79,5	15,2	45,5
Anglais	10,3	75,1	32,8
Tierces	0,3	0,3	5,7
Français et anglais	9,1	8,7	11,6
Français et tierces	0,3	0,1	1,3
Anglais et tierces	0,0	0,3	1,2
Français, anglais et tierces	0,5	0,3	1,9
Total	75 615	42 650	271 825

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

— Selon la période d'immigration^{4.25}

Si nous analysons la situation du point de vue de la date d'entrée au pays, on constate que, dans la région métropolitaine de Montréal, les immigrants arrivés avant 1961 travaillent davantage en anglais (45,8 %) qu'en français (36,2 %). À l'inverse, ceux qui ont immigré depuis 1961 emploient plus le français que l'anglais.

Toutefois, les travailleurs arrivés depuis 1991 utilisent un peu moins le français ($\leq 46,1$ %) que ceux immigrés entre 1971 et 1980 (49,9 %) ou durant la période 1981-1990 (49,2 %). Ainsi, même si les immigrants arrivés depuis 1991 ont continué à faire davantage usage du français, l'anglais a fait des gains, notamment parmi ceux immigrés entre 1996 et 2001. Le graphique 4.7 illustre ces tendances.

^{4.23} Le français regroupe les personnes utilisant le français seul ou avec une langue tierce comme langue principale de travail. L'anglais regroupe quant à lui les personnes utilisant l'anglais seul ou avec une langue tierce. L'utilisation du français et de l'anglais à égalité, comme langue principale de travail, est examinée de façon distincte.

^{4.24} Les personnes ayant déclaré plus d'une langue maternelle ne sont pas prises en compte dans ce tableau.

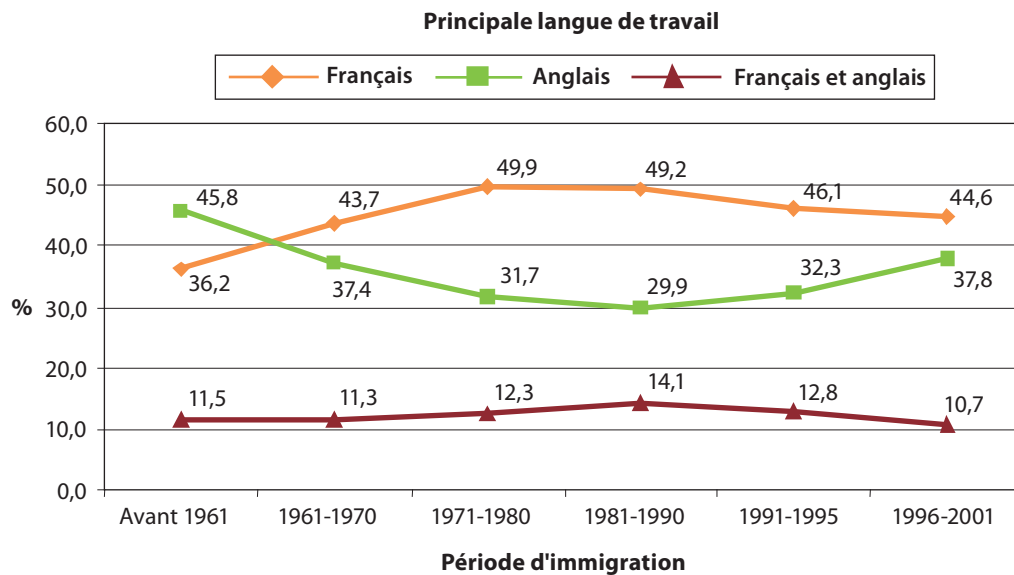
^{4.25} Il importe de mentionner que, dans ce paragraphe, il est question de l'utilisation de la langue de travail selon le lieu de travail de la personne.

L'utilisation du français au travail

Graphique 4.7

Pourcentage de travailleurs de langues maternelles tierces selon la principale langue de travail, par période d'immigration

RMR de Montréal, 2001



Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, fascicule 2, indicateur 2.19.

En tenant compte aussi de la langue maternelle (tableau 4.17), on remarque que les immigrants de langue française, tout comme ceux de langue anglaise, privilégient l'usage de leur langue au travail, peu importe la cohorte^{4.26}.

Par ailleurs, dans le cas de la main-d'œuvre de langues tierces, celle arrivée entre 1976 et 1995 déclare utiliser le français comme principale langue de travail dans une proportion plus élevée que celle d'avant 1976 (50 % comparativement à 43 %), l'anglais étant alors moins employé (30 % par rapport à 38 %). Chez les nouveaux arrivants depuis 1996, il s'en trouve à peu près autant à déclarer avoir recours au français (42 %) qu'à l'anglais (40 %).

^{4.26} Dans ce paragraphe, nous sommes revenus à l'utilisation de la langue de travail selon le lieu de résidence du travailleur.

L'utilisation du français au travail

Tableau 4.17

Pourcentage des travailleurs immigrés selon la principale langue de travail, par langue maternelle (réponses uniques) et par période d'immigration

Ensemble du Québec, 2001

	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Tierces
Avant 1976			
Français ^a	80,1	15,8	42,9
Anglais ^b	10,4	76,1	37,8
Tierces	0,3	0,1	5,1
Anglais et français ^c	9,2	8,0	14,2
Total	20 005	20 715	79 070
1976-1995			
Français ^a	79,2	15,6	50,2
Anglais ^b	10,3	73,6	30,2
Tierces	0,2	0,5	5,3
Anglais et français ^c	10,3	10,3	14,3
Total	35 670	18 375	147 165
1996-2001			
Français ^a	79,6	14,7	42,1
Anglais ^b	10,4	74,9	39,8
Tierces	0,3	0,5	8,0
Anglais et français ^c	9,7	9,9	10,1
Total	48 610	21 935	45 590
1976-2001			
Français ^a	80,6	10,1	48,3
Anglais ^b	10,8	81,5	32,5
Tierces	0,5	0,7	6,0
Anglais et français ^c	8,1	7,7	13,2
Total	12 940	3 560	192 755
Population totale			
Français ^a	79,8	15,3	46,8
Anglais ^b	10,3	75,4	34,0
Tierces	0,3	0,3	5,7
Anglais et français ^c	9,6	9,0	13,5
Total	75 615	42 650	271 825

^a Comprend les groupes suivants : français, français et tierces.

^b Comprend les groupes suivants : anglais, anglais et tierces.

^c Comprend les groupes suivants : français et anglais; français, anglais et tierces.

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

L'utilisation du français au travail

- L'intensité d'utilisation des langues au travail^{4.27}

Au Québec, 25,0 % des immigrants déclarent travailler uniquement en français, 23,5 %, surtout en français (tableau 4.18), et 22,2 %, aucunement en français, soit plus de 90 000 travailleurs^{4.28}. Cela dit, 32,8 % travaillent uniquement ou principalement en anglais.

Enfin, même si quelque 64 000 immigrants utilisent leur langue d'origine au travail, toutes fréquences confondues, seulement 8 845 d'entre eux déclarent travailler uniquement dans une langue tierce, ce qui représente 2,2 % de la population totale de cette main-d'œuvre.

Aussi, plus de 13 % des immigrants ont déclaré employer le français et l'anglais au travail, quand ils n'ont pas recours à ces deux langues avec leur langue d'origine.

^{4.27} L'intensité du français au travail est exprimée selon la typologie de la fréquence d'utilisation du français et de l'anglais au travail retenue précédemment. Cependant, étant donné la population spécifique que nous analysons ici, nous avons dû étendre cette typologie à la fréquence d'utilisation d'une langue tierce.

^{4.28} La comparaison entre les tableaux 4.15 et 4.18 n'est pas toujours possible à cause de décisions de répartition qui ont dû être prises pour tenir compte de la présence de trois catégories linguistiques, alors que la typologie avait été conçue pour seulement deux catégories. Par exemple, le nombre de travailleurs qui ne travaillent pas du tout en français est constitué de personnes qui travaillent en anglais ou dans une langue tierce et qui n'ont aucunement recours au français. Pour plus de précisions, voir les regroupements que nous avons faits à l'annexe III.

L'utilisation du français au travail

Tableau 4.18

Répartition des travailleurs immigrés selon la fréquence d'utilisation du français, de l'anglais et d'une langue tierce

Ensemble du Québec, 2001

	Nbre	%
Fréquence d'utilisation du français		
Uniquement	101 730	25,0
Principalement	95 715	23,5
À égalité avec l'anglais	46 085	11,3
À égalité avec une langue tierce	3 890	1,0
À égalité avec l'anglais et une langue tierce	6 290	1,5
De façon complémentaire	62 865	15,5
Aucunement	90 120	22,2
Total	406 695	100,0
Fréquence d'utilisation de l'anglais		
Uniquement	66 810	16,4
Principalement	66 510	16,4
À égalité avec le français	46 085	11,3
À égalité avec une langue tierce	3 520	0,9
À égalité avec le français et une langue tierce	6 290	1,5
De façon complémentaire	90 520	22,3
Aucunement	126 960	31,2
Total	406 695	100,0
Fréquence d'utilisation d'une langue tierce		
Uniquement	8 845	2,2
Principalement	7 300	1,8
À égalité avec le français	3 890	1,0
À égalité avec l'anglais	3 520	0,9
À égalité avec le français et l'anglais	6 290	1,5
De façon complémentaire	34 230	8,4
Aucunement	342 620	84,2
Total	406 695	100,0

Source : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

L'utilisation du français au travail

4.2.3 Les pratiques linguistiques en entreprise

Les précédentes analyses ont permis de quantifier l'utilisation du français au travail, mais elles n'ont pu la qualifier. À cet égard, une étude^{4.29} réalisée en 2002, auprès de 3 000 travailleurs de grandes entreprises privées employant 100 personnes ou plus et inscrites au processus de francisation, soit 2 000 dans la RMR et 1 000 dans le reste du Québec^{4.30} a révélé plusieurs détails intéressants concernant la convergence linguistique au sein de ces entreprises.

En effet, dans leur communication avec des supérieurs, des collègues ou des subordonnés de langue maternelle française, respectivement 55,3 %, 58,4 % et 76,7 % des répondants de langue anglaise (tableau 4.19) et plus des trois quarts de ceux de langues tierces, soit respectivement 83,3 %, 77,8 % et 74,3 %, font uniquement usage du français (tableau 4.20).

Tableau 4.19

Répartition des répondants de langue maternelle anglaise selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle française

	Entourage de travail immédiat		
	Supérieurs	Collègues	Subordonnés ^a
Le français uniquement	55,3	58,4	76,7
Plus le français que l'anglais	1,7	7,4	2,3
Le français et l'anglais (50/50)	14,1	11,7	4,7
Plus l'anglais que le français	11,3	8,6	4,7
L'anglais uniquement	17,6	13,9	11,6
Autre situation	0,0	0,0	0,0
Total	107	120	43

^a Présenté à titre indicatif seulement, le nombre total d'observations (43) invitant à la plus grande prudence.

Source : Virginie MOFFET, et autres, Op. cit., tableau 3.29.

^{4.29} Virginie MOFFET, et autres, *Langue de travail dans les grandes entreprises privées du Québec : quelle place pour le français?*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 10).

^{4.30} La très grande majorité des répondants à cette collecte de données (89 %) étaient de langue maternelle française tandis que 5 % étaient de langue maternelle anglaise, que 6 % possédaient une autre langue maternelle et que moins d'un pour cent (0,7 %) affirmait avoir plusieurs langues maternelles. Comparativement à l'ensemble des travailleurs québécois recensés en 2001, où 82 % sont de langue maternelle française, il y aurait, dans l'échantillon de cette étude, une surreprésentation de travailleurs de langue maternelle française. Cette situation a pour corollaire une possible sous-représentation des populations de langues maternelles anglaise et tierces. Toutefois, il importe de mentionner que l'échantillon de cette étude se compose uniquement de travailleurs d'entreprises de 100 employés ou plus et que l'on ne connaît pas de façon précise la proportion de personnes de langue maternelle française parmi ces travailleurs (MOFFET, V. et autres, Op. cit., p. 14-15). De plus, les données utilisées ici sont généralement présentées par langue maternelle, ce qui annihile en quelque sorte l'effet de cette surreprésentation (ou sous-représentation).

L'utilisation du français au travail

Tableau 4.20

Répartition des répondants de langues maternelles tierces selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle française

	Entourage de travail immédiat		
	Supérieurs	Collègues	Subordonnés ^a
Le français uniquement	83,3	77,8	74,3
Plus le français que l'anglais	3,9	6,6	5,1
Le français et l'anglais (50/50)	6,1	7,4	10,3
Plus l'anglais que le français	1,7	1,5	2,6
L'anglais uniquement	5,0	5,2	5,1
Autre situation	0,0	1,5	2,6
Total	114	135	39

^a Présenté à titre indicatif seulement, le nombre total d'observations (39) invitant à la plus grande prudence.

Source : Virginie MOFFET, et autres, Op. cit., tableau 3.30.

Par ailleurs, avec des supérieurs, des collègues et des subordonnés de langue maternelle anglaise, entre 33 % et 38 % des répondants de langue française utilisent uniquement le français (tableau 4.21), tandis qu'une proportion située entre 35 % et 40 % emploient uniquement l'anglais^{4.31}.

Tableau 4.21

Répartition des répondants de langue maternelle française selon la langue utilisée avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle anglaise

	Entourage de travail immédiat		
	Supérieurs	Collègues	Subordonnés
Le français uniquement	37,9	38,1	33,0
Plus le français que l'anglais	4,2	7,6	6,7
Le français et l'anglais (50/50)	12,2	14,2	15,2
Plus l'anglais que le français	5,1	5,3	4,0
L'anglais uniquement	40,1	34,7	40,3
Autre situation	0,5	0,1	0,8
Total	499	810	172

Source : Virginie MOFFET, et autres, Op. cit., tableau 3.31.

Enfin, plus de 55 % des répondants de langue maternelle française n'ont recours qu'au français lorsqu'ils conversent avec des personnes de langues tierces (63 % avec des supérieurs, 66 % avec des collègues et 57 % avec des subordonnés).

^{4.31} Il est difficile de déduire avec fiabilité la pratique linguistique des répondants de langues maternelles tierces, du fait de leur petit nombre dans l'échantillon. Cependant, il semble possible d'affirmer que dans ce genre de communications, ils ont plutôt tendance à utiliser l'anglais.

L'utilisation du français au travail

Cela dit, lorsque la langue maternelle des membres des hautes instances de direction (propriétaires, conseil d'administration) est l'anglais, la proportion de répondants déclarant travailler principalement en français se situe à environ 80 %, tandis qu'elle dépasse 90 % dans le cas où les membres de la haute direction sont de langue française (tableaux 4.22 et 4.23).

Tableau 4.22
Pourcentage des répondants selon la principale langue de travail, par la langue des propriétaires ou des actionnaires de l'entreprise

	Langue des propriétaires ou des actionnaires de l'entreprise		
	Français	Anglais	Tierce
Français	92,3	79,6	80,9
Anglais	3,0	9,1	10,9
Français et anglais	4,8	11,3	8,2
Total	1 077	874	104

Source : Virginie MOFFET, et autres, Op. cit., tableau 3.42.

Tableau 4.23
Pourcentage des répondants selon la principale langue de travail, par la langue des membres du conseil d'administration de l'entreprise

	Langue des membres du conseil d'administration de l'entreprise		
	Français	Anglais	Tierce ^a
Français	91,4	78,1	69,7
Anglais	3,3	9,5	16,3
Français et anglais	5,3	12,4	14,0
Total	1 191	727	44

^a Présenté à titre indicatif seulement, le nombre total d'observations (44) invitait à la plus grande prudence.

Source : Virginie MOFFET, et autres, Op. cit., tableau 3.42.

L'utilisation du français au travail

Conclusion

Depuis trente ans, la francisation des milieux de travail a fait des progrès considérables au Québec. En 2007, un nombre record d'entreprises ainsi que la grande majorité des ministères et organismes gouvernementaux et des organismes des réseaux (services de santé et services sociaux, organismes municipaux et scolaires) répondaient aux exigences de la Charte de la langue française en matière de francisation.

De 1991 à 2001, dans l'ensemble du Québec, le groupe de langue maternelle française est demeuré le plus actif des trois groupes linguistiques et a conservé sa part des emplois. Aussi, il a accusé le taux de chômage le plus bas et a rattrapé, entre 1970 et 2000, le groupe de langue anglaise pour ce qui est des revenus.

Cela dit, les personnes actives de langue maternelle française étaient, en général, moins bilingues et elles affichaient des taux de diplomation et de professionnalisation plus faibles que celles des autres groupes linguistiques.

La francisation des milieux de travail n'empêche cependant pas l'anglais d'occuper une place dans la vie professionnelle. Le travail en français est pour une bonne part fonction du territoire. En effet, le français est plus utilisé comme unique et principale langue de travail à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal qu'à l'intérieur de cette dernière. Aussi, plus on se rapproche de l'île de Montréal, moins le français est utilisé seul au travail. Selon les données de 2001, plus de neuf travailleurs québécois sur dix travaillaient uniquement ou principalement en français à l'extérieur de la RMR, alors qu'un peu plus de sept sur dix faisaient de même à l'intérieur de la région métropolitaine. Enfin, le quart des personnes travaillant dans l'île de Montréal utilisaient uniquement ou principalement l'anglais.

De plus, les résidents de la couronne de Montréal travaillant dans l'île de Montréal emploient le français à une moins grande fréquence que ceux qui occupent un emploi dans la couronne.

La réalité du travail en français s'observe également sous l'angle des caractéristiques linguistiques individuelles corrélées au territoire. En effet, même si les travailleurs ont tendance à privilégier l'usage de leur langue au travail, la fréquence d'utilisation de cette langue varie grandement selon leur lieu de travail. En dehors de la région métropolitaine de Montréal, plus de neuf travailleurs de langue maternelle française sur dix utilisent le français au travail, seul ou avec une autre langue. Toutefois, dans la région métropolitaine de Montréal et dans l'île de Montréal, cette proportion diminue en contrepartie d'une plus grande utilisation de l'anglais.

Quant aux travailleurs de langue maternelle anglaise, sept sur dix utilisent uniquement ou principalement l'anglais au travail dans la région métropolitaine de Montréal, alors que cette proportion atteint presque trois sur quatre dans l'île de Montréal.

La situation est toutefois différente chez les travailleurs de langues tierces qui sont partagés à peu près également entre le français et l'anglais, et ce, plus particulièrement dans la région métropolitaine et dans l'île de Montréal.

Enfin, en 2001, près de la moitié des immigrants déclaraient travailler uniquement ou principalement en français, tandis qu'environ un sur cinq ne le faisait aucunement en français.

Les attitudes et les comportements des groupes linguistiques



Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques



Dans le présent chapitre, les attitudes et les comportements des groupes linguistiques sont analysés du point de vue des pratiques culturelles^{5.1}.

5.1 La langue de consommation des produits culturels

5.1.1 Les spectacles

Malgré la persistance d'une polarisation des personnes de langue française et de langue anglaise dans le choix de leurs sorties culturelles, on observe, moins chez les premières que chez les secondes, une baisse de l'assistance à des spectacles unilingues anglais en faveur de celle à des représentations indistinctement en français ou en anglais (graphique 5.1).

En effet, parmi le premier groupe, les sorties unilingues anglaises sont passées de 10,5 % à 4,6 % et la fréquentation indistinctement en français ou en anglais de 12,7 % à 17,2 % entre 1989 à 2004. Chez le deuxième, les sorties unilingues anglaises sont passées de 78,2 % à 61,2 % et celles indistinctement en français ou en anglais de 13,0 % à 30,6 %.

Les personnes de langues tierces ont pour leur part transformé leurs habitudes de consommation de spectacles en français (de 27,0 % à 54,5 %), comportement qui a entraîné une variation à la baisse du taux de leurs sorties en anglais entre 52,1 % et 21,0 %.

^{5.1} OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Production culturelle et langue au Québec*, Montréal, (Suivi de la situation linguistique; fascicule 6).

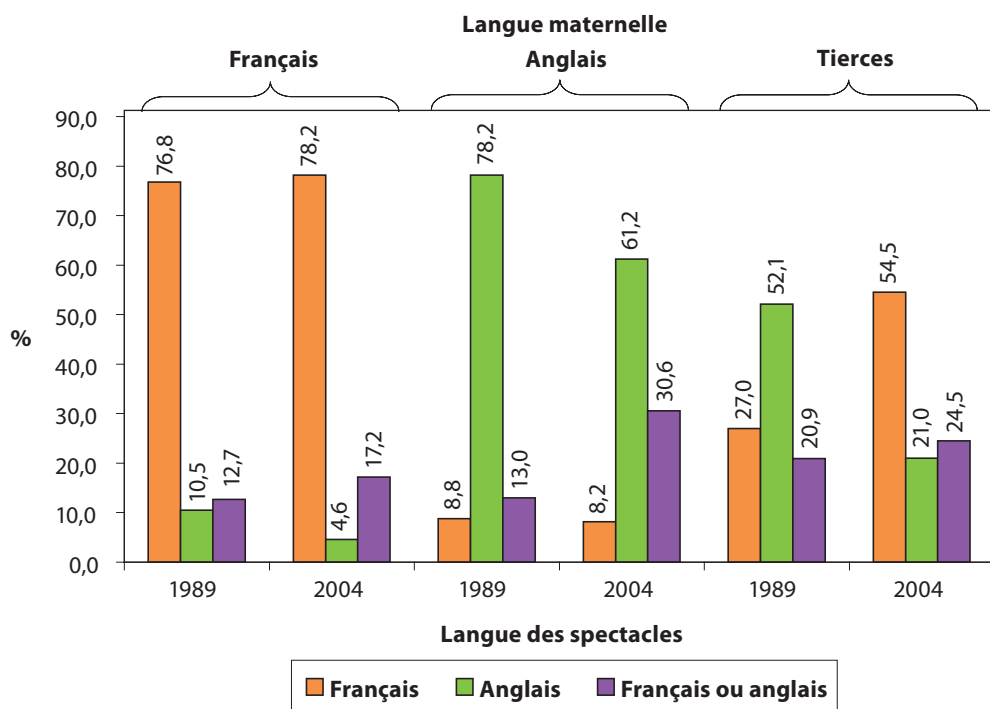
Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

Graphique 5.1

Pourcentage des spectateurs selon la langue habituelle d'assistance à des spectacles, par langue maternelle

Ensemble du Québec, 1989 et 2004



Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.2.

5.1.2 La chanson

Dans l'ensemble du Québec, en 2004, les personnes de langue maternelle française et de langues tierces écoutaient indistinctement la chanson en français ou en anglais, comportement qui l'emportait de loin sur celui de la chanson écoutée principalement en français.

En 1989 et en 2004, respectivement 39,2 % et 24,1% des personnes de langue française écoutaient des chansons surtout en français. Par ailleurs, la proportion de ces personnes qui les écoutaient indistinctement en français ou en anglais passait de 38,1 % à 59,7 %.

Pour les mêmes années de référence, les personnes de langue maternelle anglaise préféraient l'écoute de la chanson dans leur langue. Ainsi, la proportion d'auditeurs de chansons en anglais a varié entre 76,1 % et 61,3 % tandis que celle des auditeurs de chansons indistinctement en français ou en anglais allait en contrepartie de 22,1 % à 36,2 %.

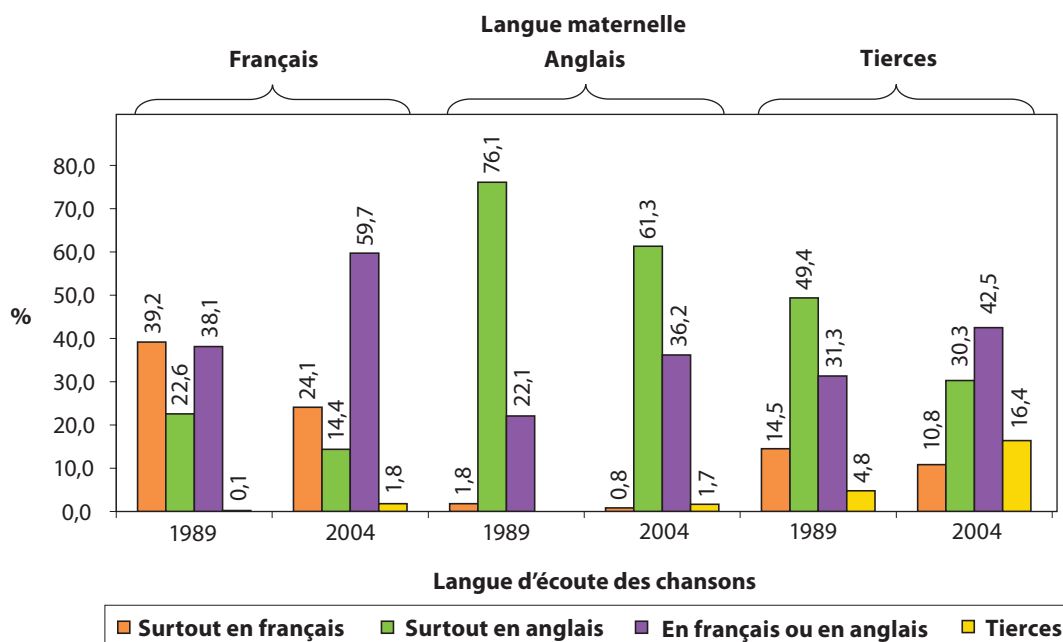
Chez les personnes de langues tierces, tandis que l'écoute de la chanson surtout en anglais passait de 49,4 % à 30,3 %, celle indistinctement en français ou en anglais augmentait d'un peu plus de 12 points (graphique 5.2).

Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

Graphique 5.2

Pourcentage des auditeurs de chansons selon la langue habituelle d'écoute, par langue maternelle
Ensemble du Québec, 1989 et 2004



Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.7.

Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

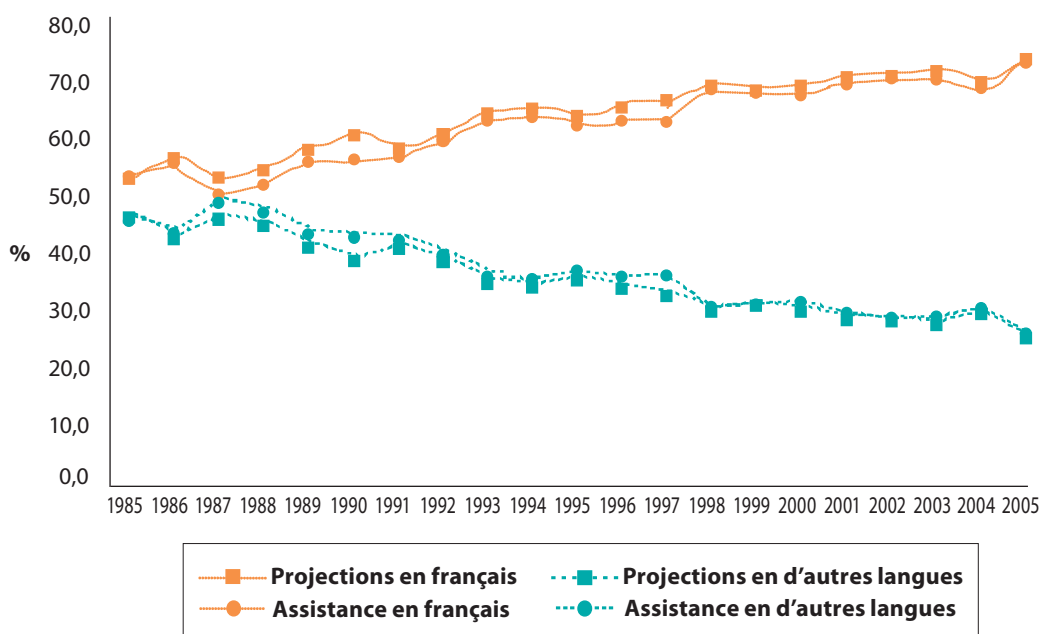
5.1.3 Le cinéma

Pour le cinéma, les données sur les projections et sur l'assistance dénotent, au fil des ans, une francisation de plus en plus grande des écrans québécois et de l'auditoire (graphique 5.3). En 2005, les projections en français et l'assistance à des films en français comptaient chacune pour les trois quarts dans l'ensemble du Québec et pour les deux tiers dans la grande région de Montréal où le français l'emporte, depuis le milieu des années 90, sur les autres langues de diffusion du cinéma (graphique 5.4).

Graphique 5.3

Pourcentages des projections cinématographiques et des personnes fréquentant les cinémas et les cinéparcs selon la langue de projection

Ensemble du Québec, 1985-2005



Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.9.

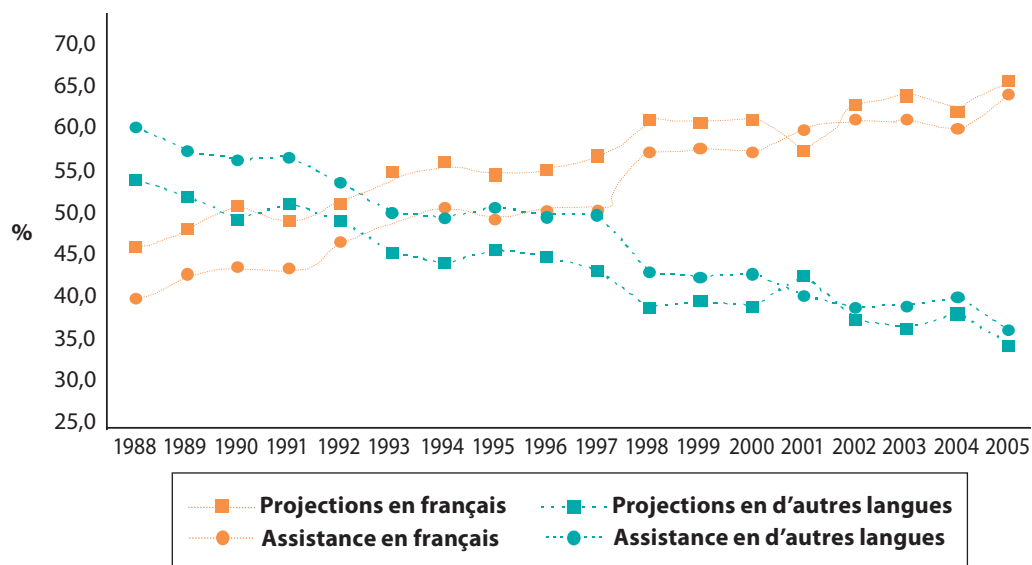
Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

Graphique 5.4

Pourcentages des projections cinématographiques et des personnes fréquentant les cinémas^a selon la langue de projection

Grande région de Montréal^b, 1988-2005



^a Ne comprend pas les ciné-parcs, à la différence des données recueillies pour l'ensemble du Québec.

^b La grande région de Montréal comprend les régions administratives de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie.

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.9.

En ventilant ces données par groupe linguistique, on observe que les personnes de langue maternelle française et anglaise vont majoritairement au cinéma dans leur langue (tableau 5.1). Les personnes de langues tierces ont un comportement moins tranché et s'intéressent de plus en plus aux films en français (33,5 % en 2004) et aux films indistinctement en français ou en anglais (22,9 %).

Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

Tableau 5.1

Pourcentage des personnes qui vont au cinéma selon la langue d'assistance des films, par langue maternelle

Ensemble du Québec, 1994, 1999 et 2004^a

	Année	Langue maternelle		
		Français (%)	Anglais (%)	Tierces (%)
Français	1994	70,6	8,1	27,5
	1999	75,4	5,5	20,5
	2004	75,5	8,2	33,5
Anglais	1994	13,5	81,6	58,5
	1999	12,5	86,7	65,0
	2004	9,6	80,1	43,6
Français ou anglais	1994	15,9	10,3	14,0
	1999	12,1	7,8	14,5
	2004	14,9	11,7	22,9

^a Le nombre de répondants pour chacune des années était de 2 887 en 1994, de 4 609 en 1999 et de 5 010 en 2004.

Source : Office québécois de la langue française, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.10.

5.2 La langue de consommation des médias

5.2.1 La lecture des quotidiens

Dans l'ensemble du Québec, une forte proportion des personnes de langue maternelle française (94 % en 2004) ou de langue anglaise (70 % en 2004) lisaient des quotidiens publiés dans leur langue. Chez celles de langues tierces, on constatait plutôt une augmentation en faveur du français qui se répercute d'autant sur celle en anglais (tableau 5.2).

Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

Tableau 5.2
Pourcentage des lecteurs de quotidiens selon la langue habituelle de lecture, par langue maternelle
Ensemble du Québec, 1994, 1999 et 2004^a

	Année	Langue maternelle			Total (%)
		Français (%)	Anglais (%)	Tierces (%)	
Français	1994	91,1	19,4	55,6	81,4
	1999	94,5	17,3	53,4	88,7
	2004	94,1	16,4	63,4	86,3
Anglais	1994	1,9	61,7	34,3	10,3
	1999	1,6	67,4	26,4	6,2
	2004	1,7	70,1	24,8	8,2
Français ou anglais	1994	7,0	18,9	10,1	8,3
	1999	3,9	15,3	17,2	5,0
	2004	4,1	13,5	11,8	5,5
Tierces	1994	—	—	—	—
	1999	—	—	2,9	—
	2004	—	—	—	—

^a Le nombre de répondants pour chacune des années était de 4 335 en 1994, de 5 355 en 1999 et de 4 869 en 2004.

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.13.

Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal, les lecteurs des quotidiens publiés en français étaient, en 2005, majoritairement des personnes de langue maternelle française. Pour sa part, le lectorat des quotidiens en anglais se composait d'une proportion de personnes de langue maternelle française et d'un pourcentage de lecteurs de langues tierces qui, mis ensemble, dépassaient la part des lecteurs de langue anglaise (tableau 5.3).

Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

Tableau 5.3

Répartition des lecteurs de quotidiens selon la langue maternelle

Région métropolitaine de Montréal, 2005

	Langue maternelle					
	Français		Anglais		Tierces	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
<i>Le Devoir</i>	186 800	80,7	15 700	6,8	29 100	12,6
<i>The Gazette</i>	116 100	21,0	255 000	46,1	181 900	32,9
<i>The Globe and Mail</i>	52 500	38,3	55 700	40,7	28 800	21,0
<i>Le Journal de Montréal</i>	985 200	82,8	64 300	5,4	140 200	11,8
<i>National Post</i>	30 200	27,7	53 400	48,9	25 500	23,4
<i>La Presse</i>	715 800	84,5	38 400	4,5	93 400	11,0
<i>24 heures</i>	223 000	62,7	32 300	9,1	100 600	28,3
<i>Métro</i>	362 200	63,9	55 400	9,8	149 400	26,3

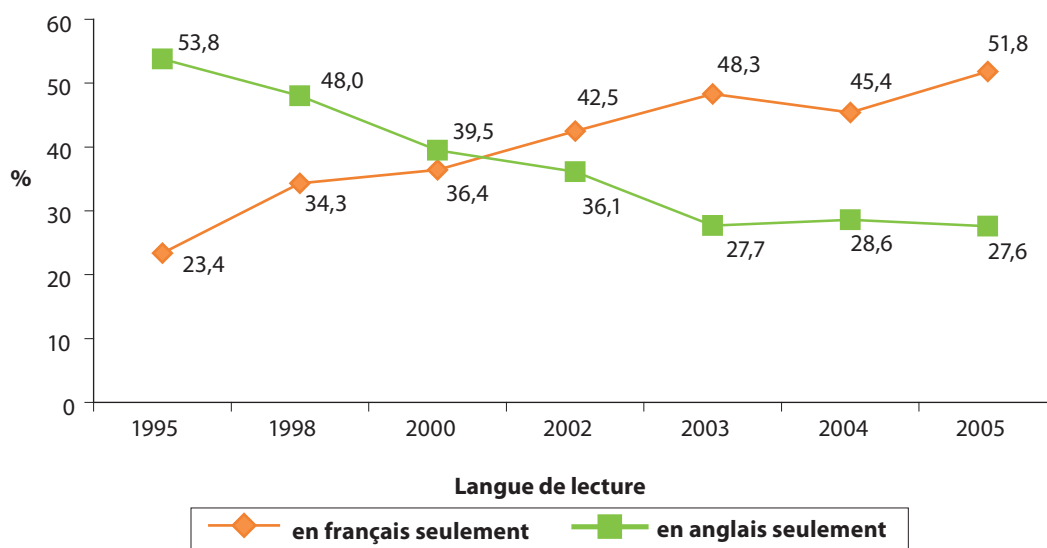
Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.12.

Notons que le comportement des personnes de langues tierces a connu une évolution importante au fil des ans, qui représente en fait un renversement de tendance. En 1995, dans la RMR de Montréal, 53,8 % d'entre elles lisaient des quotidiens en anglais seulement. En 2005, 51,8 % lisaient des quotidiens en français seulement (graphique 5.5). Ce phénomène s'explique probablement en partie par l'arrivée sur le marché de nouveaux quotidiens gratuits en français, dont *Métro* et *24 heures*.

Graphique 5.5

Pourcentage des lecteurs de quotidiens parmi les personnes de langues maternelles tierces selon la langue de lecture

Région métropolitaine de Montréal, 1995, 1998, 2000, 2002-2005



Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.13.

Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

5.2.2 La lecture des hebdomadaires

Un Québécois sur deux lit régulièrement un hebdomadaire régional. En 2004, parmi eux, les personnes de langue maternelle française lisaient ces hebdomadaires quasi exclusivement dans leur langue (96,5 %). Pour leur part, 35,1 % des personnes de langue anglaise et 78,2 % de langues tierces les lisaient également en français (tableau 5.4).

Tableau 5.4

Pourcentage des lecteurs d'hebdomadaires régionaux selon la langue habituelle de lecture, par langue maternelle

Ensemble du Québec, 1999 et 2004

	Année	Langue maternelle			Total (%)
		Français (%)	Anglais (%)	Tierces (%)	
Français	1999	97,3	36,6	69,8	93,4
	2004	96,5	35,1	78,2	91,5
Anglais	1999	0,6	47,5	19,0	3,5
	2004	0,9	52,1	14,6	4,9
Français ou anglais	1999	2,1	16,0	9,5	3,0
	2004	2,6	12,8	7,2	3,5

Source : Office québécois de la langue française, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.15.

5.2.3 La lecture des revues et des magazines

Les personnes de langue maternelle française et celles de langue anglaise lisaient, en 2004, majoritairement dans leur langue, soit 81,7 % pour les premières et 72,9 % pour les secondes (tableau 5.5). Pour la période de 1989 à 2004, ce dernier groupe a connu une diminution notable de quelque 13 points, en partie au profit de la lecture indistinctement en français ou en anglais. En ce qui a trait aux personnes de langues tierces, la langue de lecture des revues et des magazines était l'anglais dans une proportion de 50,0 %, en 1989, et était devenue le français pour 42,8 % d'entre elles en 2004 (tableau 5.5). Il s'agit là aussi d'un renversement de tendance.

Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

Tableau 5.5

Pourcentage des lecteurs de revues et de magazines selon la langue habituelle de lecture, par langue maternelle

Ensemble du Québec, 1989, 1994, 1999 et 2004

	Année	Langue maternelle			Total (%)
		Français (%)	Anglais (%)	Tierces (%)	
Français	1989	81,3	1,9	27,0	72,8
	1994	81,1	8,8	37,5	71,0
	1999	80,7	11,5	41,4	75,5
	2004	81,7	7,9	42,8	73,7
Anglais	1989	6,9	86,0	50,0	15,1
	1994	5,8	75,5	47,7	15,6
	1999	4,8	71,0	32,9	9,5
	2004	5,8	72,9	28,7	12,0
Français ou anglais	1989	11,6	12,1	17,6	11,7
	1994	13,1	15,7	14,8	13,5
	1999	14,4	17,6	22,9	14,8
	2004	12,5	19,2	25,3	14,0
Tierces	1989	—	—	5,4	0,3
	1994	—	—	—	—
	1999	—	—	—	—
	2004	—	—	3,2	0,3

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.16.

5.2.4 L'écoute de la radio

Les stations de radio de langue française ont un auditoire formé presque exclusivement de francophones (de l'ordre de 97 % depuis 1987). Mais les stations de langue anglaise comptent une partie de leur auditoire de source francophone, qui a fluctué entre 28 % et 38 % selon les années^{5.2} (tableau 5.6).

^{5.2} Il n'y a pas de données sur l'écoute de la radio chez les allophones.

Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

Tableau 5.6

Heures d'écoute des stations de radio selon la langue de diffusion et pourcentage des auditeurs* selon la langue d'usage

Région métropolitaine de Montréal, 1987-2005

	Langue de diffusion									
	Stations de langue française					Stations de langue anglaise				
	Écoute provenant des francophones		Écoute provenant des anglophones		Écoute totale	Écoute provenant des francophones		Écoute provenant des anglophones		Écoute totale
	Heures (000)	%	Heures (000)	%		Heures (000)	%	Heures (000)	%	
1987	33 492	96,3	1 288	3,7	34 780	6 746	32,3	14 138	67,7	20 884
1988	33 380	97,2	957	2,8	34 337	7 318	34,5	13 912	65,5	21 230
1989	36 976	97,0	1 126	3,0	38 102	5 628	29,6	13 369	70,4	18 997
1990	37 715	97,2	1 076	2,8	38 791	7 162	34,2	13 757	65,8	20 919
1991	38 592	97,5	991	2,5	39 583	5 634	28,3	14 275	71,7	19 909
1992	41 464	98,2	781	1,8	42 245	5 391	27,5	14 196	72,5	19 587
1993	41 114	97,3	1 132	2,7	42 246	6 467	30,9	14 443	69,1	20 910
1994	43 776	97,5	1 136	2,5	44 912	7 603	34,8	14 228	65,2	21 831
1995	40 905	96,9	1 317	3,1	42 222	7 757	33,5	15 369	66,5	23 126
1996	40 246	97,8	901	2,2	41 147	6 696	33,6	13 240	66,4	19 936
1997	40 642	97,6	1 009	2,4	41 651	7 240	33,7	14 267	66,3	21 507
1998	41 288	96,5	1 518	3,5	42 806	6 749	31,3	14 812	68,7	21 561
1999	42 459	96,9	1 356	3,1	43 815	7 164	33,4	14 274	66,6	21 438
2000	36 226	96,1	1 465	3,9	37 691	6 808	33,8	13 319	66,2	20 127
2001	40 395	97,0	1 247	3,0	41 642	6 068	31,3	13 288	68,7	19 356
2002	42 651	97,1	1 295	2,9	43 946	7 543	35,7	13 592	64,3	21 135
2003	41 582	96,9	1 337	3,1	42 919	6 838	34,8	12 800	65,2	19 638
2004	40 920	96,8	1 350	3,2	42 270	7 009	35,7	12 625	64,3	19 634
2005	40 386	96,9	1 273	3,1	41 659	7 807	38,2	12 638	61,8	20 445

* Auditeurs : 7 ans ou plus jusqu'en 1989, 12 ans ou plus à partir de 1990; les stations multilingues sont exclues.

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.18.

5.2.5 L'écoute de la télévision

En 2005, les francophones regardaient majoritairement la télévision en français, soit 93,3 % pour l'ensemble du Québec (tableau 5.7). Par ailleurs, en 2005, les anglophones regardaient majoritairement les émissions diffusées en anglais, soit 87,9 %^{5.3} dans le marché montréalais étendu^{5.4} (tableau 5.8)^{5.5}.

^{5.3} Ce pourcentage résulte, pour l'année 2005, de l'addition de 65,3 % et de 22,6 % (tableau 5.8).

^{5.4} Le marché étendu de Montréal, pour la télévision, correspond au territoire des régions administratives de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie, à l'exception de la municipalité régionale de comté (MRC) de la Haute-Yamaska qui est rattachée à un autre marché.

^{5.5} Il n'y a pas de données pour les allophones.

Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

Tableau 5.7

Pourcentage d'heures d'écoute de la télévision par les francophones^a selon la langue de diffusion des stations

Ensemble du Québec, région métropolitaine de Montréal et reste du Québec, 1988-2005^b

	Ensemble du Québec			RMR de Montréal			Reste du Québec		
	Télévision francophone (%)	Télévision anglophone (%)	Autre ^c (%)	Télévision francophone (%)	Télévision anglophone (%)	Autre ^c (%)	Télévision francophone (%)	Télévision anglophone (%)	Autre ^c (%)
1988	88,1	9,2	2,7	83,9	13,3	2,8	90,7	6,7	2,6
1989	87,5	10,2	2,4	83,2	14,6	2,1	90,1	7,4	2,5
1990	88,1	9,1	2,8	84,5	12,7	2,8	90,3	6,9	2,7
1991	87,6	8,7	3,8	82,5	13,1	4,4	90,6	6,0	3,4
1992	86,6	9,6	3,8	79,7	15,8	4,5	90,9	5,8	3,3
1993	88,4	7,8	3,8	84,2	11,3	4,5	90,9	5,6	3,5
1994	86,7	8,6	4,7	81,5	13,2	5,2	89,8	5,8	4,3
1995	88,0	7,7	4,2	84,4	11,1	4,4	90,3	5,6	4,1
1996	87,1	8,1	4,8	82,8	12,0	5,2	89,8	5,7	4,5
1997	86,9	7,9	5,2	82,2	11,9	5,8	86,9	7,9	5,2
1998	87,1	7,6	5,3	82,8	11,1	6,1	89,7	5,5	4,8
1999	87,5	7,3	5,2	83,4	10,6	6,0	90,0	5,2	4,7
2000	88,7	7,4	3,9	84,9	10,7	4,5	91,1	5,4	3,5
2001	89,1	7,0	3,8	85,0	10,3	4,7	91,8	4,9	3,3
2002	89,5	6,4	4,0	86,1	9,0	4,9	91,7	4,7	3,5
2003	88,5	6,8	4,8	84,9	9,3	5,8	91,0	5,0	4,0
2004	88,1	6,8	5,1	84,9	9,0	6,1	90,3	5,4	4,3
2004 (audiomètre)	93,0	7,0	0,0	91,2	8,8	0,0	94,9	5,0	0,1
2005 (audiomètre)	93,3	6,6	0,1	91,5	8,5	0,0	95,4	4,4	0,2

^a Francophones de 2 ans ou plus. Les francophones sont définis à partir de la langue d'usage.

^b La collecte des données a été faite, de 1988 à 2004 inclusivement, à partir des cahiers d'écoute et s'applique au marché central de Montréal. De plus, en 2004 également, puis en 2005, les données ont été recueillies à partir de l'audiomètre, pour le marché montréalais étendu.

^c De 1988 à 2004, la catégorie « autre » comprend l'écoute d'émissions enregistrées (magnéto-scope), les stations ou canaux ethniques diffusant en plusieurs langues et tout signal ne pouvant être classé dans l'une ou l'autre des catégories précédentes. En 2004 et 2005, la catégorie « autre » ne comprend plus l'écoute du magnéto-scope.

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.19.

Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

Tableau 5.8

Pourcentage d'heures d'écoute de la télévision par les anglophones^a montréalais^b selon la langue de diffusion des stations et selon la provenance des émissions en anglais

Montréal, 1988-2005

	Télévision francophone (%)	Télévision anglophone		Autre ^c (%)
		Canadienne (%)	Américaine (%)	
1988	6,1	51,9	37,3	4,7
1989	5,4	53,2	36,7	4,7
1990	4,4	54,9	35,9	4,8
1991	4,3	54,5	36,6	4,6
1992	5,0	52,3	35,8	6,9
1993	4,2	51,6	37,0	7,1
1994	5,5	49,7	37,5	7,3
1995	4,6	52,1	35,5	7,8
1996	5,8	52,9	33,7	7,6
1997	5,6	58,3	28,6	7,5
1998	5,2	57,1	29,2	8,5
1999	3,3	56,4	32,8	7,5
2000	7,0	53,9	32,7	6,4
2001	5,8	54,4	31,8	8,0
2002	4,9	59,4	25,9	9,8
2003	4,4	59,2	24,6	11,9
2004	4,8	61,2	23,3	10,7
2005 (audiomètre)	4,8	65,3	22,6	7,4

^a Anglophones de 2 ans ou plus. Les anglophones sont définis à partir de la langue d'usage.

^b Jusqu'en 2004, le marché étudié est le marché central de Montréal (RMR de Montréal). Les données ont été recueillies à partir des cahiers d'écoute. En 2005, il s'agit du marché étendu de Montréal et la collecte des données a été faite à partir de l'audiomètre.

^c De 1988 à 2004, la catégorie « autre » comprend l'écoute d'émissions enregistrées (magnétoscope), les stations ou canaux ethniques diffusant en plusieurs langues et tout signal ne pouvant être classé dans l'une ou l'autre des catégories précédentes. En 2004 et 2005, la catégorie « autre » ne comprend plus l'écoute du magnétoscope.

Source : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Production culturelle et langue au Québec*, fascicule 6, indicateur 6.19.

Les attitudes

et les comportements des groupes linguistiques

Conclusion

De 1989 à 2004, on a pu observer une persistance de la polarisation dans la consommation des produits culturels selon la langue. Cela était vrai pour les spectacles, le cinéma, la lecture de quotidiens, d'hebdomadaires, de revues et de magazines ainsi que pour l'écoute de la radio ou de la télévision.

Cela dit, dans l'ensemble du Québec, en 2004, les personnes de langue maternelle française et de langues tierces écoutaient indistinctement la chanson en français ou en anglais, comportement qui l'emportait de loin sur celui de la chanson écoutée principalement en français.

Il semble enfin qu'une culture à base francophone, qui transcende les dimensions linguistiques, se soit installée. On constate en effet une ouverture de plus en plus grande du groupe anglophone à cette culture, les gains les plus manifestes provenant par ailleurs des personnes de langues tierces qui se tournent de plus en plus vers la culture de la majorité.

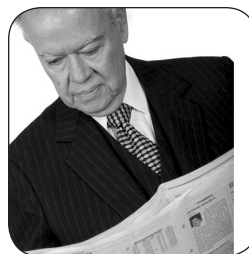
La maîtrise du français

et la qualité de la langue française



La maîtrise du français

et la qualité de la langue française



Dans ce chapitre, on aborde la question de la maîtrise du français en analysant les résultats obtenus aux épreuves de français de 5^e secondaire et de fin des études collégiales^{6.1}. Ces examens sont standardisés et administrés à l'ensemble des jeunes et leur réussite conditionne l'obtention, selon le cas, du diplôme d'études secondaires ou du diplôme d'études collégiales.

Notons que la réforme des programmes de français du secondaire actuellement en cours n'avait pas encore touché les élèves dont les résultats seront présentés dans ce rapport

6.1 La maîtrise du français

6.1.1 La maîtrise du français au secondaire

La structure de la notation en français en 5^e secondaire

L'épreuve unique d'écriture de 5^e secondaire existe depuis 1986 et elle contribue à la note finale en français depuis 1988. Dans ses premières années d'existence, les élèves devaient écrire un texte à caractère argumentatif sur l'un des trois sujets qu'on leur proposait. Depuis 1998, la formule ayant changé, un cahier de préparation de 25 à 30 pages est maintenant remis aux élèves qui doivent rédiger, en trois heures quinze minutes, un texte d'opinion d'environ 500 mots. Depuis 2002, le sujet leur est imposé et ils ont droit, pendant l'examen, à une feuille de notes de lecture qu'ils ont préparée auparavant ainsi qu'à un dictionnaire et à une grammaire.

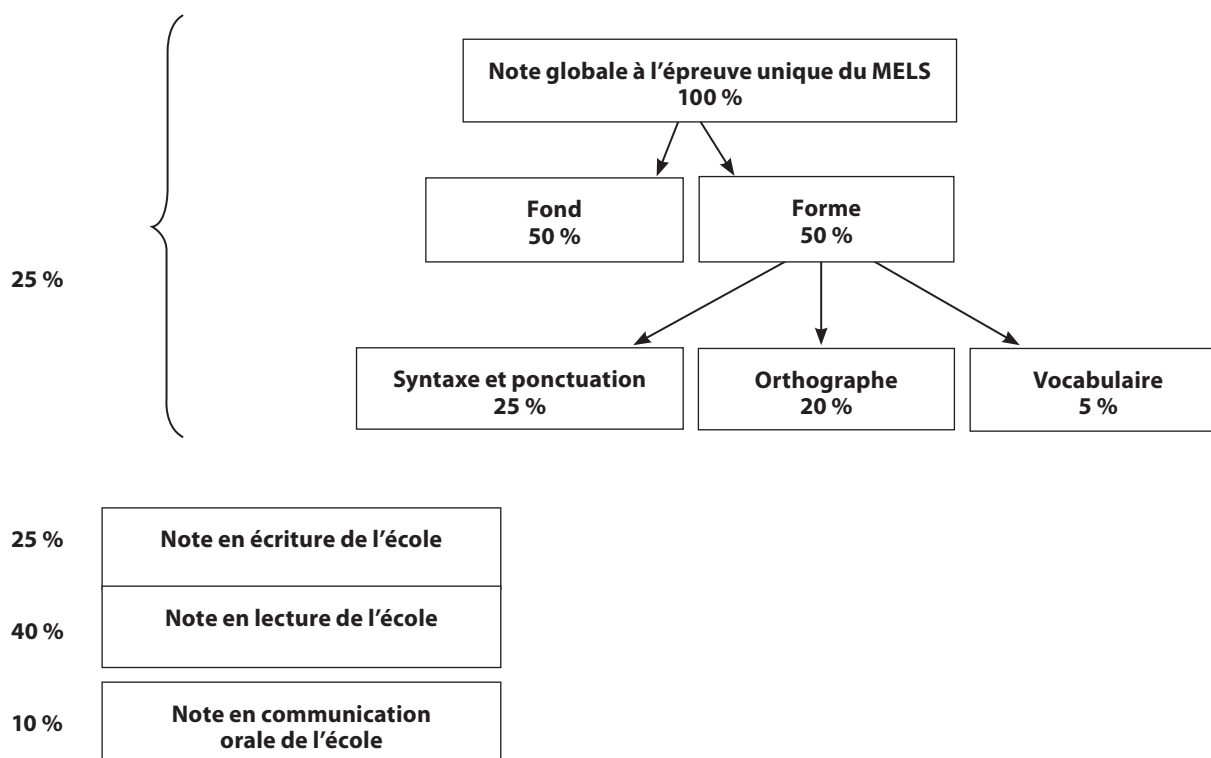
Comme l'illustre le graphique 6.1, la note globale à l'épreuve de 5^e secondaire du MELS compte pour 25 % de la note finale en français. Les 75 % restants se composent du résultat en écriture donné par l'école (25 %), ainsi que des notes en lecture (40 %) et en communication orale (10 %) attribuées, elles aussi, par l'établissement.

^{6.1} Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

Figure 6.1
La structure de la notation en français en 5^e secondaire



La note finale se calcule ainsi sur la base des résultats obtenus pour chacun des trois volets suivants :

50 % = note en écriture (à parts égales, note de l'école modérée^{6.2} + résultat à l'épreuve unique du Ministère);

40 % = note de l'école en lecture;

10 % = note de l'école en communication orale.

L'élève doit obtenir au moins 50 % à chacun des volets. Lorsque la note d'un volet se compose à la fois d'un résultat du Ministère et d'un autre de l'école, le calcul en est fait par le Ministère.

Par ailleurs, dans le calcul de la note globale de l'épreuve unique du Ministère, qui en assure une correction centralisée, le fond^{6.3} et la forme valent chacun 50 %. La notation de la forme se fait selon trois critères d'importance inégale : la syntaxe et la ponctuation comptent pour 25 %, l'orthographe pour 20 % et le vocabulaire pour 5 %.

^{6.2} « En procédant à la modération des notes, le Ministère compare, pour chaque groupe d'élèves (généralement une trentaine d'élèves), les notes obtenues à l'école avec celles obtenues à l'épreuve unique. Par un procédé statistique, les notes de chaque groupe d'élèves aux épreuves d'établissement sont transformées de façon à être ajustées avec celles qu'il a obtenues à l'épreuve unique, et ce, en fonction de la moyenne et de l'écart type (c'est-à-dire la dispersion des notes autour de la moyenne). » (*Résultats aux épreuves uniques de juin 2003 et diplomation*, Ministère de l'Éducation, 2004, p. 8)

^{6.3} La notation du fond se fait selon trois critères d'importance inégale. La pertinence, la clarté et la précision comptent pour 20 %, l'organisation stratégique du texte pour 20 % et la progression et la continuité pour 10 %.

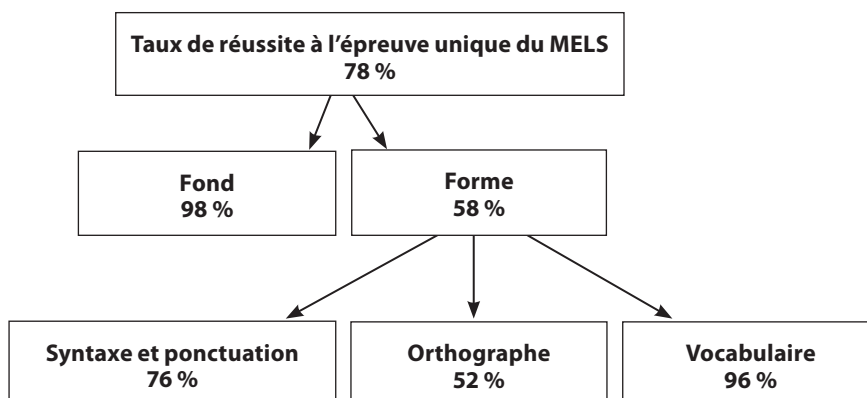
La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

La pondération entre le fond (qualité de la communication) et la forme (conformité au code linguistique) a varié au fil des ans^{6.4}.

Il n'y pas de seuil minimal de réussite ni pour le fond ni pour la forme, pas davantage que pour chacun des critères. Précisons également qu'une note inférieure à 50 % à cet examen ne signifie pas automatiquement un échec en français, puisqu'elle ne compte que pour la moitié du résultat en écriture.

Figure 6.2
Taux de réussite selon les critères d'évaluation de l'épreuve unique d'écriture de 5^e secondaire en 2004 (chiffres arrondis)



Les pourcentages de la figure 6.2 représentent la moyenne des résultats, en 2004, des élèves du Québec pour chacun des éléments de l'épreuve d'écriture. Ainsi, ils obtenaient 58 % pour la forme et 98 % pour le fond, ces deux résultats ayant cependant le même poids dans l'établissement de la note globale à l'examen du MELS^{6.5}.

^{6.4} La pondération des six critères de correction est celle de la grille de 2001.

^{6.5} On trouvera plus de détails sur la manière d'établir la note de français de 5^e secondaire en consultant le *Guide de gestion de la sanction des études secondaires en formation générale des jeunes* (http://www.mels.gouv.qc.ca/sanction/guide-fgj/FGJ2006_f.pdf).

La maîtrise du français

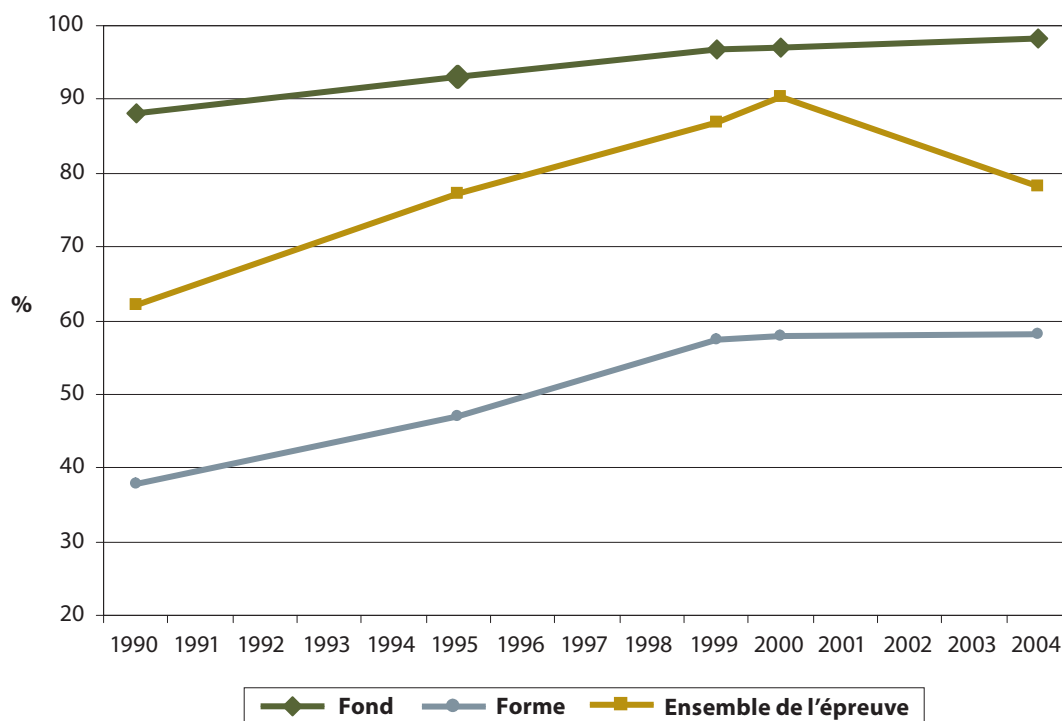
et la qualité de la langue française

6.1.1.1 Le taux de réussite global

Le taux de réussite à l'épreuve unique de français a connu une progression constante pendant plusieurs années (allant jusqu'à 90 %), mais il a amorcé une régression depuis 2000, notamment parce que le ministère de l'Éducation aurait resserré ses exigences (graphique 6.1).

Graphique 6.1

Taux de réussite à l'épreuve unique de français de 5^e secondaire pour les critères « fond » (qualité de la communication) et « forme » (conformité au code linguistique) et pour l'ensemble de l'épreuve unique
Ensemble du Québec, 1990, 1995, 1999, 2000 et 2004



Sources : Pour 1990, 1995 et 2000 : Lise OUELLET, *Les résultats aux épreuves de français du ministère de l'Éducation au primaire et au secondaire*, États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 19 janvier 2001.
Pour 1999 et 2004 : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

6.1.1.2 Le taux de réussite aux critères de qualité de la communication

Le pourcentage de réussite à l'ensemble des critères concernant le fond (qualité de la communication) se maintient à un niveau très élevé. Depuis 1995, il dépasse les 95 %. Il atteignait 98,3 % en 2004.

La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

6.1.1.3 Le taux de réussite aux critères de la conformité au code linguistique

Ce taux de réussite à l'ensemble des critères relatifs à la forme a connu une hausse de 1990 à 1999, mais il plafonne depuis (graphique 6.1). Aussi, les résultats varient grandement selon qu'il s'agit de la syntaxe, de l'orthographe ou du vocabulaire.

- Le taux de réussite en syntaxe

Dans la correction des copies, la syntaxe (construction des phrases) et la ponctuation comptent ensemble pour 25 % de la note globale.

Le tableau 6.1 présente les taux de réussite en syntaxe pour les années 1996 à 2000 et pour 2004. Le pourcentage de 46,4 %, enregistré en 1998, pourrait s'expliquer par le changement apporté à la structure de l'examen. Le résultat de 2004 constitue une amélioration de quelque trente points par rapport à celui de 1998.

En 1998, plus d'un élève sur deux aurait échoué en syntaxe si ce critère avait été discriminant. En 2004, cette proportion n'était plus que le fait de moins d'un élève sur quatre. Cette amélioration en apparence étonnante pourrait être attribuable, d'une part, à l'approche syntaxique de la langue adoptée dans le programme de français de 1995 et, d'autre part, aux modifications faites en 2001 relativement au mode de correction. En effet, alors qu'on comptait pour une faute chaque erreur de syntaxe et de ponctuation, un manquement aux règles de ponctuation ne vaut plus désormais qu'une demi-faute.

Tableau 6.1
Taux de réussite en syntaxe
Ensemble du Québec, 1996-2000 et 2004

1996	1997	1998*	1999	2000	2004
45,6	52,8	46,4	52,8	56,1	76,1

* L'examen a été modifié en 1998.

Sources : Pour 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000 : Lise OUELLET, *Les résultats aux épreuves de français du ministère de l'Éducation au primaire et au secondaire*, États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 19 janvier 2001.

Pour 2001 : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

- Le taux de réussite en orthographe

Le critère de l'orthographe mesure tant l'orthographe d'usage (les mots tels qu'ils sont dans le dictionnaire) que l'orthographe grammaticale (l'application des règles de grammaire dans la phrase). Selon la grille de 2001, l'orthographe vaut pour 20 % dans l'établissement de la note de l'épreuve ministérielle.

En 1996, le taux de réussite en orthographe était de 45,2 % (tableau 6.2). En 2004, ce pourcentage, à 51,9 %, rejoignait presque celui de 1997. Il n'en demeure pas moins que, bon an mal an, un élève sur deux échouerait en orthographe si ce critère était éliminatoire.

La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

Tableau 6.2

Taux de réussite en orthographe

Ensemble du Québec, 1996-2000 et 2004

1996	1997	1998*	1999	2000	2004
45,2	52,4	42,6	47,9	46,0	51,9

* L'examen a été modifié en 1998.

Sources : Pour 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000 : Lise OUELLET, *Les résultats aux épreuves de français du ministère de l'Éducation au primaire et au secondaire*, États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 19 janvier 2001.

Pour 2004 : Compilation réalisée par l'Office québécois de la langue française à partir de données provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

- Le taux de réussite en vocabulaire

Au contraire des résultats en syntaxe et en orthographe, ceux en vocabulaire sont très élevés (97,4 % en 1998 et 95,9 % en 2004), mais n'ont cependant que peu d'effet sur la note globale à l'épreuve unique du MELS puisqu'ils ne comptent que pour 5 % de cette note.

6.1.2 La maîtrise du français au collégial^{6.6}

La structure de la notation en français au collégial

La réussite à l'épreuve uniforme de français et de littérature constitue un passage obligé en ce qui a trait à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC).

L'examen prend la forme d'une dissertation critique de 900 mots rédigée à partir de textes que l'élève lit et qui lui servent à bâtir son argumentation. Le Ministère définit ainsi l'objectif de cette épreuve : « vérifier que les élèves possèdent, au terme de leur formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes et énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte^{6.7} ». L'élève dispose de quatre heures trente minutes pour prendre connaissance des textes littéraires, rédiger sa dissertation et la réviser. Il peut consulter au maximum trois ouvrages de référence sur le code linguistique.

^{6.6} Les données auxquelles il est fait référence dans cette section proviennent de diverses éditions du document *Les résultats aux épreuves uniformes du collégial. Français et anglais, langue d'enseignement et littérature*.

^{6.7} MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, *Les résultats aux épreuves uniformes du collégial. Français et anglais, langue d'enseignement et littérature*. Édition 2001-2002, p. 10.

La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

La structure de la grille de correction s'établit comme suit :

Sous-critères	
1. Compréhension et qualité de l'argumentation	Compréhension de l'énoncé
	Qualité de l'argumentation
	Compréhension des textes littéraires
2. Structure du texte de l'élève	Introduction et conclusion
	Cohérence du développement
3. Maîtrise de la langue	Syntaxe et ponctuation
	Orthographe
	Vocabulaire

L'évaluation globale se fait selon une échelle à six niveaux : A, B, C, D, E et F.

Pour réussir, l'élève doit obtenir une note globale égale ou supérieure à C pour chacune des trois parties. Dès qu'une des trois cotes est égale ou inférieure à D, les correcteurs rendent un verdict d'échec. Notons cependant qu'une note égale ou inférieure à D pour l'un des sous-critères n'entraîne pas un tel verdict d'insuccès.

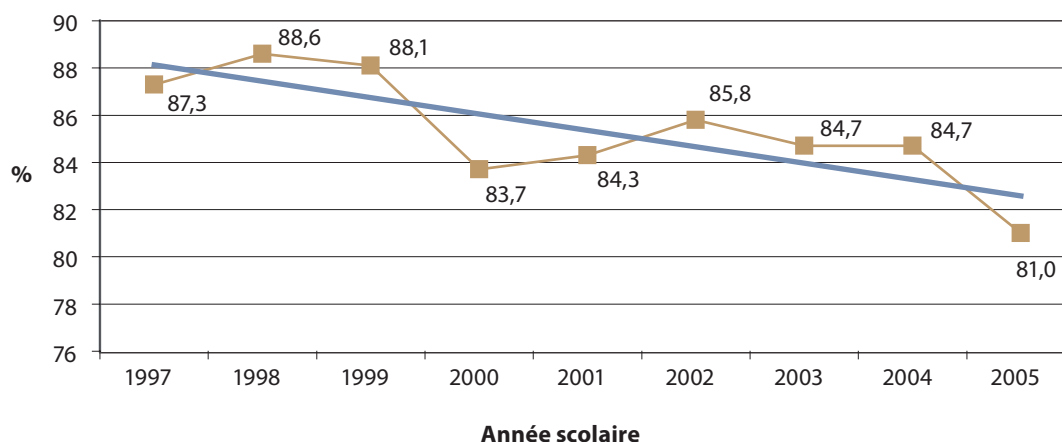
La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

6.1.2.1 Le taux de réussite global

Le taux de réussite était de 88,6 % en 1998. Depuis, il s'inscrit à la baisse malgré une remontée en 2001 et 2002, ce qu'illustre la courbe de tendance du graphique 6.2.

Graphique 6.2
Évolution et tendance du taux de réussite à l'épreuve de français
Ensemble du Québec, 1997-2005



6.1.2.2 Le taux de réussite au critère compréhension et qualité de l'argumentation et au critère structure du texte

Ces deux critères relèvent de ce que l'on appelle traditionnellement le fond (par opposition à la forme). Le taux de réussite pour chacun de ces deux éléments est particulièrement élevé, la moyenne depuis 1997 étant de 96 % pour le premier et de 99 % pour le second.

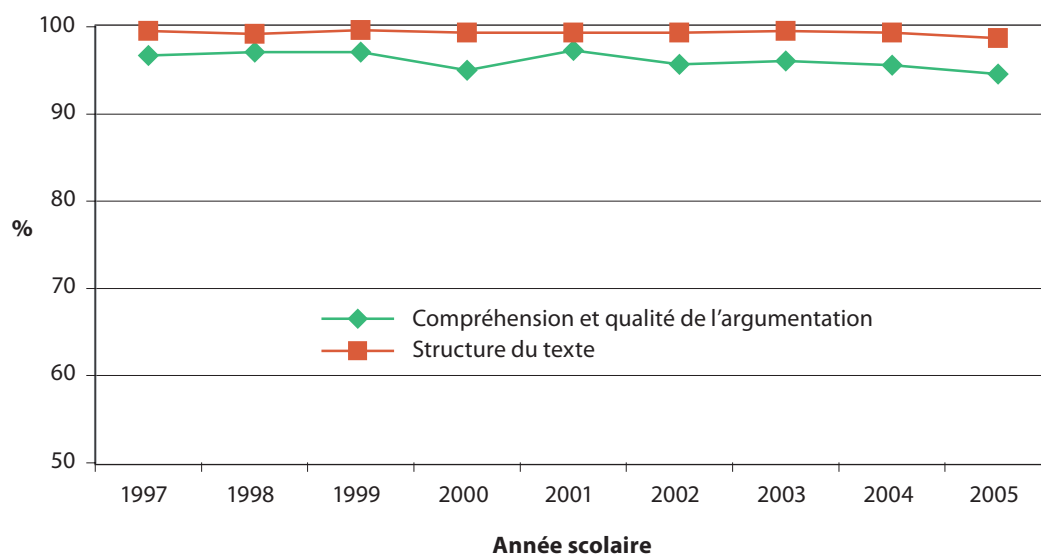
La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

Graphique 6.3

Évolution du taux de réussite aux critères de fond

Ensemble du Québec, 1997-2005



6.1.2.3 Le taux de réussite au critère de la maîtrise de la langue

Ce critère est évalué en considérant la syntaxe et la ponctuation regroupées, l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale regroupées et le vocabulaire.

La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

Pour les deux premiers sous-critères, l'appréciation se fait de façon quantitative, c'est-à-dire que chaque erreur relevée est comptée. Une cote est ensuite attribuée pour chacun de ces aspects selon le barème de sept intervalles présenté ci-dessous :

A	=	entre 0 et 3 fautes
B	=	entre 4 et 7 fautes
C+	=	entre 8 et 11 fautes
C	=	entre 12 et 15 fautes
D	=	entre 16 et 20 fautes
E	=	entre 21 et 30 fautes
F	=	plus de 31 fautes

Le vocabulaire est jugé de façon qualitative au moyen d'une cote qui est ensuite transformée en nombre de fautes selon l'échelle suivante :

A	=	0 faute
B	=	2 fautes
C+	=	3 fautes
C	=	4 fautes
D	=	6 fautes
E	=	8 fautes
F	=	10 fautes

Les résultats obtenus individuellement pour les trois sous-critères sont ensuite additionnés pour obtenir la cote globale du critère maîtrise de la langue. On assigne finalement une cote au total obtenu selon l'échelle qui suit :

A	=	entre 0 et 9 fautes
B	=	entre 10 et 19 fautes
C	=	entre 20 et 30 fautes
D	=	entre 31 et 45 fautes
E	=	entre 45 et 60 fautes
F	=	plus de 60 fautes

Pour réussir, un élève doit atteindre le seuil de C et ne peut donc commettre plus de 30 fautes dans un texte de 900 mots, ce qui correspond à une erreur tous les 30 mots.

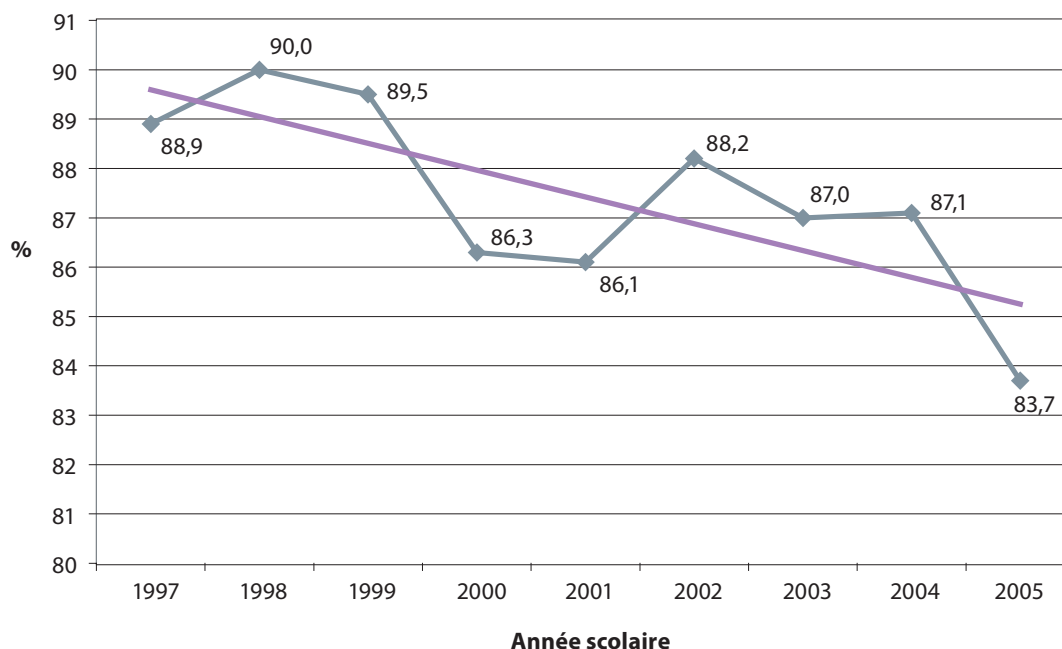
La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

Graphique 6.4

Évolution et tendance du taux de réussite au critère de la maîtrise de la langue

Ensemble du Québec, 1997-2005



Le taux de réussite en maîtrise de la langue a atteint un sommet de 90,0 % en 1998, mais la tendance est depuis lors à la baisse. Le taux était de 83,7 % en 2005.

Nous passerons maintenant en revue chacun des trois sous-critères constituant le volet de la maîtrise de la langue : la syntaxe, l'orthographe et le vocabulaire.

- Le taux de réussite en syntaxe

Une erreur de syntaxe est une faute relative à l'ordre des mots et à la construction des phrases. Une erreur de ponctuation a trait à l'emploi des signes de ponctuation.

L'évaluation se fait distinctement pour la syntaxe et pour la ponctuation, mais les résultats obtenus pour chacune sont ensuite regroupés sous une même cote. Il est à noter que les erreurs de ponctuation ne comptent que pour une demi-faute.

Une cote inférieure à C n'entraîne cependant pas un échec, puisque ces deux éléments ne constituent ensemble qu'un sous-critère.

La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

Toutefois, dans le tableau 6.3, nous faisons l'hypothèse que la cote C serait un seuil et, en conséquence, nous considérons comme un échec le fait d'avoir 16 fautes ou plus (cotes D, E ou F) et comme une réussite, un résultat de 15 fautes ou moins (cotes A, B, C+ et C).

Notons que, théoriquement, un étudiant pourrait faire 30 fautes en syntaxe et réussir quand même au critère de la maîtrise de la langue à condition de n'en faire aucune en orthographe et en vocabulaire. En effet, pour recevoir un verdict d'échec, il faut avoir fait plus de 30 erreurs pour l'ensemble des trois sous-critères de la maîtrise de la langue, peu importe comment elles se répartissent entre eux.

Tableau 6.3

Résultats en syntaxe

Ensemble du Québec, 1997, 2002, 2003 et 2005

		1997	Réussite / Échec	2002	Réussite / Échec	2003	Réussite / Échec	2005	Réussite / Échec
Cote	Équivalent en fautes	%	%	%	%	%	%	%	%
a	0-3	12,7	85,7	13,7	86,6	13,4	86,5	11,5	82,0
b	4-7	28,4		29,8		30,3		27,5	
c+	8-11	27,2		26,5		27,0		26,0	
c	12-15	17,4		16,6		15,8		17,0	
d	16-20	9,3	14,3	8,7	13,3	8,4	13,5	10,3	18,0
e	21-30	4,3		3,9		4,1		6,1	
f	31 ou +	0,7		0,7		1,0		1,6	

En syntaxe et ponctuation, on constate qu'il y a une baisse en 2005 de la proportion des collégiens qui font 15 fautes ou moins.

- Le taux de réussite en orthographe

On considère comme une erreur d'orthographe d'usage toute graphie fautive d'un mot qui fait l'objet d'une entrée au dictionnaire. Une erreur d'orthographe grammaticale résulte d'une graphie qui contrevient à l'application d'une règle de grammaire.

Ici aussi, l'appréciation se fait d'abord distinctement quant à chacun de ces aspects pour ensuite en regrouper les résultats sous une même cote. Il faut noter que certaines erreurs, comme celles portant sur les accents et les majuscules, ne comptent que pour une demi-faute.

Une cote inférieure à C n'équivaut pas pour autant à un échec, l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale ne constituant ensemble qu'un sous-critère.

Comme précédemment, nous faisons l'hypothèse, dans le tableau 6.4, que la cote C serait un seuil de passage.

La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

Tableau 6.4
Résultats en orthographe d'usage et en orthographe grammaticale
Ensemble du Québec, 1997, 2002, 2003 et 2005

		1997	Réussite / Échec	2002	Réussite / Échec	2003	Réussite / Échec	2005	Réussite / Échec
Cote	Équivalent en fautes	%	%	%	%	%	%	%	%
a	0 à 3	15,0	76,1	14,3	75,0	14,1	72,9	14,9	72,1
b	4 à 7	23,9		23,7		22,8		22,4	
c+	8 à 11	20,9		20,8		20,0		19,6	
c	12 à 15	16,3		16,2		16,0		15,2	
d	16 à 20	11,9	23,9	12,0	25,0	12,7	27,1	11,9	27,9
e	21 à 30	8,1		8,2		8,7		9,8	
f	31 ou +	3,9		4,8		5,7		6,2	

Depuis 1997, le taux de réussite en orthographe affiche une tendance à la baisse.

- Le taux de réussite en vocabulaire

Les résultats en vocabulaire demeurent très élevés d'une année à l'autre, de l'ordre de 99 %.

6.2 La qualité de la langue française

En matière de qualité de la langue, le présent rapport met l'accent sur la norme et quelques pratiques linguistiques au regard de cette norme.

6.2.1 La norme

Dans une société comme le Québec, la question de la norme et de la qualité de la langue est posée quasi quotidiennement par de nombreux acteurs sociaux.

Une collecte de données^{6.8} effectuée, en 2004, auprès de 2 200 Québécois de langue maternelle française, anglaise ou tierce a permis d'actualiser des recherches précédentes, la plus ancienne remontant à 1971. Sur certains sujets relatifs à la norme du français parlé et écrit au Québec, nous pouvons donc suivre l'opinion des Québécois sur une période couvrant parfois jusqu'à trois décennies.

Le souci de la qualité de la langue a connu une hausse depuis l'époque de la Commission Gendron (1971) : les Québécois font notamment plus attention à la langue des journaux et à celle de la télévision.

Les Québécois valorisent leur patrimoine linguistique. Neuf sur dix trouvent que « les mots d'ici constituent une richesse qu'il faut absolument conserver ».

^{6.8} Jacques MAURIS, *Les Québécois et la norme. Évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 7).

La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

En ce qui concerne la norme du français, les Québécois de langue maternelle française semblent relativement partagés. En effet, à la question « Avez-vous l'impression de parler français ou de parler québécois? », la moitié des répondants affirme avoir l'impression de parler français, l'autre moitié, québécois. Mais quand on pose la question autrement, c'est-à-dire quand on la fait porter non pas sur leur façon de parler mais sur celle de leurs concitoyens, quatre sur cinq disent que les francophones nés au Québec parlent québécois. Plus des deux tiers déclarent préférer l'accent québécois. Ils estiment aussi, à près de 60 %, qu'ils parlent mieux que leurs parents. Et plus de neuf Québécois sur dix affirment que, lorsqu'ils se donnent la peine de bien parler, ils peuvent le faire aussi bien que les Français. Les Québécois jugent donc favorablement leur performance langagière par rapport à la norme sociale telle qu'ils la conçoivent.

Par ailleurs, de 1998 à 2004, la proportion des Québécois qui estimaient qu'il y a plus de points communs que de points de divergence entre le français québécois et le français européen est passée de 47,6 % à 60,5 %. De 1998 à 2004, la perception d'une différence entre le français parlé au Québec et celui de la France a légèrement varié entre 82,4 % et 77,6 %. En fait, plus de la moitié des Québécois (55,1 %) affirmaient que le français parlé au Québec s'est rapproché depuis 20 ans du français utilisé en France. La perception que le français écrit au Québec n'est pas différent de celui de France a pour sa part connu une hausse, passant de 60,9 % en 1998 à 64,3 % en 2004.

Sur le plan normatif, certaines opinions recueillent un large consensus : 76,8 % des Québécois croient que le français correct enseigné dans les écoles doit être le français international. Neuf sur dix estiment que, pour les termes spécialisés, les Québécois et les Français devraient utiliser les mêmes mots et autant affirment qu'il faut adopter, partout dans la Francophonie, les mêmes ouvrages de référence, dictionnaires et grammaires.

Mais d'autres questions ont reçu des réponses plus partagées. Ainsi, la moitié des personnes interrogées affirme que, lorsque l'on converse avec des francophones d'autres pays, il est normal de parler comme on le ferait avec des Québécois, l'autre moitié croit qu'il faut changer sa façon de parler. De plus, 56,7 % des répondants souhaitent que leurs enfants apprennent à parler « à la manière québécoise », et 43,3 %, « à la manière française ».

La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

Enfin, le changement d'attitude qui s'est produit envers les anglicismes (mot anglais utilisé tel quel en français) sur une période de deux décennies mérite de retenir l'attention. En 1983, toutes les tranches d'âges s'entendaient pour affirmer qu'« il faut éliminer les mots anglais du français d'ici » (taux d'adhésion de 79,0 %). En 2004, sept répondants^{6.9} sur dix âgés de 55 ans ou plus continuent de rejeter les anglicismes mais, chez les moins de 35 ans, cette opinion ne recueille plus l'accord que de 37,7 % des répondants.

On voit donc que, s'il y a des points qui font consensus en matière de norme, d'autres au contraire divisent l'opinion.

6.2.2 La norme et les pratiques linguistiques

L'usage courant entend le mot norme comme désignant le modèle à suivre. Mais les pratiques réelles se conforment-elles à ce modèle idéal? Différentes recherches, qui ont porté sur le vocabulaire des Québécois, l'utilisation de la terminologie française dans le secteur de l'automobile, la langue orale des futurs enseignants, la langue des bulletins d'information à la radio et la prononciation du français à la télévision fournissent des éléments de réponse à cette question.

6.2.2.1 Le vocabulaire des Québécois

Le vocabulaire des Québécois habitant les régions métropolitaines de Montréal et de Québec a fait l'objet d'une étude qui a repris, en large part, les questions d'une recherche effectuée en 1983^{6.10}. En analysant les réponses des personnes interrogées sur la manière dont elles nomment habituellement certains objets usuels, représentés par des dessins ou des photographies, on se rend compte que, de 1983 à 2006, il y a eu un accroissement notable dans la connaissance des mots français. En 1983, 37,4 % avaient répondu par un mot français standard. Cette proportion grimpe à 49,8 % en 2006. En revanche, lorsque l'on essaie de cerner l'utilisation réelle qu'ils font des termes, on constate qu'en 2006^{6.11} les répondants ont déclaré utiliser des québécismes un peu plus souvent que des mots français. Lorsque l'on présente aux répondants les mêmes courts textes en 2006 qu'en 1983, on voit que la proportion des personnes capables d'y repérer les québécismes s'est accrue.

L'étude montre aussi que les habitants des régions métropolitaines de Montréal et de Québec sont plus sensibles qu'il y a un quart de siècle à la présence des anglicismes et des sens anglais donnés à des mots par ailleurs français : par exemple, *lumières* dans le sens de « feux de signalisation ».

^{6.9} Pour des motifs de comparabilité, les réponses sont uniquement celles des habitants des régions métropolitaines de Montréal et de Québec.

^{6.10} Jacques MAURIS, *Le vocabulaire des Québécois, étude comparative (1983 et 2006)*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 11).

^{6.11} Nous n'avions pas de données sur ce point en 1983.

La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

6.2.2.2 L'utilisation de la terminologie française dans le secteur de l'automobile

D'une étude sur la terminologie de l'automobile^{6.12}, il ressort que la connaissance de la terminologie standard de l'automobile est en bonne partie acquise. Quand on demande aux répondants d'indiquer le terme qu'ils emploient le plus souvent, le terme standard ou le terme non standard (souvent un anglicisme), les vendeurs d'automobiles et les commis à la clientèle déclarent utiliser davantage des termes standard pour nommer des pièces ou des composantes de l'automobile que ne le font les commis aux pièces ou les mécaniciens. Les travailleurs du secteur de l'automobile qui sont directement en contact avec la clientèle semblent donc porter une attention particulière aux termes dont ils font usage.

La recherche montre aussi que les élèves de l'enseignement technique ont des comportements linguistiques différents de ceux des commis aux pièces et des techniciens en ce qu'ils utilisent encore moins que ces derniers les termes corrects. En effet, les élèves ont déclaré à 60 % connaître les mots standard, mais ils affirmaient aussi ne les utiliser que dans 34 % des cas. Si les élèves apprennent la terminologie française à l'école, ils semblent toutefois s'en servir beaucoup moins. Il est possible que la pression des pairs à l'adolescence puisse expliquer l'utilisation (du moins l'utilisation déclarée) d'un vocabulaire non standard, en bonne partie anglicisé.

6.2.2.3 La langue orale des futurs enseignants

La langue des futurs enseignants du secondaire a fait l'objet d'une étude^{6.13} qui visait à déterminer dans quelle mesure ils utilisent le français oral soutenu quand on leur demande explicitement de le faire. Les chercheurs ont analysé des enregistrements de 75 futurs enseignants étudiant dans trois universités québécoises auxquels l'on a demandé d'exprimer oralement leur degré de satisfaction par rapport à leur formation pratique en stage, avec la consigne précise d'utiliser une langue des plus soignées. L'étude conclut que les futurs enseignants font usage de variantes considérées comme familières dans presque la moitié des cas. Elle montre aussi que les étudiants en formation en enseignement du français utilisent plus de variantes soutenues que leurs consœurs et confrères qui s'orientent vers l'enseignement des mathématiques, et ce, de façon significative.

6.2.2.4 La langue des bulletins d'information à la radio

L'examen^{6.14} d'un corpus de 600 minutes d'enregistrement de bulletins d'information produits par 32 stations de radio permet de relativiser certaines perceptions. Ainsi en est-il de l'importance accordée aux anglicismes lexicaux (c'est-à-dire aux mots anglais utilisés tels quels en français), qui est moindre que le discours courant le laisse croire. Sur les 1 100 erreurs recensées dans le corpus, seulement 22 étaient des mots anglais, ce qui représente 2,0 % de l'ensemble des fautes commises. Les erreurs de niveau de langue (43,0 %)^{6.15} et les erreurs de vocabulaire (27,6 %) étaient les plus nombreuses. Parmi ces dernières, la catégorie la plus importante est celle des erreurs de sens^{6.16}, particulièrement celles dues à l'influence de l'anglais

^{6.12} Jacques MAURIS, *Le vocabulaire français au travail : le cas de la terminologie de l'automobile*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 12).

^{6.13} Luc OSTIGUY, et autres, *Le français oral soutenu chez des étudiants québécois en formation pour l'enseignement au secondaire*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 4).

^{6.14} Jacques MAURIS, *La langue des bulletins d'information à la radio québécoise : premier essai d'évaluation*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 2).

^{6.15} Par exemple : « il a été mouillé dans de nombreuses accusations de favoritisme » (il a été compromis).

^{6.16} Par exemple : « motards criminalisés » (motards criminels).

La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

Les lecteurs et les journalistes des stations privées font trois fois plus d'erreurs que ceux de Radio-Canada. Quand on pondère les résultats selon les parts de marché, on constate qu'il y a dix fois plus d'auditeurs qui entendent des erreurs à la radio privée qu'à Radio-Canada qui est reconnue presque unanimement pour la qualité de sa langue^{6.17}. Ce modèle linguistique est toutefois fortement concurrencé dans l'écoute quotidienne.

6.2.2.5 La prononciation du français à la télévision

Dans quelle mesure la télévision québécoise diffuse-t-elle un modèle de français standard? L'analyse^{6.18} de 38 émissions de télévision diffusées par les chaînes SRC, TVA, TQS et Télé-Québec apporte des éléments de réponse à cette question en évaluant la place qu'occupent les variantes linguistiques familières dans ces émissions. Les variantes familières sont des mots, des expressions ou des façons de prononcer que l'on n'utilise pas quand on surveille sa façon de parler (par exemple, la prononciation *pon a été* au lieu de *puis on a été*).

Les variantes familières que le français québécois partage avec celui de la France, et qui semblent ne pas être dévaluées socialement par les Québécois eux-mêmes, représentent plus de 80 % du corpus analysé. La langue parlée de la télévision, même la moins châtiée, laisse entendre moins de variantes que dans la population en général, du moins pour ce qui est des variables de prononciation étudiées. Les variantes familières sont peu ou pas entendues dès lors que le niveau de formalité de l'émission de télévision augmente.

Il faut donc nuancer l'idée répandue selon laquelle la prononciation du français à la télévision québécoise est de mauvaise qualité.

^{6.17} En 2004, 99,2 % des Québécois estimaient que la langue de Radio-Canada était bonne ou excellente (Jacques MAURIS, *Les Québécois et la norme. Évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*, Montréal, Office québécois de la langue française, p. 83).

^{6.18} Kristin REINKE, *La langue à la télévision québécoise : aspects sociophonétiques*, Montréal, Office québécois de la langue française, (Suivi de la situation linguistique; étude 6).

La maîtrise du français

et la qualité de la langue française

Conclusion

Les résultats obtenus par les jeunes Québécois aux épreuves obligatoires de français, à la fin des études secondaires et collégiales, indiquent une régression de leur taux de réussite. Ils révèlent également que ces derniers réussissent mieux sur le plan de la qualité de leur communication (le fond) que sur celui de la conformité au code linguistique (la forme). Les principales faiblesses ont trait à l'orthographe, chez les élèves de l'école secondaire, et à la syntaxe et à l'orthographe, chez les étudiants poursuivant des études collégiales.

Par ailleurs, les Québécois jugent favorablement leur performance langagière par rapport à la norme sociale telle qu'ils la conçoivent. Ainsi, la majorité d'entre eux considèrent qu'ils parlent mieux que leurs parents et estiment que, s'ils s'en donnent la peine, les Québécois peuvent parler aussi bien que les Français. Enfin, l'ensemble des Québécois sont en général soucieux de la qualité de la langue et se préoccupent, notamment, de celle des médias.

Annexes

Annexe I

Liste des fascicules et des études

Fascicules

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

La langue de l'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les caractéristiques linguistiques de la population des régions administratives du Québec (1991-2001)

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Production culturelle et langue au Québec

Études

BÉLAND, Nicolas et autres

Évolution du salaire moyen des hommes de langue maternelle française ou anglaise au Québec et au Nouveau-Brunswick, 1970-2000

CASTONGUAY, Charles

Les indicateurs généraux de vitalité des langues au Québec : comparabilité et tendances 1971-2001

CASTONGUAY, Charles

Incidence du sous-dénombrement et des changements apportés aux questions de recensement sur l'évolution de la composition linguistique de la population du Québec entre 1991 et 2001

LEFRANÇOIS, Pascale et autres

Évaluation de l'efficacité des mesures visant l'amélioration du français écrit du primaire à l'université

MAURAI, Jacques

La langue des bulletins d'information à la radio québécoise : premier essai d'évaluation

MAURAI, Jacques

Le vocabulaire des Québécois. Étude comparative (1983 et 2006)

MAURAI, Jacques

Le vocabulaire français au travail : le cas de la terminologie de l'automobile

MAURAI, Jacques

Les Québécois et la norme – L'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques

MOFFET, Virginie et autres

Langue de travail dans les grandes entreprises privées du Québec. Quelle place pour le français?

OSTIGUY, Luc et autres

Le français oral soutenu chez des étudiants québécois en formation pour l'enseignement au secondaire

PAILLÉ, Michel

La fécondité des groupes linguistiques au Québec, 1991, 1996, 2001

REINKE, Kristin

La langue à la télévision québécoise : aspects sociophonétiques

TERMOTE, Marc

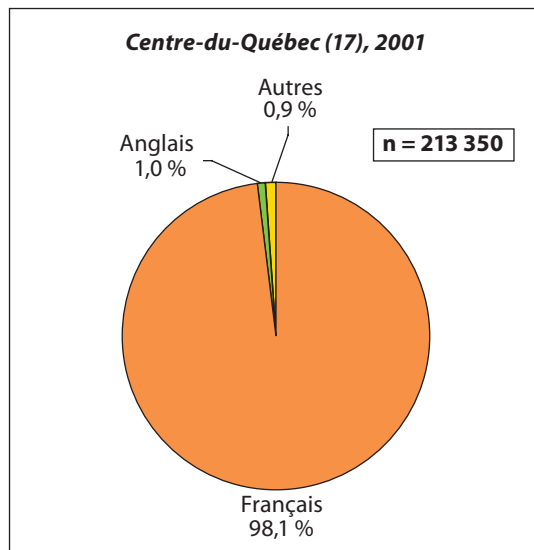
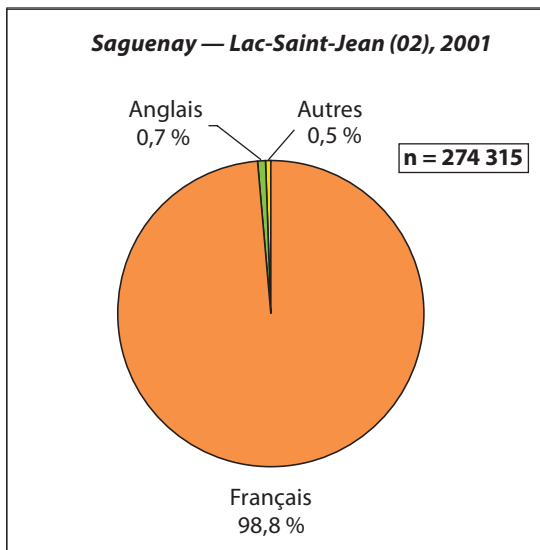
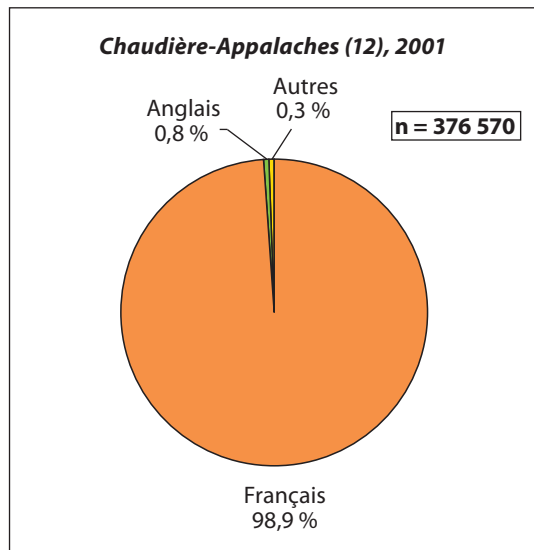
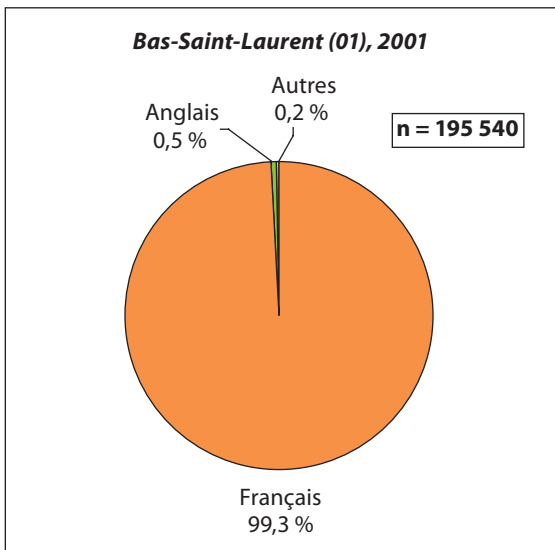
Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051 (en collaboration avec Normand Thibault)

On peut consulter ces fascicules et ces études en cliquant sur l'onglet Suivi de la situation linguistique dans le site de l'Office québécois de la langue française (www.oqlf.gouv.qc.ca).

Annexe II

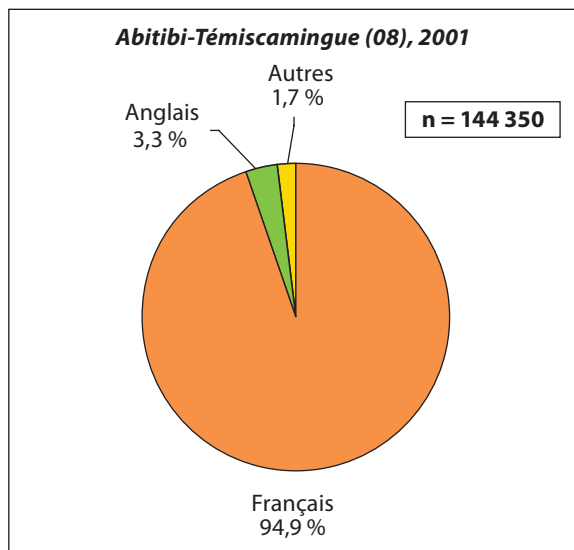
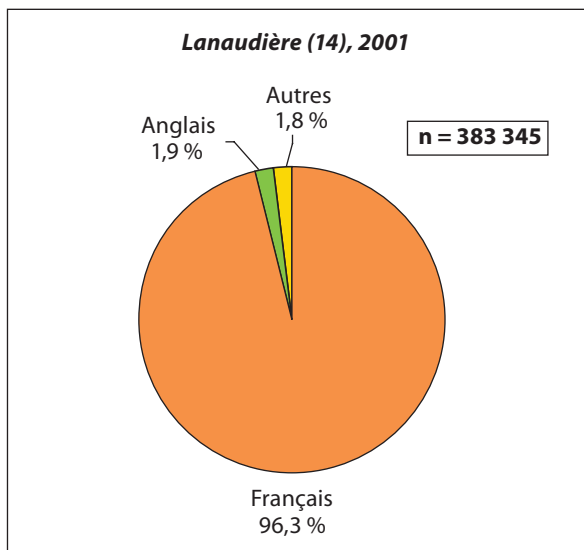
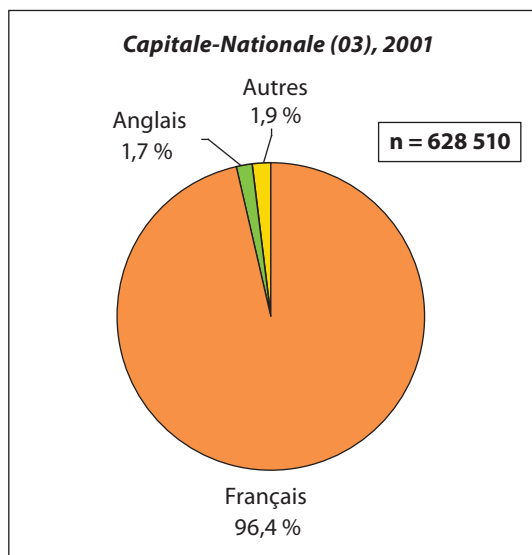
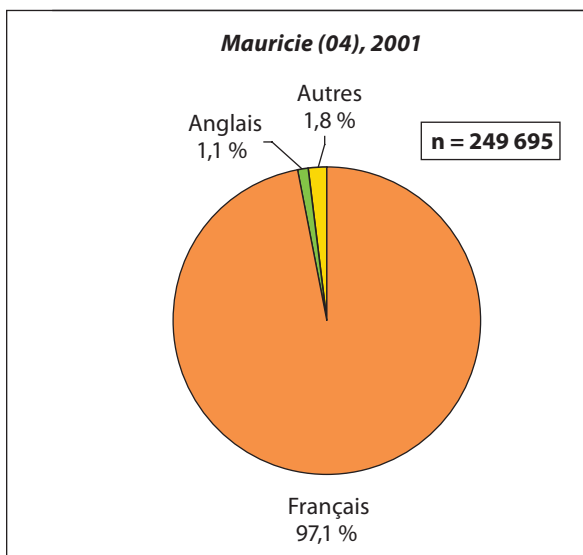
Pourcentage de la population selon la langue maternelle, par région administrative

Régions où la proportion de personnes de langue maternelle française **dépasse les 90 %**



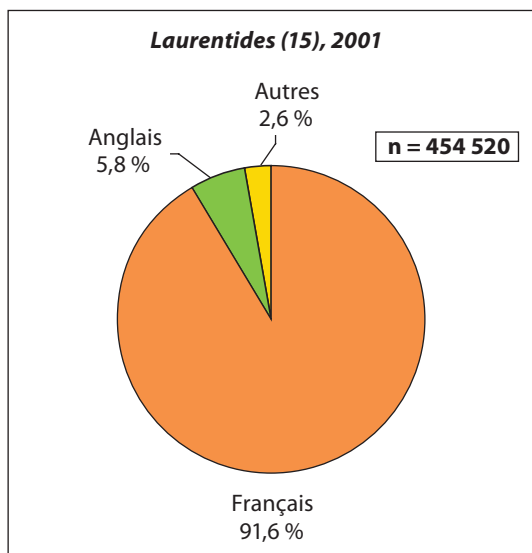
Annexe II

Pourcentage de la population selon la langue maternelle, par région administrative



Annexe II

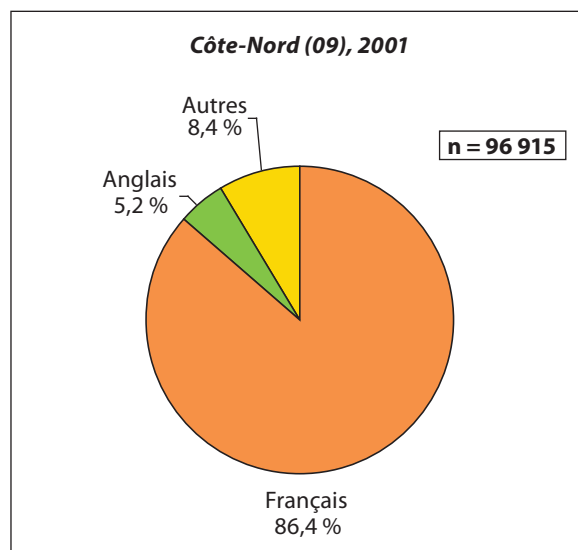
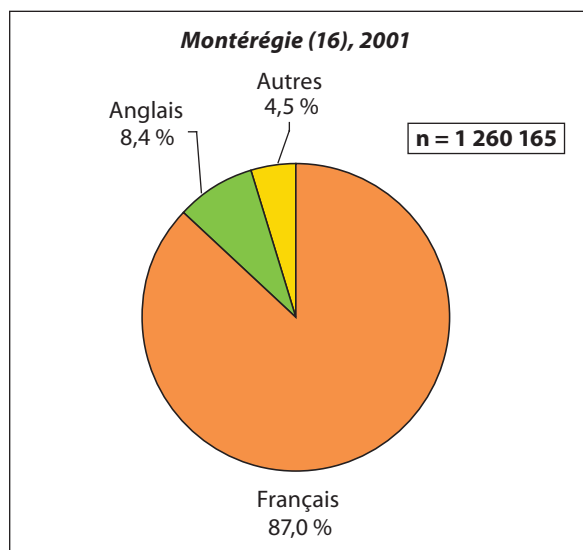
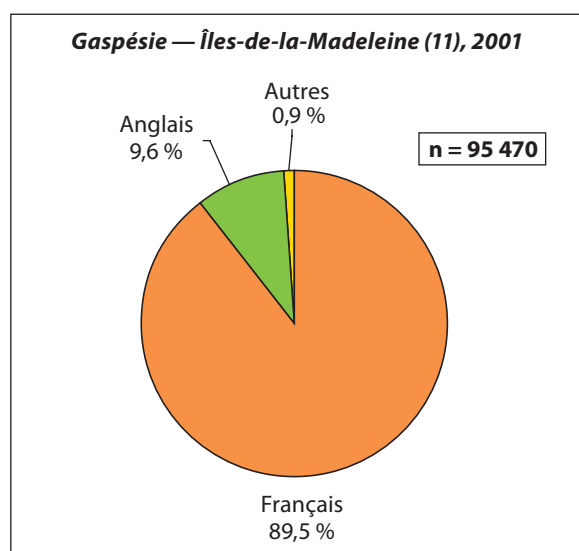
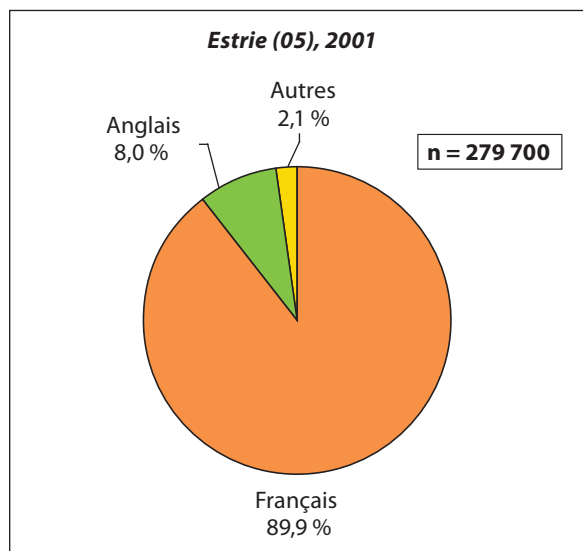
Pourcentage de la population selon la langue maternelle, par région administrative



Annexe II

Pourcentage de la population selon la langue maternelle, par région administrative

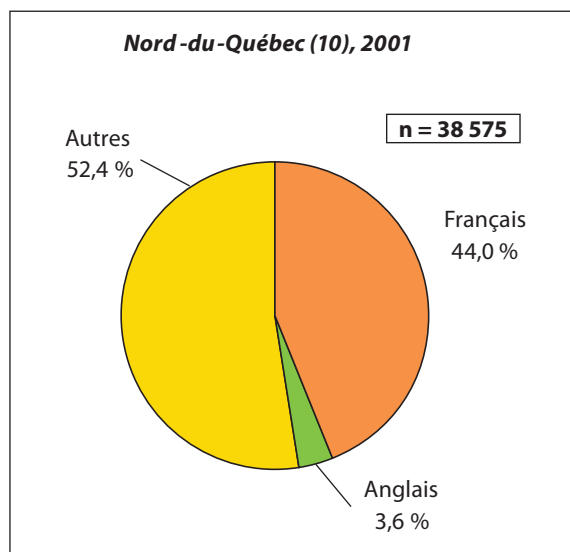
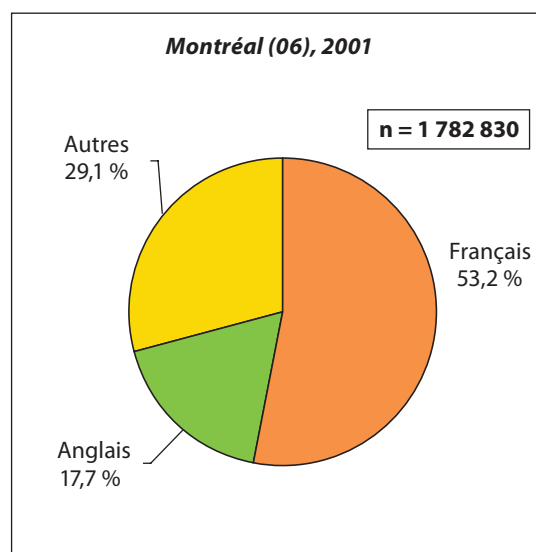
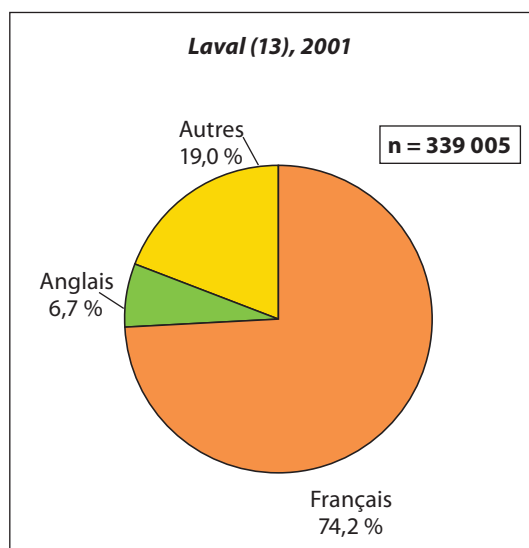
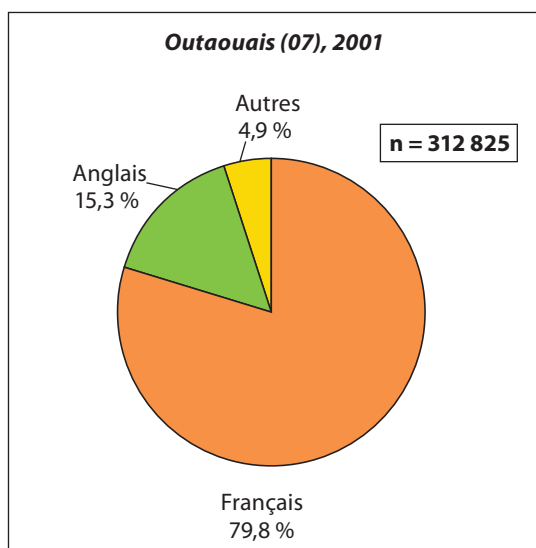
Régions où la proportion de personnes de langue maternelle française est **très près des 90 %**



Annexe II

Pourcentage de la population selon la langue maternelle, par région administrative

Régions où la proportion de personnes de langue maternelle française est **inférieure à la moyenne du Québec**



Annexe III

Composantes de la typologie de la fréquence d'utilisation des langues au travail

Fréquence d'utilisation du français

Catégorie	Le plus souvent	Régulièrement
Uniquement	Français	
Principalement	Français Français Français	Anglais Anglais et langues tierces Langues tierces
À égalité avec l'anglais	Français et anglais Français et anglais	Langues tierces
À égalité avec une langue tierce	Français et langues tierces Français et langues tierces Français et langues tierces	Langues tierces Anglais
À égalité avec l'anglais et une langue tierce	Français, anglais et langues tierces Français, anglais et langues tierces	Langues tierces
De façon complémentaire	Anglais Langues tierces Anglais et langues tierces Langues tierces Anglais Anglais et langues tierces Langues tierces Langues tierces	Français Français Français Français et langues tierces Français et langues tierces Français et langues tierces Français et anglais Français, anglais et langues tierces
Aucunement	Anglais Langues tierces Anglais et langues tierces Anglais Langues tierces Langues tierces Anglais et langues tierces Langues tierces	Langues tierces Anglais Langues tierces Langues tierces Anglais et langues tierces

Annexe III

Composantes de la typologie de la fréquence d'utilisation des langues au travail

Fréquence d'utilisation de l'anglais

Catégorie	Le plus souvent	Régulièrement
Uniquement	Anglais	
Principalement	Anglais Anglais Anglais	Français Français et langues tierces Langues tierces
À égalité avec le français	Français et anglais Français et anglais	Langues tierces
À égalité avec une langue tierce	Anglais et langues tierces Anglais et langues tierces Anglais et langues tierces Anglais et langues tierces	Langues tierces Français et langues tierces Français
À égalité avec le français et une langue tierce	Français, anglais et langues tierces Français, anglais et langues tierces	Langues tierces
De façon complémentaire	Français Langues tierces Français et langues tierces Français Langues tierces Langues tierces Langues tierces	Anglais Anglais Anglais Anglais et langues tierces Anglais et langues tierces Français et anglais Français, anglais et langues tierces
Aucunement	Français Langues tierces Français et langues tierces Langues tierces Français Langues tierces Français et langues tierces Langues tierces	Français Langues tierces Langues tierces Langues tierces Langues tierces Français et langues tierces

Annexe III

Composantes de la typologie de la fréquence d'utilisation des langues au travail

Fréquence d'utilisation d'une langue tierce

Catégorie	Le plus souvent	Régulièrement
Uniquement	Langues tierces Langues tierces	Langues tierces
Principalement	Langues tierces Langues tierces Langues tierces Langues tierces Langues tierces Langues tierces	Français Anglais Français et anglais Français et langues tierces Anglais et langues tierces Français, anglais et langues tierces
À égalité avec le français	Langues tierces et français Langues tierces et français Langues tierces et français	Anglais Langues tierces
À égalité avec l'anglais	Langues tierces et anglais Langues tierces et anglais Langues tierces et anglais Langues tierces et anglais	Français Langues tierces Langues tierces et français
À égalité avec le français et l'anglais	Langues tierces, français et anglais Langues tierces, français et anglais	Langues tierces
De façon complémentaire	Français Anglais Français et anglais Français Anglais	Langues tierces Langues tierces Langues tierces Anglais et langues tierces Français et langues tierces
Aucunement	Français Anglais Français et anglais Anglais et français Français et anglais	

